

c'est un secret polichinelle

Un employé de la Canada Iron s'est fait prendre au piège. En effet, un employé constatant qu'un confrère de travail avait cette manie de fouiller dans les casiers eut la surprise de sa vie lorsqu'en fouillant dans une armoire il se fit prendre dans un piège à rat réduit pour la circonstance. L'employé s'en est tiré pour une semaine avec les doigts enveloppés.

Comme le veut la tradition, le président du club Rotary de Trois-Rivières a profité du dernier dîner avant la fête de Noël pour rendre hommage à l'excellent service des membres du personnel de l'hôtel St-Maurice où ont lieu, chaque semaine, les rencontres des membres. Il a remis, au nom du club, un cadeau au gérant de l'hôtel, au chef cuisinier et aux deux serveuses de table.

— o o o —
Au risque de passer pour un éternel insatisfait, je tiens à signaler une autre anomalie ayant trait au service d'entretien des rues de la cité. Hier matin, peu après avoir failli être victime d'un accident de la circulation, en raison de la

chaussée glissante, sur une rue secondaire, je me suis vu obligé de m'arrêter. Il me paraissait étrange de voir des employés de la voirie municipale s'affairer à répandre du calcaire sur la rue Royale, bien que celle-ci fut alors aussi découverte de glace qu'en plein cœur de juillet.

— o o o —
Le Mauricien médical est vraisemblablement la plus belle revue professionnelle publiée dans notre région, voire au-delà. Magnifique tenue, belle présentation, papier de luxe, vous me direz que les médecins ont les moyens de se la payer; mais les gros sous ne donnent pas nécessairement la qualité du fond. Or ce n'est pas le cas du Mauricien médical; à côté d'excellents articles portant sur divers aspects de la médecine, la revue apporte à ses lecteurs une section culturelle du plus grand intérêt. Sa dernière livraison

poque très reculée ont été ensevelis de nouveau. Il serait peut-être heureux que les travaux en profondeur dans le centre de la ville apportent quelque attention et communiquent leurs trouvailles au Musée d'Archéologie du Centre des Etudes universitaires.

— o o o —
M. Roger Ménard a été élu à l'unanimité en remplacement de M. Maurice Gervais, à la présidence de la Corporation des Techniciens professionnels, chapitre de Trois-Rivières. Le terme de M. Gervais vient d'expirer. MM. Gilles Tellier et P.-E. Lamothe accèdent aux postes de premier et deuxième vice-présidents. M. R. Guay conserve son poste de secrétaire, et M. M. Normandin celui de trésorier. MM. J. Robitaille et A. Gaudette agissent respectivement comme assistant-secrétaire et assistant-trésorier.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES



MARCHE AUX DENREES

On est prié de prendre note qu'à l'occasion de la fête du Jour de l'An, le marché aux denrées sera ouvert de 5:00 heures du matin à 6:00 heures du soir le 31 décembre 1965.

(signé) Jacques Parent,
Surintendant du Marché.

Plusieurs centaines de cabanes installées sur la glace

La pêche aux petits poissons des chenaux est très hâtive et s'annonce des plus prometteuses

La saison de pêche aux petits poissons des Chenaux 1965-66 s'annonce excellente. Très hâtive, elle pourrait même s'avérer aux dires des experts l'une des plus fructueuses depuis plusieurs années.

On rapportait en fin d'après-midi, hier, que pas moins de 100 cabanes ont été installées au cours de la journée sur la glace de la rivière Ste-Anne. A Batiscan, les organisateurs sont également fort optimistes alors qu'une cinquantaine de cabanes se sont ajoutées dans la seule journée d'hier.

A Ste-Anne comme à Batiscan, la glace atteignait hier soir une moyenne de 12 pouces d'épaisseur et il n'y a plus désormais aucun danger à s'y aventurer. La précipitation de neige et de plus qui ont accompagné la température particulièrement douce de Noël en grande partie contribuent à épaissir la glace de trois à quatre pouces lors du regel.

Au total, on estime à quelque 500 le nombre de cabanes déjà installées sur la rivière Ste-Anne, cependant qu'on en compte plus d'une centaine sur la Batiscan.

La pêche excellente

Plusieurs pêcheurs ont rapporté des prises nombreuses au cours du congé de Noël. Un pêcheur de Batiscan, entre autres, a capturé plus d'une centaine de poulamons et leur taille variait de 7 à 13 pouces, pour une moyenne d'environ 11 pouces.

A Ste-Anne, on se prépare fébrilement en vue de l'ouverture officielle du Carnaval, le 2 janvier prochain, par Monsieur Poisson. Il y aura à la même occasion bénédiction des cabanes et un défilé monstre empruntera les différents chemins tracés sur la glace. Ce sera la première sortie officielle des princesses Denise, Louise et Nicole.

A Batiscan, on a complété au cours de la journée d'hier le système d'électricité qui alimentera les cabanes au cours de la saison. Ce système est au moins dix fois supérieur à celui de l'an dernier, affirme l'un des organisateurs. Comme on le sait, tous les membres de la Chambre de Commerce de Batiscan peuvent utiliser gratuitement l'électricité, s'ils désirent y installer une cabane.

Le maire et l'urbaniste remettent une copie de l'étude sur la rénovation urbaine à Mgr Pelletier

Son honneur le maire Gérard Dufresne et l'urbaniste municipal, M. André Lamoignon, ont allé rencontrer le pasteur du diocèse, Mgr Georges-Léon Pelletier, dernièrement, pour lui remettre une copie de l'Etude de Rénovation Urbaine sur le Centre-Ville que déposait récemment le Service d'Urbanisme de la Cité.

Lors de la visite du conseil de ville à l'évêché pour l'échange des vœux, quelques

jours avant Noël, Mgr l'évêché avait d'ailleurs manifesté de l'intérêt envers cette étude et souligné qu'il était intéressé à la connaître au plus tôt.

L'Etude de Rénovation Urbaine du Centre-Ville comporte différentes mesures qui seront réalisées au cours des prochaines années. Le temps alloué pour ces réalisations est de dix ans. Dans ce travail, le Service d'Urbanisme de la Cité préconise la reconstruction

de l'évêché ainsi que la rénovation de la cathédrale. Les travaux pour la rénovation de ce dernier édifice de style gothique sont présentement en cours. On vient de terminer les travaux pour la construction d'une nouvelle chaufferie dans la cour de l'évêché près de la cathédrale. On entreprendra au cours des prochains mois la rénovation elle-même de cet édifice.

Quant à l'évêché, il semble bien qu'il devra être reconstruit en raison de son grand âge et des nombreuses réparations qui sont devenues nécessaires. Il appartient toutefois à la Corporation Episcopale de prendre cette décision et de donner suite si elle le désire aux nombreuses recommandations contenues dans l'Etude de Rénovation Urbaine du Centre-Ville, concernant l'évêché, la cathédrale et les terrains environnants.

Saccage du motel Canadien

Deux individus condamnés à l'amende pour méfait public

Deux individus ont changé la nature de leur plaidoyer, hier matin, en se reconnaissant coupables, par la voix de leur procureur Me Jean Mehot, d'une accusation leur reprochant d'avoir causé des dommages matériels estimés à \$500 au Motel Canadien, à Ste-Marthe du Cap. Les deux prévenus sont René Olivier et Louis-Georges Rivard.

On se souvient qu'un troisième individu, Jean-Paul Caron, du Cap également, a dernièrement été condamné par son honneur le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de \$100, après qu'il fut déclaré coupable de la même accusation que les deux co-accusés précités.

Hier matin, Olivier et Rivard ont été condamnés à payer respectivement une amende de \$50, à défaut de quoi ils devront purger une peine d'un mois d'emprisonnement. "Il m'apparaît évident, de souligner le juge, que votre responsabilité était moindre que celle de Caron, dans l'affaire".

Par ailleurs, un Trifluvien, Normand Ducharme, accusé de s'être introduit par effraction à l'intérieur de la maison d'habitation de M. Veillette, qu'il appelait son oncle, domicilié au 641 de la rue St-Georges, a été condamné à purger une peine d'un mois d'emprisonnement. Le méfait remonte au 25 décembre dernier.

Le prévenu a imploré la clémence de la Cour, en expliquant au juge Girard qu'il avait faim, et que son oncle était absent de chez lui. "Je n'avais pas d'argent", a-t-il dit, après quoi le juge a rétorqué qu'on ne s'introduisait quand même pas de cette façon chez les gens.

Début d'incendie rue Ste-Angele

Huit sapeurs-pompiers du poste de police no 2, sous la direction du sergent Roger Fréchette, ont rapidement maîtrisé un début d'incendie qui avait originaire au deuxième d'une maison de trois étages, abritant six logements, au 838 rue Ste-Angele à Trois-Rivières. L'alerte a été déclenchée vers 5h43, lundi soir, et les sapeurs-pompiers ont utilisé deux camions-pompes pour se rendre chez M. Lionel Gravel, où le feu s'alimentait dans le plancher. Ils étaient de retour vers 6h10. Les dommages seraient minimes, causés surtout par l'eau et la fumée.



Abbé Carmel Paquin
AUMONIER



Bernard St-Arnaud
SECRÉTAIRE



M. Florent Sénéchal
PRÉSIDENT



Grégoire Bernard
VICE-PRÉSIDENT



François Cloutier
DIRECTEUR



René Drolet
DIRECTEUR



Paul-E. Neault
DIRECTEUR

La direction et les membres de
TAXI CO-OP de TROIS-RIVIERES
ASSOCIATION COOPERATIVE

vous remerciant sincèrement de votre encouragement et de votre coopération pendant l'année 1965. Ils vous offrent leurs meilleurs vœux de

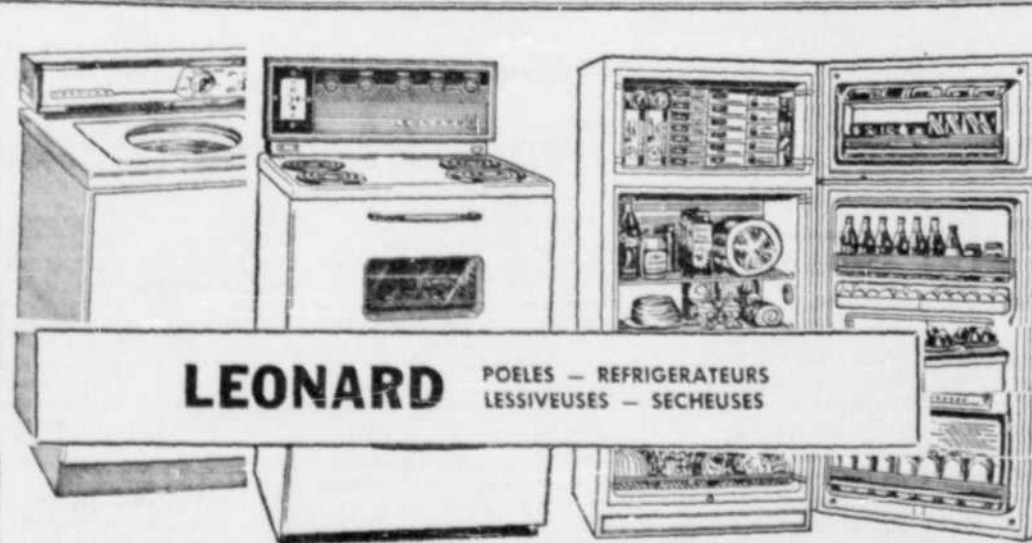
BONHEUR — SANTÉ — PROSPERITÉ

TAXI CO-OP
TEL.:
378-5444



Paul-Émile LORANGER
gérant

ANDRÉ LACOURSIÈRE
comptable



LEONARD POELES — REFRIGÉRATEURS
LESSIVEUSES — SÈCHEUSES

Le Roi des bas prix **LORANGER**
ELECTRIQUE-TV

LE ROI DES BAS PRIX VOUS FAIT ECONOMISER EN MEUBLANT VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

LORANGER ELECTRIQUE-TV
COUPE DES PRIX
déjà coupés
durant sa grande VENTE
ENTRE NOEL et JOUR de L'AN

LES FAMEUX PRODUITS

LEONARD

SONT EN VEDETTE

Soyez les premiers
à vous prévaloir
d'une telle
qualité offerte
à de tels bas prix.

93-97, Plaza Fusée
Cap-de-la-Madeleine
FR 5-8951-52

FORTES
ALLOCATIONS
D'ECHANGE.



Ouvert
jusqu'à 9 hres
TOUS LES SOIRS

AUCUN COMPTANT
36 MOIS POUR
PAYER
1er PAIEMENT EN
FÉVRIER.

LE PLAN D'ACHAT
A TEMPERAMENT IAC

Assurance vie
sans aucune charge
supplémentaire.

Il s'adressera au comité des bills privés de la législature provinciale

Le conseil désire créer un comité exécutif

La glace cède sous un camion à La Pêrade

LA PÉRADE (G.N.) — Un camion, propriété de M. Roland Coderre, de St-Germain, dans le comté de Drummond, qui allait livrer un chargement de poches en jute, à l'office du village de cabanes de pêche, à Ste-Anne-de-la-Pêrade, a passé plusieurs heures en position précaire, hier soir, alors que la glace sur laquelle il se véhiculait a cédé.

L'incident s'est produit vers 9h15, hier soir, alors que les roues arrière du camion ainsi qu'une certaine partie de la boîte, se sont enfoncées dans la glace qui recouvre la rivière Ste-Anne. Jusqu'à 9h15, un camion-remorque du garage Shell à Ste-Anne, propriété de M. Armand Goulet, a tenté en vain de renflouer le camion. Devant l'insuccès des opérations, les manoeuvres ont dû décharger le camion de son chargement afin de l'alléger le plus possible.

Ce n'est que tard dans la soirée, que le lourd véhicule a pu regagner la terre ferme. Un détachement de la Sûreté provinciale de Ste-Anne a surveillé les opérations de dépannage, afin de prévoir toute éventualité de nature dangereuse.

A la Commission scolaire du Cap

Plan de pension pour tous les employés

CAP-DE-LA-MADELEINE — La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine a mis sur pied un plan de pension, afin d'offrir à tous ses employés autres que les enseignants, la meilleure sécurité possible au moment de la mise à la retraite. Cette pension qu'ils toucheront à l'âge de 65 ans, verra s'ajouter aux avantages du Fonds de rentes du Québec.

Le plan a été préparé par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec et est administré par l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie. Actuellement, la Commission scolaire n'a invité à participer à ce plan ou les employés ont à verser 3 1/2 % pour les premiers \$5,000 de salaire et 5 pour cent pour l'excédent, que ceux qui ont 55 ans ou moins.

Car, après étude, on en est venu à la conclusion que la pension versable à ceux qui ont plus de 55 ans, serait désavantageuse dans certains cas. Actuellement, on étudie une nouvelle formule qui permettrait à ceux qui ont plus de 55 ans de profiter avec avantage de ce plan de pension.

Jugement sera rendu le 13 dans la cause de G. Hubert

Son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix, a pris en délibéré la cause de Gérard Hubert, de Shawinigan, qui a subi son procès hier matin, sous l'inculpation d'avoir été trouvé en possession d'objets pouvant servir à l'effraction de maison, de coffres-forts etc. Il rendra jugement le 13 janvier prochain.

Selon l'acte d'accusation formulé contre le prévenu, il aurait été trouvé, le 22 octobre 1964, en possession de deux couteaux et d'un tournevis, ce dernier de dimensions considérables. En octobre 64, Hubert avait, par la voix de son procureur Me Guy Germain, de Shawinigan, enregistré un plaidoyer de non-culpabilité relativement à cette accusation, et il avait toujours par la suite maintenu son plaidoyer, lors des différentes remises de son enquête préliminaire.

Hier, à l'enquête du prévenu, les deux procureurs intéressés dans la présente cause, dont Me Claude Bisson qui occupait pour la Couronne, ont transquestionné différents témoins qui affirmaient que les objets précités avaient réellement été trouvés en possession de l'accusé. Cependant, durant sa plaidoirie, Me Germain a fait remarquer au tribunal qu'il fallait également tenir compte des circonstances et respecter le fait probable que les dits objets étaient normalement employés pour tout autre usage qu'à fins criminelles.

Deux policiers de la Sûreté municipale de Shawinigan, ont témoigné qu'ils avaient découvert les objets dans le véhicule automobile conduit par l'accusé. L'agent Claude Boisvert a dit que l'un des couteaux avait été trouvé, dans le passé, conduit Hubert devant les tribunaux shawiniganais sous l'inculpation de dissimulation d'arme offensive. "Mais il avait été acquitté, a-t-il poursuivi. Dans sa plaidoirie, Me Germain s'est servi de cet élément pour représenter qu'un individu ne pouvait être poursuivi deux fois relativement à un couteau qui avait servi à dresser une preuve lors d'un précédent procès, d'autant plus que le prévenu avait été acquitté. L'épouse de l'accusé Hubert a ensuite été appelée à témoigner par Me Germain. Elle a déclaré avoir elle-même déposé le tournevis dans l'automobile sous prétexte qu'il lui servait à ouvrir les portes avant, qui n'avaient plus de poignée.



LA VIGNETTE CI-DESSUS illustre une partie des dégâts causés par un incendie hier matin, à la station de service Fina de M. Fernand Bédard, angle Lavendrye et Bellefeuille. Le bureau d'administration fut copieusement inondé, en plus de subir des dommages dus

aux flammes et à la fumée excessivement dense et noire. Les sapeurs de Trois-Rivières, répondant à deux alarmes ont combattu l'élément destructeur pendant une heure et 30 minutes. Les dommages s'élevaient à environ \$25,000 ou \$30,000.

Les trois postes conjuguent leurs efforts

Un incendie au garage Bédard cause des dégâts évalués à près de \$30,000

par Michael BURMAN

Un incendie a causé environ \$30,000 de dommages, hier matin, à une station de service Fina, angle Lavendrye et Bellefeuille. Il semble qu'une explosion dans une fournaise ait donné naissance à l'élément destructeur.

La première alarme fut sonnée à 7h20, et une seconde alarme, générale celle-là, à 7h27. Les sapeurs des trois postes de police et les camions de deux postes, se rendirent sur les lieux du sinistre. Le directeur adjoint, M. Roland Potras, dirigeait les sapeurs. Il était secondé dans ses fonctions par les trois capitaines, soit MM. Henri Lavoie, Lucien Adam et Wilson Massicoté.

A l'arrivée des sapeurs, le feu faisait rage dans la cham-

bre des fournaises où s'est produite une ou deux explosions. Le toit s'est écroulé. L'élément destructeur s'est communiqué dans l'atelier de réparation, endommageant un camion-remorque et une automobile qui y étaient garés. Le plafond fut sévèrement touché ainsi que les murs.

D'un autre côté, soit dans le bureau de l'administration, les sapeurs ont pu empêcher le feu de se propager. Il en résulta une couche de glace laissée après le passage des boyaux et

la saleté de l'épaisse fumée noire qui s'est dégageée du feu d'huile tout au cours de l'incendie.

Une vitrine a volé en éclats et quelques vitres furent cassées dans les portes du garage. Le feu fut heureusement tenu à l'écart de la réserve de gazoline souterraine de la station de service.

La bâtisse est la propriété de Canadian Petroleum Ltd. sise au No civique 850, rue Lavendrye. Elle était occupée par M. Fernand Bédard.

La ville emboîte ainsi le pas dans une nouvelle tendance qui s'inscrit au Québec

par Jean GUILBERT

Le conseil de ville a décidé, hier soir, de demander à la législature provinciale d'amender la charte de la cité de Trois-Rivières de façon à permettre la création d'un comité exécutif pour prendre charge de l'administration des affaires de la ville.

Il s'agit de la principale demande de modification à la charte contenue dans un projet de loi soumis, hier soir, en séance de commission permanente, par le chef du Contentieux, Me Ludovic Laperrière. Le conseil se propose de soumettre ce projet de loi au comité des bills privés qui siégera lors de la prochaine session parlementaire québécoise.

Le conseil de ville a d'ailleurs autorisé, hier soir, le maire et le greffier municipal à signer la pétition introductrice concernant le projet d'amendement à la charte et a désigné Me Philippe Brais, conseiller législatif et M. Germain Hébert, député du comté de Nicolet comme parrains du projet de loi.

Si la législature provinciale donne suite au projet de loi, le conseil exécutif pour la cité de Trois-Rivières, notre ville emboîtera ainsi le pas dans une nouvelle tendance qui s'inscrit présentement au Québec concernant l'adoption de ce nouveau mode administratif pour les cités les plus importantes. L'on sait que la ville de Montréal possède un comité

exécutif depuis nombre d'années. Tout récemment la législature provinciale en fondant la nouvelle ville de Laval décidait d'appliquer la formule du comité exécutif et le rapport de la Commission Sylvestre sur l'administration de la ville de Québec préconisait la création d'un comité exécutif avec pouvoirs accrus pour le

maire pour prendre charge de l'administration municipale. Le conseil de ville, en acceptant le principe du comité exécutif, hier soir, et en décidant de présenter un projet de loi modifiant la charte de la cité en ce sens, emboîte ainsi le pas dans ce qui est appelé à devenir le nouveau mode administratif des grands centres urbains au Québec.

Le conseil exécutif

Qu'est-ce au juste qu'un conseil exécutif? Le projet de loi soumis, hier soir, par le chef du Contentieux, Me Ludovic Laperrière est parfaitement clair sous ce rapport. Le conseil, après deux heures de discussions sur ce projet et après l'avoir lu et commenté article par article, a décidé d'accepter le projet en y apportant certains changements.

Le conseil exécutif devient en quelque sorte le corps administratif de la cité avec le gerant municipal. Il se composera, si la législature donne suite à la demande du conseil de ville, du maire et de quatre échevins choisis par le conseil. A ce sujet, le premier magistrat, son honneur le maire Gérard

Dufresne, n'a pas caché qu'il préconisait la formule de trois membres seulement pour former le comité exécutif au lieu de cinq, soit le maire et deux échevins nommés par le conseil. Le gerant municipal est appelé à siéger avec le conseil exécutif mais il n'a pas droit de vote et son rôle est purement consultatif. Son rôle est alors d'administrer les affaires de la cité sous l'autorité du comité exécutif.

Changements

Quel est le rôle du comité exécutif? Comme nous le disions précédemment, son rôle est de prendre charge de l'administration municipale. Le chef du Contentieux, dans ses notes explicatives accompagnant son projet de loi, souligne très bien le pourquoi d'un comité exécutif.

Pouvoirs du conseil

Au conseil de ville revient le rôle de législateur et il conserve également un pouvoir de regard sur les décisions du comité exécutif puisque celui-ci doit lui faire approuver la plupart des décisions. Il appartient encore au conseil de ville d'adopter les budgets de consigner les contrats de la cité, d'adopter les règlements municipaux, de créer les nouveaux services, d'exiger des rapports concernant l'administration d'approuver le plan de classification des fonctions des employés municipaux et l'échelle de salaire.

Certains échevins s'opposaient au début

La décision du conseil de ville de doter la Cité d'un comité exécutif comme les villes de Montréal et Québec ne s'est évidemment pas fait sans aucune discussion. Dès le début, quelques membres du conseil voyaient dans ce comité exécutif "la centralisation des pouvoirs du conseil dans les mains de deux ou trois", de façon à ce que les membres du conseil deviennent des "marionnettes" dans l'exercice de leur pouvoir. Un comité composé de "deux échevins tripotant" ou finalement la formation d'une clique pour contrôler l'administration municipale.

Les premiers opposants furent les échevins Léo Thibault, Jos Guay et Antoine Gauthier. L'échevin Fernand Gosselin qui est le promoteur du projet était évidemment pour et a tenté de démontrer à ses collègues le bien-fondé de cette nouvelle mesure.

"C'est une mesure qui a accélééré l'administration municipale, a-t-il déclaré. Nous devons décharger un peu les épaules du gerant municipal, d'ailleurs celui-ci en a besoin."

Les échevins Jean-Denis Marcoux, Aimé Lefrançois, Germain Deschênes, Gaston Valières et Gilles Lupien ne se prononcèrent pas au début. Ils acceptèrent toutefois le principe de créer un comité exécutif lorsque le maire Dufresne demanda finalement à chaque membre du conseil, l'un après l'autre de se prononcer à ce sujet.

Interrogé par l'échevin Fernand Gosselin, le gerant municipal, M. Roger Lord qui est directement concerné dans ce projet puisque présentement un homme porte le rôle du futur comité exécutif est sa propre tâche, a déclaré: "J'y vois quelque chose de bien pour l'avenir".

Un maire sans pouvoir

Le maire Gérard Dufresne se prononça alors ouvertement en faveur du comité exécutif. "Je trouve que le maire a besoin de pouvoirs et le maire de Trois-Rivières dans la situation actuelle n'a pas de pouvoir. Pourtant la commission Sylvestre sur l'administration de la ville de Québec recommande que le maire soit celui qui prenne charge de la Cité et qu'il ait un rôle administratif et non pas purement législatif comme ici."

Etude du projet

Constatant l'opposition chez nombre de ses collègues l'échevin Gosselin a la suggestion du maire proposée alors que le conseil entreprenne une étude du projet de comité exécutif tel que soumis par le chef du Contentieux. Son coi-

lège, l'échevin Gérard Bourget seconda la proposition. Comme seuls les échevins Antoine Gauthier, Léo Thibault et Jos Guay se prononcèrent contre, le maire décida d'entreprendre sur le champ cette étude et commença la lecture du projet de modification à la charte, article par article.

La discussion se poursuivra sur chacun des articles apportant ici et là quelques changements et lorsque les membres du conseil cesseront leurs discussions à 6h30 pour aller souper, on aura la conviction que le projet qui au début avait rencontré beaucoup d'opposition, avait maintenant rallié l'assentiment de tous les échevins.

OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE SKI DU KIWANIS

au MONT-CARMEL
SAMEDI, le 8 JANVIER
pour les garçons et filles de 7 à 14 ans de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

• COURS GRATUITS
pour des instructeurs qualifiés.
• TRANSPORT GRATUIT
par autobus
DÉPART: 7, Rivières du nouveau
marché à 9 h. s.m.

DÉPART: du CAP, Église Ste-Madeleine, Restaurant Le Nouveau (coin Ste-Madeleine et Foyers) École Ste-Bernadette, à 9 h. s.m.

CF
IMPRIMERIE
Des Forges
LITE



Le chanoine Joseph Duval

Il conquist son doctorat en théologie.

Docteur en théologie

Le chanoine Joseph Duval, curé de La Pêrade est décédé subitement dans son presbytère

Le chanoine Joseph Duval est décédé subitement hier matin, à son presbytère de Ste-Anne de la Pêrade, un peu avant d'aller célébrer sa messe. Il avait été malade depuis quelques temps. Il fut même hospitalisé à quelques occasions au cours de l'année. Il avait cependant repris ses activités depuis peu.

Le chef spirituel du diocèse, S. E. Mgr Georges - Léon Pelletier, chantera le service funéraire vendredi après-midi à 2 heures 30 en l'église paroissiale de Ste - Anne-de-la-Pêrade. Il est probable également qu'un service soit chanté dans la matinée à l'intention des enfants.

Le chanoine était nommé curé de Ste-Anne-de-la-Pêrade le 8 février 1948. La même année, il faisait reconstruire le presbytère et ordonnait des réparations pour l'église. Pendant toute sa vie, il s'était occupé des jeunes dans les écoles.

Le disparu était né à St-Tite, comté de Champlain, le 16 mai 1900, de Pierre Duval, journalier, et d'Odiana Desguise. Il fit ses études classiques au séminaire St-Joseph de Trois - Rivières et sa théologie au Grand Séminaire de Trois-Rivières. Bachelier es-

lettres (1921-22), et de théologie dogmatique au Grand Séminaire (1933-36), directeur du comté des jeux (1928-33; et 1936-37).

L'abbé Duval devient vicaire à la cathédrale de Trois-Rivières de juillet 1937 à mars 1939, puis vérificateur des livres des Fabriques de mars 1939 à juin 1946. Il fut ensuite nommé procureur à l'évêché de Trois - Rivières, jusqu'à février 1948. Pendant ce temps, il était aumônier du Jardin de l'Enfance, soit de septembre 1943 à février 1948.

Il fut nommé curé de Ste-Anne-de-la-Pêrade le 8 février 1948, où il a reconstruit le presbytère; chanoine titulaire de la cathédrale de Trois-Rivières depuis le 22 juin '39; vicaire forain depuis 1948; membre du Conseil d'administration et d'Expertise, (1939-48); examinateur synodal nommé en 1949, membre du Conseil de Vigilance depuis le 30 septembre 1950.

Le chanoine Duval a effectué un pèlerinage en Terre-Sainte en 1927. Il fut directeur vicarial des Ligues du Sacré-Coeur (vicariat forain No 11) depuis 1951. Il était en fin aumônier d'Action catholique et d'Associations pieuses.

Me Claude Wagner réussira-t-il, enfin, à faire légaliser les loteries provinciales?

On en parle depuis longtemps. Très longtemps. C'est un sujet qui revient périodiquement sous les feux de l'actualité, depuis des décennies. On en a tant entendu parler que lorsqu'il en est question une fois de plus, on a envie de supplier les autorités de n'en plus dire un mot jusqu'au moment où on aura pris les moyens qui s'imposent pour que ça devienne un fait accompli.

Les gouvernements qui ont dirigé la province de Québec depuis vingt ans et plus ont, à un moment ou l'autre de leur règne politique, promis de faire légaliser les loteries provinciales afin d'assurer aux provinces des revenus supplémentaires dont elles ont grand besoin. Québec a particulièrement réclamé une telle mesure. Mais Ottawa s'est obstiné à refuser d'amender le code pénal. Et ce sont les "sweepstakes" étrangers qui ont continué de faire fortune chez nous.

Il existe dans les statuts de la province une loi instituant une loterie provinciale. Elle date des premières années de l'administration Duplessis. Elle n'a jamais été appliquée parce que les loteries sont bannies par le code criminel qui relève de la juridiction du gouvernement central, lequel n'a jamais voulu y changer quoi que ce soit à ce sujet. Pourtant, Dieu sait comme l'opinion populaire est favorable à une loterie d'Etat, au Québec.

Oublié pendant une longue période, le projet de loterie fut ravalé par le premier ministre Jean Lesage, lors de la conférence fédérale-provinciale de novembre 1963. Dans sa déclaration d'ouverture, le chef libéral québécois exprimait, au nom de son gouvernement, le désir que le code pénal soit amendé pour permettre l'institution de loteries provinciales. Le sujet fut abordé par les procureurs généraux des provinces mais n'eut pas de lendemain.

Voici maintenant que Me Claude Wagner reprend l'offensive. Le ministre de la Justice est favorable à une loterie provinciale et à l'intention de demander des amendements majeurs au code pénal, de façon à la légaliser, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice, les 6 et 7 janvier prochain. M. Wagner pense qu'il est préférable que l'Etat provincial ou fédéral contrôle ce genre d'activités

et en possède l'entière disposition. Aussi entend-il demander que les loteries légalisées restent toujours sous contrôle gouvernemental. On ne saurait l'en blâmer. Car si l'ensemble de la population québécoise désire une loterie provinciale, elle n'aurait pas que la légalisation de ce genre de jeu de hasard permette l'application de nouvelles formes de "rackets" par des gens peu scrupuleux. On comprend qu'un contrôle sévère devra être exercé.

M. Wagner a un franc-parler qui plaît à la population. C'est ce qui l'a amené à porter un jugement sévère sur les dispositions du code pénal concernant les loteries. "Je suis contre les lois hypocrites, dit-il, même si à titre de ministre de la Justice, je suis obligé de voir à leur application stricte. Or, les articles qui, dans le code pénal, interdisent la loterie sous toutes ses formes, sont des articles hypocrites parce qu'ils peuvent prêter à toutes sortes d'interprétation..."

C'est la saisie récente de billets de la loterie irlandaise, à Montréal, qui a incité le ministre de la Justice du Québec à remettre de l'avant le projet d'une loterie québécoise. Des incidents de ce genre soulèvent toujours des protestations dans le public qui en profite pour réclamer une loterie gouvernementale. Une telle institution existe dans plusieurs pays et le Canadien ou le Québécois admet difficilement que ce soit mal pour lui si c'est bon à l'étranger.

Parce que les loteries sont défendues au Canada, il arrive actuellement, comme l'a si bien dit le ministre, que celles qui existent clandestinement sont contrôlées par une certaine pègre qui bénéficie de l'argent versé par les fanatiques de ce jeu de hasard pour maintenir son importance et son influence. D'autant plus que l'argent consacré à ces tirages ne profite pas aux Québécois. On estime que quelques millions de dollars s'en vont ainsi à l'étranger, alors qu'ils pourraient servir à des fins provinciales.

La population québécoise surveillera avec un vif intérêt les démarches de son ministre de la Justice en vue de faire légaliser les loteries. Elle souhaite qu'elles soient couronnées de succès le plus tôt possible.

Paul-Emile Plouffe

Un coup de barre à droite?

C'est par le discours du budget que nous connaissons l'orientation de la politique économique du gouvernement Pearson. Jusqu'ici tout est spéculation. M. Walter Gordon, l'ancien ministre des Finances, avait une politique bien à lui. Il avait su lui donner un accent nationaliste, selon certains de ses critiques. Ce serait plus juste de dire qu'il la pensait en fonction des intérêts canadiens. Son successeur M. Mitchell Sharp, actuellement en repos au Mexique, ne rentrera au pays que le 31 décembre.

Sa politique économique ne sera point celle de son prédécesseur. Cela est certain. Mais dans quelle mesure va-t-elle s'en éloigner?

Il se pose un point d'interrogation : les idées de M. Winters, successeur de M. Sharp au ministère du Commerce. Dans quelle mesure peuvent-elles peser sur les décisions de M. Sharp? Trois problèmes vont retenir leur attention dès le début : la loi des banques; notre commerce extérieur et le capital étranger investi au Canada.

Y aura-t-il comme d'habitude l'ont prédit un violent coup de barre à droite?

Cette méthode de gouverner n'est pas dans les habitudes de M. Pearson. C'est pourquoi si certaines modifications de la politique économique actuelle du gouvernement sont à prévoir, il semble peu sage de compter sur un changement brusque et radical.

N'oublions pas que le gouvernement est minoritaire. L'opposition compte un peu de tout, depuis le radicalisme du NPD en passant par le conservatisme du parti de M. Diefenbaker pour aboutir aux idées de droite de M. Thompson et de M. Caouette.

Voilà autant de nuances économiques dont le gouvernement Pearson devra tenir compte. Les partis d'opposition ne veulent pas d'un nou-

veau scrutin, mais d'un autre côté—et c'est surtout le cas des groupes secondaires—ils n'entendent pas vivre dans l'obligation de toujours répondre "oui".

La loi des banques aura, semble-t-il, priorité. Elle doit être revue tous les dix ans. Mais cette opération a connu deux ajournements depuis 1964.

La commission Porter a soumis un long rapport au gouvernement. Mais plusieurs de ses recommandations ne plurent pas à M. Gordon qui s'est gardé de les retenir. C'est le cas du taux d'intérêt limite. Les banques ont plus d'espoir avec le départ de M. Gordon de voir le taux d'intérêt retourner à la limite de sept pour cent, en vigueur en 1971 à 1974.

Les banques estiment qu'une hausse du taux d'intérêt à sept pour cent leur permettrait de verser de meilleurs intérêts et d'offrir une plus forte compétition aux compagnies de fiduciaire et aux compagnies de prêt.

Le rapport Porter a une saveur fortement centralisatrice. Les provinces l'ont disséqué et déjà il apparaît que le gouvernement Pearson marchera sur des charbons brûlants. La dernière prise de position par le premier ministre Lesage—et en cela toute la province l'appuie—est précise et sans la moindre équivoque: l'Ottawa devra demeurer dans les cadres de sa juridiction propre et ne point envahir celle des provinces.

Le faire serait de sa part risquer gros jeu. Et les périls sur la route du pouvoir central sont si nombreux et si redoutables que le diplomate Pearson ne risquera pas de se faire coincer entre le marteau et l'enclume.

Il n'a pas eu cette majorité absolue et forte qui l'aurait autorisé à prendre certains risques.

Hector Héroux

Sur une initiative du conseil de Yamachiche

Une innovation du conseil municipal du village de Yamachiche mérite d'être citée en exemple. Un bulletin municipal portant une brève analyse du taux de la taxe foncière et des renseignements généraux sur les réalisations et les projets de l'administration a été expédié à chaque propriétaire avec son compte de taxe. Ainsi, au moment où ils sont appelés à payer leur écot au Trésor municipal, les contribuables sont bien au fait des principales questions qui retiennent l'attention de leurs représentants au conseil.

L'initiative a été prise avec d'autant plus d'empressement par les autorités municipales qu'elles sont en mesure de faire part d'une réduction substantielle du taux de la taxe foncière.

De \$1.65 qu'il était l'an dernier, celui-ci est passé à \$1. Cette diminution importante, note le bulletin, est justifiée "par le bon état des finances et grâce à un pourcentage du retour de la taxe de vente provinciale payée par les hommes d'affaires de notre municipalité que nous remercions tout en leur souhaitant du succès dans leur com-

merce." Mais le bulletin souligne également la politique adoptée par le conseil au sujet de l'entretien des rues, de l'épuration des eaux, de la fusion du service de protection contre l'incendie, des travaux d'hiver et autres.

Le maire du village, M. Charles-Denis Girardin, fait part de son intention d'accompagner, chaque année, le compte de taxes, d'un bulletin aussi complet sur les questions municipales de l'heure. S'il arrive que certains citoyens se croient justifiés de reprocher à leur conseil de ne pas les renseigner suffisamment sur ses activités ce n'est pas ou ce n'est plus le cas pour le village de Yamachiche.

Plusieurs conseils municipaux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas l'avantage de jouir de la même publicité que les administrations plus importantes devraient trouver profit à suivre l'exemple donné par le conseil du village de Yamachiche.

Paul-Emile Plouffe

Ce qu'on dit : Washer

Ce qu'on doit dire : Rondelle

La Bible vous parle: Que rien ne t'empêche d'accomplir un vœu en temps voulu, et n'attends pas jusqu'à la mort pour être en règle.

(Eccl 18, 22)



Si ce n'était cette habitude de toujours grossir!

L'événement No 1 de l'année 1965

L'odyssée de Lucien Rivard

par la Presse Canadienne

C'est l'histoire rocambolesque des activités de Lucien Rivard qui a été placée en première place des événements de l'année par les chefs de l'information qui ont participé à un relevé effectué par la Presse Canadienne.

Les activités du traficant de narcotique de Montréal — évasion, reprise, procès et faits politiques s'y rattachant — ont surclassé aisément les élections générales de novembre dernier dans ce relevé annuel. L'enquête Dorion prospectivement dite s'est classée au

troisième rang.

Sur la scène internationale, l'événement numéro un au Canada a été la mort de sir Winston Churchill le 24 janvier. Vient ensuite la "marche" dans l'espace d'un cosmonaute russe le 18 mars et les émeutes de Los Angeles au mois d'août.

Ce relevé a été dressé d'après le choix des chefs de l'information des journaux affiliés à la Presse Canadienne et les stations de radio et de télévision desservies par Broadcast News, filiale de la Presse Canadienne. On leur a demandé de choisir les six prin-

cipaux événements au Canada et dans le monde durant l'année qui s'achève.

L'enquête présidée par le juge Frédéric Dorion sur la manière dont le gouvernement fédéral avait traité de la prétendue affaire de pot-de-vin dans le cas Rivard est le seul événement qui se soit maintenu au relevé de 1964 à 1965.

Voici le relevé:

1— L'odyssée de Lucien Rivard.

2— Les élections générales du huit novembre dont est sorti un deuxième gouvernement libéral minoritaire.

3— L'enquête Dorion et la publication le 29 juin de son rapport qui censurait le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, pour son comportement dans l'étude de la demande de libération sous caution de Lucien Rivard et la prétendue offre de pot-de-vin à laquelle aurait été lié un collaborateur du ministre de la Justice.

4— L'avalanche du 18 février sur le camp de mineurs de Granduc en Colombie-Britannique qui avait fait 26 morts.

5— L'écrasement d'un avion des Canadian Pacific Airlines dans le centre de la Colombie-Britannique le huit juillet qui avait fait 52 morts et la question de savoir si cette explosion était due à un accident ou à une main criminelle.

6— La mort de 28 personnes dans une maison de rapport de Ville La Salle éventrée par l'explosion d'une conduite de gaz naturel le 1er mars.

Venaient ensuite la découverte d'un réseau d'incendiaires et la grande panne d'électricité dans le nord-est de l'Amérique du Nord le neuf novembre.

Dans le monde:

1— La mort de sir Winston Churchill.

2— La "marche" d'un Soviétique dans l'espace et les émeutes de Los Angeles.

3— La déclaration unilatérale d'indépendance par le régime de M. Ian Smith en Rhodesie le 11 novembre.

4— L'escalade dans la guerre du Vietnam.

5— La visite du pape Paul VI aux Nations unies et son appel en faveur de la paix devant l'Assemblée générale.

Venaient ensuite la grande panne d'électricité et le conflit indo-pakistanaise.

Aux Etats-Unis, les chefs de l'information ont donné la section suivante à la Presse Associée: 1— Intensification de la guerre au Vietnam; 2— Les émeutes de Los Angeles; 3— Le programme législatif du président Johnson; 4— La grande panne d'électricité; 5— Les programmes spatiaux américains et soviétiques; 6— La marche des défenseurs des droits civiques à Selma en Alabama.

Recherche spatiale

Coopération France-URSS

MOSCOU (AFP) — L'académicien soviétique Anatoly Blagoravov, 72 ans, l'un des pères de la cosmonautique soviétique, a révélé que des contacts précis avaient été pris et se poursuivaient entre savants soviétiques et français en vue de coopérer dans les domaines de la recherche spatiale.

"Par un accord tacite, il a été décidé de ne pas dévoiler la teneur de ces contacts. Ils se poursuivent entre savants qui ne cherchent pas de publicité", a-t-il ajouté.

M. Blagoravov, qui est vice-président du comité international pour l'étude du cosmos, a fait ces déclarations au cours d'une interview exclusive à l'AFP.

L'académicien est resté dans le vague en ce qui concerne la possibilité de lancements de satellites français par des fusées soviétiques.

Il a admis que le fait que le polygone de lancement de Baykonour soit une zone interdite constituait une difficulté. "Ce centre a des aspects militaires, a-t-il dit. Les lancements cosmiques sont encore étroitement subordonnés au matériel militaire, et cela limite dans une certaine mesure les possibilités de la recherche scientifique".

M. Blagoravov, qui est également un général d'artillerie en retraite, a estimé que le polygone soviétique de lancement serait ouvert "un jour". "Jusqu'à présent, a-t-il ajouté, aucun étranger n'y a été admis".

Coopération

Il a félicité les savants et ingénieurs français pour le lancement du satellite A-1 et réaffirmé que "la France était maintenant la troisième puissance cosmique".

Tout en exposant les limites actuelles de la coopération spatiale en général, l'académicien a insisté sur la nécessité de cette coopération. "La découverte spatiale est un trop vaste problème pour qu'il soit possible de la mener à bien en utilisant les moyens d'un seul pays", a-t-il dit.

Comme exemple de cette coopération naissante, il a cité l'utilisation du satellite soviétique Molnia pour la transmission d'URSS en France d'émissions de télévision en couleurs par le procédé Secam.

L'URSS et les Etats-Unis échangeront actuellement et d'une façon permanente des observations météorologiques effectuées par des moyens terrestres, a-t-il dit. Ces observations sont transmises par télex, par téletype et par radio.

Prochains mois

Dans le courant de 1966, a-t-il ajouté, ces échanges porteront également sur des informations recueillies par les satellites météorologiques des deux pays.

M. Blagoravov a ensuite chaudement félicité les savants et les cosmonautes américains pour le grand succès du rendez-vous des deux dernières capsules Gemini. "Mais il ne faut pas se laisser aller à l'URSS à pris du retard. Je conseillerais d'attendre avant de juger".

Le but prochain étant la lune, a-t-il dit, Américains et Soviétiques se sont en quelque sorte répartis le travail. Tandis que les premiers progressent vers l'opération "Junction", les Soviétiques concentrent leurs efforts sur l'opération "Alunissage".

L'académicien a confirmé que l'échec relatif de Luna-8 avait eu pour cause une ultime défaillance mécanique et "des éléments inattendus, inconnus, dus à la nature du relief lunaire".

Avertissements sur les paquets de cigarettes

NEW YORK (AFP) — La mention "Attention, les cigarettes peuvent être dangereuses pour votre santé", imprimée sur le côté des paquets de cigarettes, sera obligatoire aux Etats-Unis à partir du premier janvier 1966, aux termes d'une loi fédérale signée au courant de 1965. D'ores et déjà, certaines marques de cigarettes sont vendues avec cette mention.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDE LE 31 OCTOBRE 1925 TELEPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Cœur du Québec OU IL N'Y A PAS de censeur: 12.00 6.25 3.50 1.50
Au Canada: 25.00 13.00 7.00 3.00
En dehors du Canada: 25.00 13.00 7.00 3.00



AUBAINES

ALIMENTAIRES LTÉE

950, DES RECOLLETS

TROIS-RIVIERES



SALADE

FRAICHE - FERME
CROUSTILLANTE

E.U. N° 1

"Ça c'est une aubaine"

.19

RAISINS ROUGES

LA LIVRE

EMPEREUR N° 1 DE CALIFORNIE

"Ça c'est une aubaine"

.10

DINDES

CRY-O-VAC EVISCEREES
CAT. B PRETES POUR LE FOUR

20 LBS ET PLUS - LA LB

(6 LBS à 18 LBS 45¢ LA LB)

"Ça c'est une aubaine"

.39

LONGE DE PORC

BOUT DES COTES

BOUT DU FILET

COTELETTES

LA

LA

LA

LB

LB

LB

.59

.69

.79

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS...

MARGARINE

GOLD BRAND - Paquet de 1 lb

5 / 1.00

GATEAUX

AUX

FRUITS

SUPERBE - 1 livre (2 lbs .97 - 3 lbs 1.45 - 5 lbs 2.45)

.49

LIQUEURS

SAVEURS ASSORTIES

30 ONCES

"Ça c'est une aubaine"

.09

CHOCOLAT

AUX

CERISES

MOIRS - Boîte de 12 on.

.79

BISCUITS

SODA

3 / 1.00

SALTINES - McCormick - Boîte de 1 lb

CAFE INSTANTANE

NESCAFE

POT DE 10 ON.

"Ça c'est une aubaine"

.29

ARACHIDES

Brunes.

"York". Sac de 13 on.

3 / 1.00

OIGNONS ROUGES

ou verts. - McLarens

Pot de 8 on.

3 / 1.00

NOIX ASSORTIES

Salées. - "Jack Snaks"

Sac de 14 on.

.69

OLIVES OIGNONS

ou Gherkins Oriental.

Pot de 8 on.

3 / 1.00

JUS DE TOMATES

HUNT'S

QUALITE DE FANTAISIE

BOITE DE 20 ON.

"Ça c'est une aubaine"

8 / 1.00

BANQUE

PETIT COCHON DE PLASTIQUE

ROUGE VERT OU BLEU

"Ça c'est une aubaine"

.07

FARCE A VOLAILLE

GRISOL - Boîte de 10 on.

.39

SAUCE AU BOEUF

INSTANTANEE - GRISOL - 6 onces Rég. .69

.49

MELANGE A GATEAUX

DUNCAN HINES

BLANC OU CHOCOLAT

BOITE DE 19 ON.

"Ça c'est une aubaine"

.39

CREME GLACEE

GRENACHE - SAVEURS ASS. - Contenant 3 chopines

.59

FRAISES

OU FRAMBOISES

CONGELEES - FROZO - Boîte de 15 on.

2 / .89



BREUVAGE A L'ORANGE

OASIS

BOITE DE

48 ON.

4 / 1.00

CERISES MARASHINO

Rouges. - McLarens.

Pot de 16 on.

.59

GHERKINS SUCRES

McLarens.

Pot de 20 onces.

.59

BETTERAVES

Tranchées. - Marinées.

Gauvin. - Pot de 24 on.

.19

KETCHUP AUX TOMATES

"Heinz"

Bouteille 11 onces.

2 / .49

GELEE EN POUDRE

JELL-O

BOITE DE 3 ON.

"Ça c'est une aubaine"

.09

VERRES

A COLA

CAPACITE 7 ONCES

"Ça c'est une aubaine"

.05

EPARGNEZ TOUT EN ENCOURAGEANT UNE COMPAGNIE CANADIENNE-FRANCAISE

La ville engage 156 hommes pour les travaux d'hiver

GRAND'MÈRE — La ville de Grand'Mère compte 156 sur-nommes parmi ses employés et tous sont affectés à des travaux qui sont exécutés dans le cadre du programme d'entretien aux travaux d'hiver, pour combattre le chômage saisonnier.

C'est ce qu'a précisé le gerant de la ville, M. Jean-C. Bérubé, que nous avons rencontré récemment.

La majorité de ces hommes travaillent à la pose d'un égout collecteur dans le parc de la rivière Grand'Mère. En fait, on remplace des tuyaux de 24 et 36 pouces de diamètre par un tuyau de 54 pouces de diamètre sur une distance d'environ 1500 pieds. Les vieux tuyaux étaient devenus insuffisants à remplir le rôle pour lequel ils avaient été installés.

De plus, on est à faire un agrandissement au garage municipal. On y aménagera les bureaux du service de l'électricité, les ateliers de réparations de ce service ainsi que le bureau du surintendant de ce département de la ville.

De plus, une partie du garage servira au remisage de l'équipement qui appartient à la ville et qui n'est pas en réparation. La bâtisse logera aussi les ateliers de réparations de la ville et le magasin.

Des travaux d'égouts sont également commencés sur l'avenue CPE-CNR, ce qui procurera de l'emploi à d'autres chômeurs.

Les ormes

M. Bérubé a aussi mentionné que la ville est à abattre des ormes, victimes de la maladie hollandaise. Le ministère fédéral de l'Agriculture a fait l'inspection des arbres et dépisté les ormes malades. La Consolidated Paper Corporation Limited en a ensuite fait l'arrimage. Plus tard, on a marqué les arbres malades et on a dû les abattre.



DES TRAVAUX de chômage d'environ \$336,000 sont effectués par la ville dans le but de combattre le chômage saisonnier. Sur cette photo, nous reconnaissons Son Honneur le maire Hermidas Prud'homme, quelques échevins et les officiers supérieurs de la ville qui se sont rendus sur le chantier du parc de la rivière Grand'Mère où l'on pose un égout collecteur de 54 pouces de diamètre sur une distance d'environ 1500 pieds.

"L'adolescence est une période de révolution" (Mme Thibeault)

SHAWINIGAN — Mme Pierrette Thibeault a traité de l'adolescence de 12 à 20 ans devant les membres du comité féminin des syndicats nationaux de Shawinigan, lors d'une assemblée générale de ce groupement. Elle a surtout appuyé sur la psychologie des jeunes filles de cet âge.

Pour mieux comprendre ces adolescentes, la conférencière a invité les mères de famille à faire un retour sur le passé et se rappeler les années où elles avaient cet âge. "L'adolescence est une période de révolution. C'est le plus grand bouleversement dans la vie de toute personne et c'est normal, c'est une saison de la vie," a affirmé Mme Thibeault.

Elle a poursuivi en disant que durant cette période de la vie, il y a trois étapes à franchir, soit la prépuberté de 10 à 12 ans, l'adolescence de 12 à 16 ans et la grande adolescence de 16 à 20 ans.

"Il faut préparer l'éducation sexuelle très jeune, ne pas être trop sévère devant une faiblesse du garçon, lui faire comprendre qu'il peut se reprendre. La mère doit montrer à sa fille la beauté, la grandeur de la maternité, lui expliquer les difficultés qu'elle peut rencontrer dans la vie tout en lui faisant acquiescer une grande espérance dans l'avenir. C'est à l'âge où on doit développer chez le jeune le goût du beau comme par exemple la céramique, la peinture," dit Mme Thibeault.

La conférencière a souligné que les parents doivent s'armer de patience, car la période difficile de l'adolescence dure de 12 à 20 ans. Le jeune fille souffre alors d'insécurité, elle est curieuse, surtout des choses de la sexualité. Mme Thibeault a aussi mentionné que l'adolescente fait des crises de la foi, elle doute. Sans s'en rendre compte, elle subit l'influence du milieu, elle est timide, manque de vocabulaire.

Etant changeante, elle manque de suite, de persévérance. Sa sensibilité est très développée et tous les événements de l'extérieur la frappent. Le rêve la captive, et son imagination est très vive. Se distinguer des autres est un besoin et l'indépendance s'empare d'elle.

Quant à l'adolescente de 12 à 16 ans, elle s'identifie avec l'héroïne, qu'elle rencontre dans ses lectures ou au cinéma. Celle de 16 à 20 ans réalise qu'elle peut faire quelque chose de sa vie, elle s'embellit, manque encore de réel et vit souvent dans la lune.

Durant cette période, la mère doit faire appel à sa fierté de grande, lui faire confiance, dialoguer calmement avec elle. L'exemple la frappe beaucoup et il faut la prendre au sérieux, l'encourager lorsqu'elle pratique un sport.

Mme Thibeault a terminé en faisant part de certaines statistiques comme par exemple, en 1960 au Canada, un mariage sur cinq était contracté entre adolescents. Aux États-Unis, 31% des filles mariées entre 14 et 18 ans attendaient un enfant avant même de recevoir le sacrement de mariage. Elle souligne que les requêtes matrimoniales conduisent très souvent à des familles.

Pour les policiers de Shawinigan-Sud

Les appels de nuit reçus au poste No 1?

SHAWINIGAN — Les appels de nuit aux policiers de la ville de Shawinigan-Sud, seront-ils reçus par le poste de police No 1 de Shawinigan? Le conseil municipal a chargé le directeur de la Sécurité municipale d'étudier tous les aspects de cette question, afin de voir s'il n'y aurait pas d'inconvénients graves à cette manière de procéder.

Lors d'une récente rencontre entre les membres du conseil et le directeur Léopold Gilbert, ce dernier a émis l'opinion que la chose est possible. Il a cependant souligné qu'il faudrait à ce moment là que des commis soient engagés à l'échange téléphonique du nouveau poste. Ce travail est actuellement fait par des policiers.

Si ce projet se concrétise, il faudra également que les radios des autos-patrouille de ces deux municipalités soient sur la même longueur d'onde pour permettre la communication ou qu'un émetteur sur la longueur de Shawinigan-Sud soit aménagé dans le nouveau poste de police.

La Jeune Chambre jugera les décorations de Noël ce soir

SHAWINIGAN — Le jugement du concours d'illumination de la période des Fêtes, organisé par la Jeune Chambre de Shawinigan, sera rendu ce soir dans les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud.

Le comité sous la présidence de M. Jacques Loranger visitera les différentes maisons et les établissements commerciaux de ces deux villes, entre 6 h et 10 h ce soir.

Les deux premiers trophées à être distribués dans les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud, sont réservés pour les maisons domiciliaires. Un autre trophée sera donné pour les édifices publics, un autre pour les vitrines commerciales et enfin, un autre pour les industries.



LE NOUVEAU centre de ski "Val Mauricie" de la ville de Shawinigan-Sud a été inauguré officiellement dimanche après-midi en présence de près de 1,500 personnes et de plusieurs invités de marque. On peut remarquer sur cette photographie, de gauche à droite, M. le curé Charlemagne L'Heureux de la paroisse St-André qui a béni le nouveau centre, M. l'échevin Philippe Boulanger, M. Émile Boisclair, président de la commission scolaire de la ville de Shawinigan-Sud, S. H. le maire

(Photo Charles Marcotte) Louis-Philippe Lacoursière, s'apprêtant à couper le ruban et tenant dans sa main gauche, le chèque de \$1,000 que la commission a remis au conseil pour le premier versement du T-Bar. À l'arrière-plan, on peut apercevoir, M. Gérard Villeneuve, échevin de la ville, le gerant de la ville de Shawinigan-Sud, M. Charles Mills ainsi que M. Guy Plamondon, vice-président de la commission des loisirs de la ville de Shawinigan-Sud.

Les soumissions seront ouvertes le 10 janvier

Le nouveau kiosque du parc St-Maurice sera construit dans un avenir prochain

par Denis LAROCQUE

SHAWINIGAN — Le nouveau kiosque du parc St-Maurice pour la présentation des concerts de la saison estivale sera construit au cours des prochains mois. En effet, les membres du conseil prendront connaissance des soumissions pour sa réalisation lors de la séance de comité privé du 10 janvier.

Les nombreux mélomanes qui se rendent dans ce parc pour assister aux concerts de l'Union Musicale pourront mieux profiter des pièces interprétées par les musiciens locaux. Dans la préparation des plans, les architectes Lacoursière et Beaumier ont apporté un soin spécial pour concevoir une construction moderne tout en tenant compte des critères pour une meilleure acoustique.

Cette nouvelle bâtisse aura 65 pieds et 4 pouces de façade et une profondeur maximum de 54 pieds et 8 pouces avec une hauteur de 24 pieds. Contrairement au kiosque actuel, les musiciens seront plus au niveau de l'auditoire. La partie qui leur est réservée a cinq niveaux différents prévus pour permettre une meilleure vue

au directeur de musique et aussi pour permettre aux spectateurs de voir les musiciens à l'oeuvre.

Le mur arrière sera ovale tandis que l'avant sera ouvert avec balcon. Deux petites salles seront aussi aménagées pour l'entreposage des accessoires qui doivent demeurer sur place. L'extérieur sera en pierre et stuc.

Les autorités municipales ont rebaptisé cette nouvelle construction. Elle sera érigée en bordure de l'étang qui existe présentement à l'arrière du kiosque actuel. Quant à cet étang, la forme sera légèrement modifiée pour s'harmoniser avec celle de la construction. Cependant, des mesures ont été prises pour garder le cachet particulier et l'attrait de cette pièce d'eau. La façade de ce nouveau kiosque à musique donnera sur cet étang avec l'arrière du côté de la rivière St-Maurice dans un angle d'environ 45 degrés.

Des espaces ont été prévus pour les amateurs de belle musique autour de cet étang. Ce dernier les séparant des musiciens. Ce nouvel aménagement a nécessité le tracé de nouveaux sentiers pour les pié-

tons. Cependant, aucun ne conduira à l'avant du kiosque de manière à ce que les musiciens ne soient pas dérangés.

Un sentier cerpera l'étang à l'exception de l'endroit occupé par le kiosque. L'entrée de ce dernier sera à l'arrière, du côté des petites salles.

En prévoyant cette construction les autorités municipales n'ont pas voulu briser l'aspect de cet îlot de verdure au centre de la ville. Au contraire, le nouveau kiosque aura pour effet d'ajouter un cachet à ce parc puisqu'il se mariera avec les beautés de la nature qui s'y trouvent déjà.

La ville achète deux camions des plus bas soumissionnaires

SHAWINIGAN — La cité de Shawinigan vient de procéder à l'achat de deux camions, soit un camion léger et un autre de service. Ces achats ont été faits à la suite de l'ouverture de soumissions. Le premier sera acheté de la Maison du Camion Inc., propriété de M. Clément Trudel et le second de Cataractes Auto Inc.

La demande de soumissions stipulait que les vendeurs devaient prévoir le coût d'un attachement pour un chasse-neige, ainsi que le montant accordé pour le vieux camion qui a maintenant sept ans de service.

La Maison du Camion Inc. a demandé \$8,202 plus \$750 pour l'attachement ce qui fait \$8,952.10, mais cette entreprise accorde \$500.10 pour le vieux camion ce qui fait un prix net de \$8,452. Quant à Gélina Auto Inc., le prix net est de \$8,727, soit \$10,018 pour le camion plus \$885 pour l'attachement, soit \$10,903 pour l'attachement ce qui fait \$8,961.10, mais cette entreprise accorde \$500.10 pour le vieux camion ce qui fait un prix net de \$8,461. Quant à Gélina Auto Inc., le prix net est de \$8,727, soit \$10,018 pour le camion plus \$885 pour l'attachement, soit \$10,903 pour l'attachement ce qui fait \$8,961.10, mais cette entreprise accorde \$500.10 pour le vieux camion ce qui fait un prix net de \$8,461. Quant à Gélina Auto Inc., le prix net est de \$8,727, soit \$10,018 pour le camion plus \$885 pour l'attachement, soit \$10,903 pour l'attachement ce qui fait \$8,961.10, mais cette entreprise accorde \$500.10 pour le vieux camion ce qui fait un prix net de \$8,461.

qui revient au coût net de \$7,900. Cependant, cette soumission ne comprenait pas le prix de l'attachement pour le chasse-neige.

Pour ce qui est du petit camion de service d'une demitonne, la Maison du Camion Inc. demandait \$2,514.71, Gélina Auto Inc., \$2,390, Cataractes Auto Inc., \$2,300 et finalement Vincent Automobile Ltée \$2,375.

Dans les deux cas, les membres du conseil ont décidé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

Des soumissions ont également été ouvertes pour l'achat de deux séchoirs électriques pour les boyaux à incendie. La soumission de King Seagrave Ltd. se chiffrait à \$2,920, soit \$1,820 pour les séchoirs et \$1,100 pour les supports. Celle de Safety Supply Ltd., totalisait \$3,467.60 comprenant \$1,975.80 pour les séchoirs et \$1,491.80 pour les supports.

Quant à Pierre Thibault Ltée, le montant de la soumission se chiffrait à \$2,520, soit \$1,680 pour les séchoirs et \$840 pour les supports. Seule la soumission de Safety Supply Ltd. stipulait que la taxe de vente fédérale était incluse.

Une quatrième soumission a également été reçue de Wilson et Cousins pour un total de \$2,548, taxe fédérale incluse. Cependant, comme cette soumission n'était pas conforme, il a été décidé de ne pas en tenir compte.

De plus, la maison Pierre Thibault a fait part que les supports seront sur roulettes et ce, sans charge additionnelle. Les membres du conseil ont décidé d'accorder le contrat à cette entreprise. Le détail de ces soumissions sera envoyé au Commissariat des incendies pour approbation et le versement d'une subvention.

SCOOP

La municipalité de St-Élie-de-Castillon a élu dernièrement son nouvel exécutif de marguilliers. Parmi ce nouvel exécutif, on peut remarquer la présence de deux dames. Ce sont Mmes Eugène Grenier et Léo Lesieur. Les autres marguilliers sont MM. Simon Samson, Philias Mousse, Marcel Pelier, et Gérard Garceau.

Les mots d'espérance ont été lus lors de la conférence prononcée jeudi dernier, à l'hôtel des Chutes par Me Marcel Crête. Me Yves Duhaime a fait une présentation humoristique du conférencier et les remerciements faits par Me Guy Germain, furent dans la même veine. Pouvait-il en être autrement quand on connaît l'humour et l'esprit de ces trois hommes?



LES CHEVALIERS DE COLOMB ont répondu à la joie dans des familles moins fortunées à l'occasion des Fêtes en distribuant des paniers de victuailles. La distribution a été faite récemment par les

(Photo Charles Marcotte) Chevaliers de Colomb du conseil 1209 de Grand'Mère aux résidents de cette ville. Sur la photo, de gauche à droite: le Chevalier Alphonse Deschamps et le Grand Chevalier Roger Leclerc.

La rapide intervention des pompiers limite les dégâts

GRAND'MÈRE — Les dix-huit pompiers de la ville de Grand'Mère, sous la direction du chef Claude Dupras, ont dû travailler assez rapidement, hier après-midi, vers 2 h, pour réussir à contrôler un début d'incendie à la résidence de M. Wilfrid Trahan, du 363, de la 7e Avenue, à Grand'Mère. Le début d'incendie, qui aurait pu se propager dans tous les murs de la maison, aurait été causé par une défectuosité électrique. Les dommages causés à la maison s'élevaient à environ \$50.

Les 18 pompiers qui ont répondu à l'appel et les deux camions-pompes qui se sont rendus sur les lieux, ont travaillé durant seulement une vingtaine de minutes pour réussir à contrôler l'élément destructeur.

PALACE GRAND'MÈRE

JUSQU'À SAMEDI "UN MONDE FOU, FOU, FOU" Version française de "It's a Mad, Mad, Mad, Mad World" Un spectacle d'une durée de 3 HEURES, en couleurs, avec une pléiade d'artistes de renom.

Bonne Année à tous.

CENTRE D'ACHATS BARIBO

DEPT.

SPORT LE 9-2236

M. Pagé, C. Boisvert, R. Marineau.

par Jacques VOYER

SHAWINIGAN-SUD — C'est en présence de plusieurs invités de marque et d'environ 1,500 personnes que se sont dé-

Pour informations concernant programmes et horaires aux CINEMAS SHAWINIGAN APPELEZ LE 6-5466

Tél. Bureau LE 9-3854 Rés.: LE 9-9311

VERRE-CONTACT appareil acoustique Zenith

Dr Marc Gélina O.D. Spécialiste en vision optométriste

Examen de la vue — Rééducation visuelle

2460, St-Marc, App. 101 (C. De Bell) Shawinigan

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:

LES DEUX ET DEMI FORMIDABLES CHANTEURS FANTAISISTES. LA SENSATION DE L'HEURE.

YVES RICHARD, CHANTEUR, M. C.

JEZABEL, RAVISSANTE DANSEUSE.

Semaine prochaine: **LES "CAPRIS"** CHANTEURS FANTAISISTES.

MERCREDI SOIR: Concours d'amateurs avec Boum Boum Filion.

TV USAGES MARCONI Plusieurs modèles différents. A compter de \$2500

538-8601 734, de Avenue

LAFORME ELECTRONIQUE INC. GRAND'MÈRE

Bonne Année



M. J. S. NORMANDIN, prop.

GRAND'MÈRE **MARCHE**

JOS. NORMANDIN

1390, 6e AVENUE GRAND'MÈRE LE 8-3815

Bonne Année



M. GEO. DIONNE, prop.

CAP-DE-LA-MADELEINE **MARCHE**

D. MORISSETTE

345, NOTRE-DAME CAP-DE-LA-MADELEINE FR 5-4824

Bonne Année



M. RAOUL BELLEMARE, prop.

SHAWINIGAN **CENTRAL**

CASH STORE

303, TAMARAC SHAWINIGAN LE 7-6671

Bonne Année



Robert Lafrenière, Co-prop.

Roger Lafrenière, Co-prop.

SHAWINIGAN **MARCHE**

LAFRENIÈRE & FRÈRE

2563, DES HÊTRES SHAWINIGAN LE 9-5468



DINDE

EVISCERÉES

CRY-O-VAC, PRÊTES POUR LE FOUR CAT. 'A'

20 LIVRES ET PLUS

LA LB.

43¢

6 A 14 LIVRES

LA LB.

49¢

JAMBON DANS LA FESSE DECOUENNE

Dégraissé, sans jarret, un bout ou l'autre, prêts à manger

"MAPLE LEAF"

69¢

TRANCHES DE JAMBON

COUPE DU

CENTRE

LB

99¢

PORC FRAIS

HACHE POUR VOS TOURTIÈRES

3

LIVRES

\$1.79

1

LIVRE

69¢

BACON "LEGRADE"

SANS COUENNE

PAQUET

PLAT 1 LB.

89¢



50 TIMBRES SIROP "Mathieu" bouteille régulière **69¢**

50 TIMBRES LAIT DE MAGNÉSIE "Phillips". Saveurs: Rég. ou menthe 12 on. **79¢**

50 TIMBRES PATATES CHIPS "R" Les timbres sont dans le sac. Sac 13 on. **69¢**

25 TIMBRES SACS DE THE "Kadana" cello de 100 sacs **79¢**

25 TIMBRES PAPIER CIRE "Rap Rite" roul. de 100 pi. **33¢**

25 TIMBRES LANGUES MARINÉES "Buffet" Porc-agneau pot 14 on. **\$1.23**

25 TIMBRES CARRES AUX DATTES "R" cello de 8 **49¢**

25 TIMBRES MACARONS "Wonder" cello 7 on. **33¢**

25 TIMBRES EAU MINÉRALE NATURELLE "Montclair" 30 on. **35¢**

25 TIMBRES SAUCE HOT CHICKEN "Buffet" (Rabais 2¢) 15 on. **2/35¢**

25 TIMBRES GARNITURE A TARTES "Stafford" bleuets, 20 on. **59¢**

25 TIMBRES OLIVES FARCIES "Coronation" 15 on. **69¢**

25 TIMBRES PAPIER ALUMINIUM REYNOLD 12 po. x 25 pi. **37¢**

25 TIMBRES JAVEL CONCENTRE "Mix-O" Plastique de 128 on. **69¢**

50 TIMBRES CAFE INST 'R' (Rabais 20¢) Pot 10 on. **1.39**

MELANGE A GATEAUX ASS.

"CELEBRATION" 18 ONCES

2/89¢



ORANGES "SUNKIST"

NAVEL - SANS PEPINS - GROSSEUR: 138

2 DOUZ. 79¢

LIQUIDE A VAISSELLE "VERVE" Plastique 12 on. **49¢**

LIQUEURS "GINGER ALE" - "LABRADOR" Bout. 30 on. **4/49¢**

LIQUEURS ASS. "CORONA" Bout. 30 on. **3/29¢**

TARTES AUX RAISINS "R" **39¢**

CAFE "MAXWELL HOUSE" (Rabais 4¢) Sac 1 lb **79¢**

JELL-O 14 SAVEURS ASSORTIES Paquet 3 on. **9/\$1.00**

SOUPE "AYLMER" TOMATE - LEGUMES Bte 10 on. **8/\$1.00**

JUS DE TOMATES "AYLMER" Bte 20 on. **6/\$1.00**

BLE D'INDE CREME "AYLMER" Bte 20 on. **5/\$1.00**

POIS VERTS "DEL MONTE" Bte 15 on. **5/\$1.00**

PAPIER DE TOILETTE ASS. "WHITE SWAN" 8 roul. **\$1.00**

BISCUITS "GRAND'MÈRE" "WONDER" Cello 1 lb **49¢**

PETITS PAINS A SALADE "WONDER" Cello de 12 **33¢**

CHEEZ WHIZ Pot 32 on. **\$1.29**

FROMAGE CANADIEN "HANDY SNACKS" Roul. 8 on. **39¢**

FROMAGE EN TRANCHES "KRAFT" Paquet 8 on. **41¢**

CHEEZ DIP "KRAFT" OIG NONS Boite 8 on. **39¢**

BEURRE D'ARACHIDES "KRAFT" Pot 28 on. **71¢**

MARMELADE 3 FRUITS "KRAFT" Pot 24 on. **57¢**

ATOCAS GELEE OU ENTIERS "OCEAN SPRAY" Pot 15 on. **29¢**

GARNITURE A TARTES ASSORTIE "STAFFORD" Bte 20 on. **2/79¢**

CORNICHONS SUCRES "CORONATION" (Rabais 8¢) Pot 16 on. **49¢**

CIRE LIQUIDE "CRISTAL" (Rabais 13¢) Plastique 32 on. **99¢**

SAVON DE TOILETTE "WOODBURY" Pain rég. **6/59¢**

RADIS FRAIS

E. U. - NO. 1 CELLO 6 ON.

2/15¢

TOMATES FRAICHES

"FLORIDE" - NO. 1

3 lbs

49¢

RAISINS ROUGES

"EMPEREUR" CALIFORNIE - NO. 1

3 lbs

49¢

TÉLÉVISION

MERCREDI	Fractured Phrases
10.00-5	Where the action is
10.15-5	En première livraison
10.25-5	NBC news morning report
10.30-5	Musique
10.45-5	Concertation
10.50-5	Un drôle de programme
11.00-5	Never too young
11.05-5	Café Montréal
11.10-5	Chez Hélène
11.15-5	Morning Star
11.20-5	Musique et musique
11.25-5	Butterfly
11.30-5	Double chance
11.35-5	Supermarket sweep
11.40-5	The James Earl Ray show
11.45-5	Across Canada
11.50-5	Long métrage
11.55-5	Parade Bay
12.00-5	The dating game
12.05-5	Tendre symphonie
12.10-5	La poulette grise
12.15-5	CBC TV News
12.20-5	Dessins animés
12.25-5	Jeppies
12.30-5	Calendar

CKTM-TV 13

Mercrèdi le 29 décembre 1965	
9.00	Mire et Musique
9.30	Première livraison
10.00	La Poulette Grise
10.30	Les Aventures de Maluron
10.45	Les Actualités
10.55	Telematin
11.00	Les plus beaux films:
11.05	"Les Conquérants de Carson City"
11.10	Femme d'aujourd'hui
11.15	Robino
11.20	La Boîte à Surprises
11.25	Thierry La Fronde
11.30	Popeye
11.35	Un Coin de Paradis
11.40	Les Actualités
11.45	Le Grand Prix Musical
11.50	Commerce et Industries
11.55	"Parc Mont Ste Anne"
12.00	Le Bonheur des Autres
12.05	Cinéma de Paris
12.10	"Combat dans l'air"
12.15	Le Monde vu par les Correspondants de Radio-Canada
12.20	Téléjournal
12.25	Les Nouvelles Sportives
12.30	Cinéma-soir:
12.35	"Le Roi des Femmes"
12.40	C. B. C. T. V. News
12.45	Fin des émissions

LE POSTE DE TV. LE PLUS POPULAIRE AU CŒUR DU QUÉBEC

7.00	Tentez votre chance
7.15	Première livraison
7.30	Lunchtime litté
7.45	Les aventures de Maluron
8.00	Musique
8.15	Cinéma-midi
8.30	Nouvelles, météo, sports
8.45	Search for tomorrow
9.00	De tout, de tout, de tout
9.15	Let's play, post office
9.30	Patner, knox, best
9.45	Les Actualités
10.00	La météo
10.15	Guiding light
10.30	Midnight
10.45	Dear Charlotte
11.00	Télématinée
11.15	Day report
11.30	Palmarès
11.45	Calendar
12.00	Place pour tous
12.15	Channel 12 theatre
12.30	Long métrage
12.45	On the local scene
13.00	As the world turns
13.15	Ben Bongo
13.30	Les plus beaux films
13.45	Palmarès
14.00	Premier appel
14.15	The Nurses
14.30	Super Bingo
14.45	La soirée
15.00	The doctors

RADIO-55

5.30	Ouverture et intermède
5.45	Flash sur l'actualité
6.00	De bonne heure de bonne heure
6.15	Flash sur l'actualité
6.30	Musique
6.45	Flash sur l'actualité
7.00	De bonne heure de bonne heure
7.15	Flash sur l'actualité
7.30	Commentaires en une minute
7.45	Sports No 1 (C.A.C.)
7.55	Journal parlé du matin
8.00	Nickel & Soudic
8.15	Chez Minnie
8.30	Flash sur l'actualité
8.45	Atlantic & Pacific
9.00	Haroscope
9.15	Flash sur l'actualité
9.30	Bonjour mes amis
9.45	Flash sur l'actualité
10.00	Monsieur 550 vous appelle
10.15	Flash sur l'actualité
10.30	(Manufactures La Sable)
10.45	Flash sur l'actualité
11.00	Un homme voit la vie
11.15	Flash sur l'actualité
11.30	Man quartier
11.45	(Cinéma de Trois-Rivières)
12.00	Flash sur l'actualité
12.15	Flash sur l'actualité
12.30	Flash sur l'actualité
12.45	Flash sur l'actualité
13.00	Flash sur l'actualité
13.15	Flash sur l'actualité
13.30	Flash sur l'actualité
13.45	Flash sur l'actualité
14.00	Flash sur l'actualité
14.15	Flash sur l'actualité
14.30	Flash sur l'actualité
14.45	Flash sur l'actualité
15.00	Flash sur l'actualité
15.15	Flash sur l'actualité
15.30	Flash sur l'actualité
15.45	Flash sur l'actualité
16.00	Flash sur l'actualité
16.15	Flash sur l'actualité
16.30	Flash sur l'actualité
16.45	Flash sur l'actualité
17.00	Flash sur l'actualité
17.15	Flash sur l'actualité
17.30	Flash sur l'actualité
17.45	Flash sur l'actualité
18.00	Flash sur l'actualité
18.15	Flash sur l'actualité
18.30	Flash sur l'actualité
18.45	Flash sur l'actualité
19.00	Flash sur l'actualité
19.15	Flash sur l'actualité
19.30	Flash sur l'actualité
19.45	Flash sur l'actualité
20.00	Flash sur l'actualité
20.15	Flash sur l'actualité
20.30	Flash sur l'actualité
20.45	Flash sur l'actualité
21.00	Flash sur l'actualité
21.15	Flash sur l'actualité
21.30	Flash sur l'actualité
21.45	Flash sur l'actualité
22.00	Flash sur l'actualité
22.15	Flash sur l'actualité
22.30	Flash sur l'actualité
22.45	Flash sur l'actualité
23.00	Flash sur l'actualité
23.15	Flash sur l'actualité
23.30	Flash sur l'actualité
23.45	Flash sur l'actualité
24.00	Flash sur l'actualité

DE L'IMAGE AU SON

1965 A VOL D'OISEAU

Les commentateurs sont d'avis que 1965 a été une année remarquable pour Hollywood. Les événements que l'on classe parmi les dix plus importants de l'année ont été la mort de Nat King Cole, chanteur noir qui comptait des millions d'admirateurs; la lutte extraordinaire de Patricia Neal contre la maladie et la prédiction qu'elle a faite de triompher de la paralysie qui lui est restée après trois attaques cérébrales, et de reprendre un jour sa carrière.

L'attribution du trophée Oscar à Julie Andrews pour son rôle dans *Mary Poppins*, après avoir été négligée pour le film *My Fair Lady*; le retour à la santé de la comédienne Dorothy Malone, étoile du programme de télévision *Peyton Place*, après avoir été victime de caillots de sang sur les poumons, et considérée entre la vie et la mort durant plusieurs semaines; le mariage de l'acteur Cary Grant à l'actrice Dyan Cannon; le décès de plusieurs vétérans de l'écran, dont Jeanette MacDonald, Stan Laurel, Clara Bow, David Seznick et Mae Murray; les fréquentations de Frank Sinatra, l'acteur de 50 ans, et de la vedette de *Peyton Place* Mia Farrow, qui n'a que 20 ans; le mariage de Kim Novak, la plus célèbre célibataire de Hollywood, et de son partenaire, l'acteur Richard Johnson dans *The Amorous Adventures of Moll Flanders*; les décès de Marie McDonald, la très belle actrice qui avait eu son heure de gloire et qui avait aussi défrayé la chronique à propos d'une affaire d'enlèvement dont elle s'était prétendue la victime, en 1957; la Bandomanie qui a envahi le monde du cinéma en 1965, après la Bealemanie en 1964. James Bond a été le personnage dominant du cinéma en 1965. On a réalisé des millions de dollars en recettes avec deux nouveaux films et une couple de reprises.

Il faudrait également mentionner ce qui est en '65 que l'on a lancé deux films sur Jean Harlow et que *'Darling'* est jugé le meilleur film de 1965 en anglais.

Le Docteur Jivago en lice pour un Oscar

HOLLYWOOD — La première du Docteur Jivago a rempli sa promesse: ce film se pose comme le candidat le plus sérieux, jusqu'à maintenant, pour la course aux Oscars. David Lean répète-t-il son exploit de 1957 avec *Bridge on the River Kwai* et de 1962 avec *Lawrence of Arabia*, qui dominèrent la course aux Oscars et lui valurent un trophée, pour avoir été jugé le meilleur directeur d'un film.

Jivago lui servira de nouveau de tremplin. Mais le thème utilise ne change pas. C'est l'histoire d'un homme à la recherche de son âme. Cette fois, l'action se situe en Russie et en Finlande, au lieu des jungles de l'Asie et des déserts de l'Arabie.

Pour Lean, il s'agit d'un véritable défi. Jivago était en même temps un roman extrêmement discuté, très célèbre et très peu lu. L'obscurité de la période où il se situe et la multiplicité des caractères semblaient militer contre les chances que pouvait avoir le film d'intéresser vraiment le public.

Mais Robert Bolt, qui avait écrit le scénario de *Lawrence of Arabia*, remania cette distribution de caractères, resitua l'histoire dans un cadre plus immédiat, mais sans rien enlever des événements traitant de révolution et d'anarchie.

En gros, ce roman est l'histoire d'un artiste et de son adaptation à la société, un médecin doublé d'un poète. Jivago reconnaît la décadence et la cruauté du régime impérial, puis assiste à la guerre, qu'il juge insensée. La révolution ne fait qu'instaurer une nouvelle ère de tyrannie, la domination de la populace et l'élevation au pouvoir de terroristes qui ne sont que des marionnettes.

Le tour de force de Lean consiste en ce que Jivago n'exprime pas ses sentiments dans des discours. Les événements se succèdent et la réaction de Jivago s'exprime surtout dans les réactions que l'on devine rien qu'à voir les traits de son visage.

On a critiqué le choix d'Omar Sharif pour jouer Jivago. En fait, le public du cinéma connaît peu cet acteur, mais il compte sur le visage de Jivago. On n'oubliera jamais la puissance de son regard, alors qu'il est témoin de la mise à mort d'un groupe de révolutionnaires dans une rue de Moscou, puis du carnage perpétré dans un village qu'un général soviétique atteint de rage fait détruire.

A côté de ce brillant comédien égyptien, on retrouve, en tête d'affiche un américain, Rod Steiger, et plusieurs anglais, Julie Christie, Alec Guinness, Tom Courtenay, Ralph Richardson, Rita Tushingham, tous excellents. Geraldine Chaplin fait ses débuts au cinéma dans le rôle de la femme malheureuse de Jivago, à encore plus de relief.

Lean a dirigé ce film de main de maître, il en contrôle tous les éléments avec une virtuosité sans égale. La photographie a reconstitué à merveille les paysages d'hiver, où l'on voit la glace craquer sous la lourde botte des militaires. Il est sobre, mais éloquent et souvent grandiose. Un élément domine toujours tous les autres, la lutte de l'esprit de l'homme pour survivre.

Le compositeur Ezra Laderman va écrire à la demande du réseau de télévision de la CBS un opéra inspiré de la vie du savant Galilée. — David Niven, Ursula Andress et Peter Sellers seront les vedettes du film *Casino Royal*, une autre histoire de James Bond, qu'on tournera en Angleterre. — Robert Goulet joue son premier rôle dramatique à la télévision dans *Blue Light*, un roman à épisodes qu'on peut voir le mercredi soir au réseau de CBC. Fred MacMurray a fait ses débuts à l'âge de 5 ans, jouant le violon et debout sur une chaise pour que la foule puisse le voir de partout. Quand Sammy Davis Jr a fait son premier film, sa partenaire était Eartha Kitt, dans *Anna Lucasta*. L'acteur Barry Morse affirme qu'il a joué 2,500 rôles différents, en 30 ans, sur la scène, à la radio, à la télévision et au cinéma.

Seul toutefois M. John McCall de *Journal American* condamne irrévocablement la pièce qu'il juge "extrêmement déplaisante et étrangement prétentieuse".

Quel sort réserve-t-on à Goldfinger?

TEL AVIV (AFP) — La censure israélienne, qui avait interdit récemment la projection du film *Goldfinger*, en raison de la participation de l'acteur allemand Gert Frobe, ancien membre du parti nazi, reconsidérera sa décision cette semaine.

La commission, qui a reçu d'un Israélite viennois l'assurance que Gert Frobe avait sauvé la vie de sa famille durant la dernière guerre, pourrait non seulement autoriser la projection de *Goldfinger*, mais aussi celle de tous les films ultérieurs de l'acteur allemand, notamment "Paris brûle-t-il?".

Mise à jour d'une affaire de faux tableaux

ROME (AFP) — Une affaire de faux tableaux portant sur 35 millions de livres vient d'être découverte par la police italienne après des enquêtes effectuées à Rome, Milan, Gênes et Turin, où des copies d'œuvres contemporaines des des De Pisis, Monachesi, De Chirico, étaient vendues comme authentiques. Un antiquaire de Turin a été arrêté.

Une affaire analogue, portant sur plusieurs centaines de millions de livres, avait été découverte en juillet dernier, menant à l'arrestation d'une douzaine de personnes dont des directeurs de galeries et des peintres.

O'FLAMMES

POUR LA DANSE

"Y A PAS D'ERREUR"

C'EST LE MEILLEUR

1528, rue Notre-Dame

JUSQU'À VENDREDI

Mat.: 50¢ - Soir: 90¢

CE QUE TOUTE JEUNE FILLE DEVRAIT SAVOIR!

Christian Marquand

Catherine Spaak

"LES ADOLESCENTES"

Aussi à l'affiche

Catherine Rouval

Olivier Despax

"Les Amoureux du France"

CINÉMASCOPE

EN COULEURS

AN KHE, Vietnam (PA) — Bob Hope s'est fait messager hier et il a apporté à un jeune soldat américain au Vietnam la première photo de ses jumeaux.

Au beau milieu de son spectacle présente devant quelque 7,000 militaires de la première division de la cavalerie de l'air américaine, le célèbre comédien a fait venir sur la scène le spécialiste Bryan H. O'Connell, de Studio City, Californie, puis lui a remis une photo de ses jumeaux nés en novembre, après que la division eut été envoyée au Vietnam.

Hope a déclaré que Mme O'Connell s'est présentée à son avion juste avant son départ de la Californie et lui a demandé de bien vouloir apporter la photo des bébés à leur père.



ALFRED RITZ, qui fonda l'équipe de comédiens des frères Ritz, vient de mourir à la Nouvelle-Orléans. Il était l'aîné de trois frères qui ont connu la renommée au cinéma, à la télévision, à la scène et dans les clubs de nuit.

Pièce controversée sur l'assassinat de Marat

NEW YORK (AFP) — La version anglaise de la pièce de Peter Weiss "La persécution et l'assassinat de Marat" telle qu'elle est présentée à certaines dates qu'il a exprimées dans ses mémoires, de nature à exercer sur les jeunes lecteurs une influence déplorable.

La critique, A. Mettchenko, estime notamment qu'il est impossible d'être d'accord avec beaucoup des idées d'Ehrenbourg sur l'art, qui contredisent l'expérience de la littérature soviétique et ses réalisations les plus importantes.

Il lui reproche d'avoir dans ses mémoires "Les hommes, les années, la vie", publiés par la revue *Novy Mir*, représenté comme une époque heureuse les années vingt, dominées par l'art abstrait, de s'être attardé sur les mouvements modernistes et d'avoir au contraire, passé sous silence ou ignoré les auteurs et les organisations défendant le réalisme socialiste.

Mettchenko s'en prend encore aux réflexions d'Ehrenbourg à propos du poète Boris Pasternak, le célèbre auteur du *Dr Jivago*. Contrairement à ce qu'a affirmé Ehrenbourg, écrit-il, ce n'est pas parce qu'il demeurait en dehors de son époque, mais au contraire, dans la mesure où il s'y mêlait que le meilleur de son talent lyrique a pu se manifester.

Quatrième mariage de Arlene Dahl

NEW YORK (PA) — L'actrice Arlene Dahl a épousé la semaine dernière Alexis Lichine, un expert en vin. Le mariage civil a eu lieu à Barbade, aux Antilles.

Agée de 37 ans, l'actrice écrit maintenant une chronique sur les soins de beauté dans un journal, et elle a récemment terminé un livre traitant du même sujet. Son mari, qui a 52 ans, dirige une compagnie d'importation à New York, et il est l'auteur d'un livre sur les vins français. C'était le second mariage pour M. Lichine, et le quatrième pour Arlene Dahl. Parmi les invités à la cérémonie nuptiale se trouvaient les trois enfants de la mariée, et les deux enfants du marié.

L'actrice avait obtenu un divorce en 1954 de Christian R. Holmes, troisième de nom, un magnat de l'industrie pétrolière du Texas. Arlene Dahl avait épousé précédemment deux acteurs de cinéma, Fernando Lamas et Lex Barker.

Découverte de deux nouveaux tableaux pharaoniques

LE CAIRE (AFP) — Deux tombeaux pharaoniques de l'ancien empire ont été découverts, lundi, près de Sakkarah dans la banlieue du Caire, au cours de fouilles archéologiques.

Dans les chambres creusées dans le roc et ornées de bas-reliefs et de peintures bien conservées retraçant des scènes de la vie quotidienne, plusieurs momies ont été trouvées en bon état de conservation.

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Un divertissement éblouissant de fraîcheur et de chansons

MARY POPPINS

VERSION ORIGINALE

JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE

DAVID TOMLINSON - GLYNIS JOHNS

Pour toute la famille

MATINEE: tous les jours à 2 hrs

SOIRÉE: à 6.30 hrs et 9.25

Cinéma Le Baronnet

323 DES FORGES, T.R. tel. 374-9955

Télé-Films

MERCREDI, 29 décembre 1965

En première livraison

"Les conquérants de Carson City". — Des bandits mettent tout en œuvre pour empêcher la construction d'un chemin de fer.

Cinéma-matin

"Cendrillon". — L'histoire de Cendrillon qui ira au bal grâce à une bonne fée.

Long métrage

"La route de l'ivoire". — Au Kenya, deux guides, conduisant une famille de pionniers, doivent affronter des tribus féroces.

Cinéma-midi

"Eugénie Grandet". — La déception amoureuse de la fille d'un avare.

1.00-12- Channel 12 theatre

"Beau geste". — Afin de sauver l'honneur d'une femme, trois frères, tous soldats, s'accusent du vol d'un joyau de prix.

Long métrage

"L'Idiot". — Un jeune prince s'prend d'une aventurière qui renonce à l'épouser, ne voulant pas l'avilir.

Les plus beaux films

"Yves Montand chante". — Tournée de concerts d'Yves Montand en Russie.

La sieste

"Kaspa, roi de la jungle". — Vendu à un cirque avec les lions qui l'ont élevé, Kaspa est éduqué par une institutrice.

Family theatre

"Tall man riding".

Cinéma-roman

"Les trois mousquetaires". — Le combat dans l'île.

Cinéma

"Le chant de l'exilé". — En Afrique, la vie aventureuse et amoureuse d'un Français qui s'épouse dans des travaux destinés à accroître le prestige de son pays.

Movie 8

"The kit from Spain".

Cinéma 7

"Ces voyous d'hommes". — Sur une île de la côte italienne, maris et femmes se vengent de l'infidélité de leurs conjoints.

Cinéma-soir

"La loi de l'homme". — Une jeune danseuse est sauvée du désespoir par un colporteur ambulancier.

Pajama playhouse

"Along the great divide".

CINÉMA DE PARIS — Sur semaine

matinée à 1 h. 20. En soirée: "Les adolescents", à 8 h. 40 et 9 h. 30. "Les amoureux du France", à 8 h. 20.

CHAMPLAIN — En soirée: à 8 h. 30 et 10 h. 40. "Un soldat récalcitrant", à 8 h. 10. "Amour sauvage".

CAPITOL — "Jerry l'œuf dur". — A et "Le shérif de Rio Grande". A. Matinée à 1 h. 30 et soirée à 8 h. 30 et 10 h. 30.

IMPERIAL — Matinée à 1 h. 30 pour tout. "Help". "Le shérif de ces dames". Soirée: 7 h. 15 et 10 h. 15. "Compagnons de la gloire". A. 8 h. 30. "Le shérif de ces dames".

LE BARONNET — "Mary Poppins". A. 8 h. 30 et 9 h. 25 p.m. Matinée à 2 h. 30. Soirée à 8 h. 30 et 10 h. 30.

CHAMPLAIN

JUSQU'À JEUDI

ELVIS PRESLEY

"AMOUR SAUVAGE"

en couleurs

Aussi Hope Lange.

2e FILM

"LE SOLDAT RECALCITRANT"

Réservez vos billets pour le spectacle de minuit le 1er de l'An.

SAMEDI APRES-MIDI A 1 h. 30 POUR LES JEUNES

"LES TRAVAUX D'HERCULE"

Admission: 25¢

Du lundi au vendredi, les étudiants sont admis pour 50¢ sur présentation de leur carte.

CAPITOL

A

Un cadeau ?

le courrier de Mamie

DEMANDE: — Je fréquente un garçon depuis quelques semaines. Pour le Jour de l'An, il doit m'offrir un cadeau. Dois-je lui en faire un aussi ? Que pourrais-je lui offrir à cette occasion ? De plus, je serai sûrement invitée chez lui durant la période des Fêtes. Dois-je apporter quelque chose pour sa mère ? Je veux tellement bien faire les choses pour garder mon ami !

C'est un garçon très cultivé. Il lit beaucoup car il est "universitaire". J'aimerais pouvoir discuter avec lui de sujets qui l'intéressent. Que pourrais-je bien faire ? Avez-vous des titres de livres à me suggérer ?

CHARLOTTE

Réponse à Charlotte: — Il y a trop peu de temps que ce garçon vous fréquente pour que vous lui offriez un cadeau. Vous ne pourriez le faire que si vous l'invitez à un dîner ou à un repas chez vous. Dans ce cas, vous pourriez offrir un crayon, un porte-clef, des mouchoirs, un carnet d'adresses, etc. (b) Si vous êtes invitée chez lui pour un repas ou le réveillon, vous pouvez apporter une boîte de chocolats à sa mère. Pour une simple visite vous n'avez aucun cadeau à faire. (c) Pour vous cultiver, lisez des biographies, des récits des voyages. Lisez "Le Duc et la Duchesse d'Alençon" par Omer Englebert, "La Neige qui brûle" par Raymond Escholler. Lisez les bons auteurs canadiens, comme les livres de Gabrielle Roy et discutez-les avec votre ami. Une remarque en passant: on n'appelle universitaire que les professeurs d'université, pas les étudiants. Vous pourriez garder votre ami si vous demeurez simple et naturelle, gaie, aimable et réservée.

Réponse à Découragée et Désespérée: — Evidemment vous

mari comme si vous étiez jalouse de votre fille. Je sais bien que vous n'êtes pas jalouse mais vous agissez exactement comme si vous l'étiez et cela fâche votre mari.

Comment pouvez-vous songer à la séparation ? Que ferez-vous avec plusieurs enfants ? Et votre fille a besoin de sa mère. Dites-vous bien cela et essayez de l'aider plutôt que de la contrarier.

Vis-à-vis votre mari il faut vous blinder. Ne jamais pleurer, ni boudier. Au contraire, souriez et ne rien laisser voir de vos sentiments. Consolerez-vous avec vos autres enfants qui ont besoin de votre tendresse et de vos soins. Et essayez de retrouver l'amour de votre fille. Et n'allez pas vous enfermer dans votre chambre pour pleurer. Veillez en famille. Prenez un ouvrage de couture ou de tricot, ou votre repassage et installez-vous devant la télévision, avec les autres. Vous vous donnez de vous-même la seconde place en vous isolant. Et je suis persuadée que la naissance de l'enfant que vous attendez arrangera les choses. Demandez votre fille comme marraine et intéressez-la à l'enfant.

— 0 —

AUX LECTRICES: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.



PLUSIEURS COUPLES ont choisi la nuit de Noël ou l'une des nombreuses fêtes de famille pour s'engager dans la période des fiançailles. Mlle Renée Lajoie et M. G. Michel Lazure se sont fiancés durant la nuit de Noël et le dîner

de fiançailles eut lieu chez M. et Mme Charles M. Lajoie, à Trois-Rivières. Plusieurs autres bagues furent offertes cette nuit-là pour symboliser un long amour.

(Photo Roland Lemire)

L'une des "Peter Sisters" décède la nuit de Noël

PARIS (AFP) — L'une des trois "Peter Sisters", Ann, âgée de 45 ans, est morte la nuit de Noël dans la chambre du modeste hôtel qu'elle occupait à Paris dans le quartier de Saint-Germain - des - Prés.

Malade depuis déjà un certain temps, Ann, la plus timide du trio vocal qui avait eu son heure de succès sur les scènes des music-halls de France et de l'étranger, avait dû subir une délicatement prodiguée, la ramener à la vie.

Depuis près de trois ans, le trio des "Peter Sisters" s'était désuni et ne se produisait plus sur la scène.

Le col roulé fait fureur

Le chandail à col roulé fait fureur dans toutes les catégories du marché. Les variations sont illimitées... les chandails sont plus minces et plus ajustés... quelques-uns sont sans manches, d'autres à manches courtes, d'autres à épaules basses ou à manches aux coudes et certains à manches longues. Plusieurs chandails en tricot ont leur propre ceinture. Les encolures sont hautes, rondes, à col monté, ou encore carrées. Mais attendez de voir les hauts courts. Ils feront sensation sous un costume ou avec des pantalons, des shorts, etc... le chandail prend la place de la blouse.

AVEZ-VOUS DES CORS ?

Pas besoin de venir une fois par mois. Nous enlevons la racine des cors et durillons sans douleur.

VOYEZ CLINIQUE ST-MAURICE

Soigne mal de talons, l'arche et ongles incarnés.

579, rue ST-MAURICE TROIS-RIVIERES TEL. 375-0724 (Angle St-Paul et St-Maurice)



(Photo PC) MME MATTIE LYONS LARGE SPROUSE, qui vient de mourir à l'âge de 99 ans, est photographiée ici lors de son mariage à Delbert Sprouse, 18 ans, en 1946.

Décédée à 98 ans

Mme Sprouse laisse en deuil son époux âgé de 37 ans

Par la PRESSE ASSOCIEE

Une femme qui avait fait l'objet de publicité en 1946 à cause de son mariage avec un homme de 61 ans son cadet, est décédée à Louisa, au Kentucky.

Mme Mattie Lyons Large Sprouse avait 79 ans lorsqu'elle épousa Delbert Sprouse en juin 1946. Le jeune homme était âgé de 18 ans à l'époque. On avait beaucoup parlé de ce couple après leur installation dans un chalet de montagne à Catt Creek. Ce mariage, une réussite au dire des voisins, durait toujours au moment du décès de Mme Sprouse. Celle-ci laisse son mari et six filles, ainsi qu'un beau-fils d'un précédent mariage. Les obsèques de cette femme morte à 98 ans, avaient lieu dimanche à Catt Creek.

Monique Leyrac est choisie la "femme de l'année"

En juin, le Cercle des femmes journalistes a rendu hommage à Mlle Renaude Lapointe en lui décernant le trophée de l'année, pour l'ensemble de ses écrits. Mlle Lapointe a créé un précédent en devenant la première femme éditorialiste d'un grand quotidien canadien-français.

Le Cercle des Femmes journalistes a choisi récemment comme "Femme de l'Année", la talentueuse Monique Leyrac qui a remporté de grands succès en 1965, tant au Canada qu'en Europe.

A quel prix un bon postiche ?

Voilà une question qui m'a été posée souvent ces derniers temps. On me donne des exemples et je dois admettre qu'il y a des margoulinis qui mettent à profit la vogue des chignons postiches.

Je n'hésite pas à écrire que certains cas qui me sont signalés font penser à du vol pur et simple.

Alors, comment se protéger contre ces abus ?

Je vais essayer de répondre en donnant un exemple concret.

Un postiche brun, fait entièrement de cheveux humains (étiquette à l'intérieur qui le mentionne) se vend 21 dollars dans la majorité des salons de coiffure, en dehors de Montréal. Ce postiche, très bien monté à la machine est fait de cheveux asiatiques traités.

Sa coloration et son décapage éventuel ne sont pas un problème pour les professionnels.

Comme il n'est pas monté sur canevas (ce qui, d'après moi, est un avantage) il peut prendre toutes les formes nécessaires

par la variation possible des coiffages.

Le Père Noël répond aux enfants

par la Presse ASSOCIEE

Cette année en Norvège, le Père Noël est une jolie fille nommée Birgit Berg Larsen. Elle répond à quelque 150 lettres par jour provenant de jeunes enfants de tous les coins du monde.

Les lettres portent des adresses comme "La voie lactée", "Le Pôle Nord" ou "La maison de Neige".

Les bureaux de poste acheminent ces lettres à l'Association du Tourisme d'Oslo, où Mlle Berg Larsen travaille comme préposée aux appels du tableau de distribution.

Cette année, plus de 4.000 lettres venaient de Grande Bretagne et du Japon.

En Suède, les femmes se partagent la tâche de répondre aux lettres qui parviennent dans leur pays.

Le même postiche, de teinte claire est vendu 24 dollars. Ces prix ne comprennent généralement pas la coupe et la mise en plis, mais cela ne représente que \$3 environ de supplément. Cet exemple démontre qu'il est possible d'avoir un bon postiche pour moins que 30 dollars.

Mais voilà, cette qualité, à ce prix, ne se trouve que dans les salons de coiffure. Et encore, pas dans tous car, il faut le dire, tous n'ont pas le sérieux qu'on est en droit d'attendre d'eux.

Bien entendu, mon exemple cite des prix minimum pour un bon postiche. Il y a mieux... et plus cher.

Si vous lisez régulièrement cette chronique, vous savez que les cheveux euro-

piens sont d'un prix plus élevé. Parfois même, beaucoup plus élevé. Mais la différence de qualité entre ces derniers et les cheveux asiatiques traités ne me paraît pas justifier la différence de prix.

Ceci dit, je dois admettre que j'ai choisi de me situer auprès de madame-tout-le-monde plutôt que de madame-qui-aime-que-ça-soit-cher.

Puisqu'il faut une conclusion à la fin d'un exposé, permettez-moi de dire que les postiches en nylon ou en mélange de cheveux et nylon ne méritent pas que vous leur sacrifiez votre élégance.

Il n'est pas une femme qui mérite la disgrâce d'être affublée d'un "accessoire" aussi visiblement synthétique.

Albert Glaude



(Photo PA) Mlle Anne Ford, fille de Mme Anne McDonnell Ford et de Henri Ford II a épousé hier Giancarlo Uzielli, un agent de changes à New-York.

Vente

AVANT LE JOUR DE L'AN

MANTEAUX ROBES COSTUMES CHAPEAUX VÊTEMENTS

DE CUIR ET DE DAIM

VÊTEMENTS SPORT

MANTEAUX ¾ (CAR-COATS)

"JACKETS" DE SKI

GILETS

FUSEAUX "SLACK"

LINGERIE

Réduits de **20%** à **75%**

LA MAISON

Barakett LEE

TROIS-RIVIERES, P.Q.

1457, rue NOTRE-DAME

Que 1966

soit une année de bonheur pour tous nos chers clients et amis. Merci de votre encouragement.

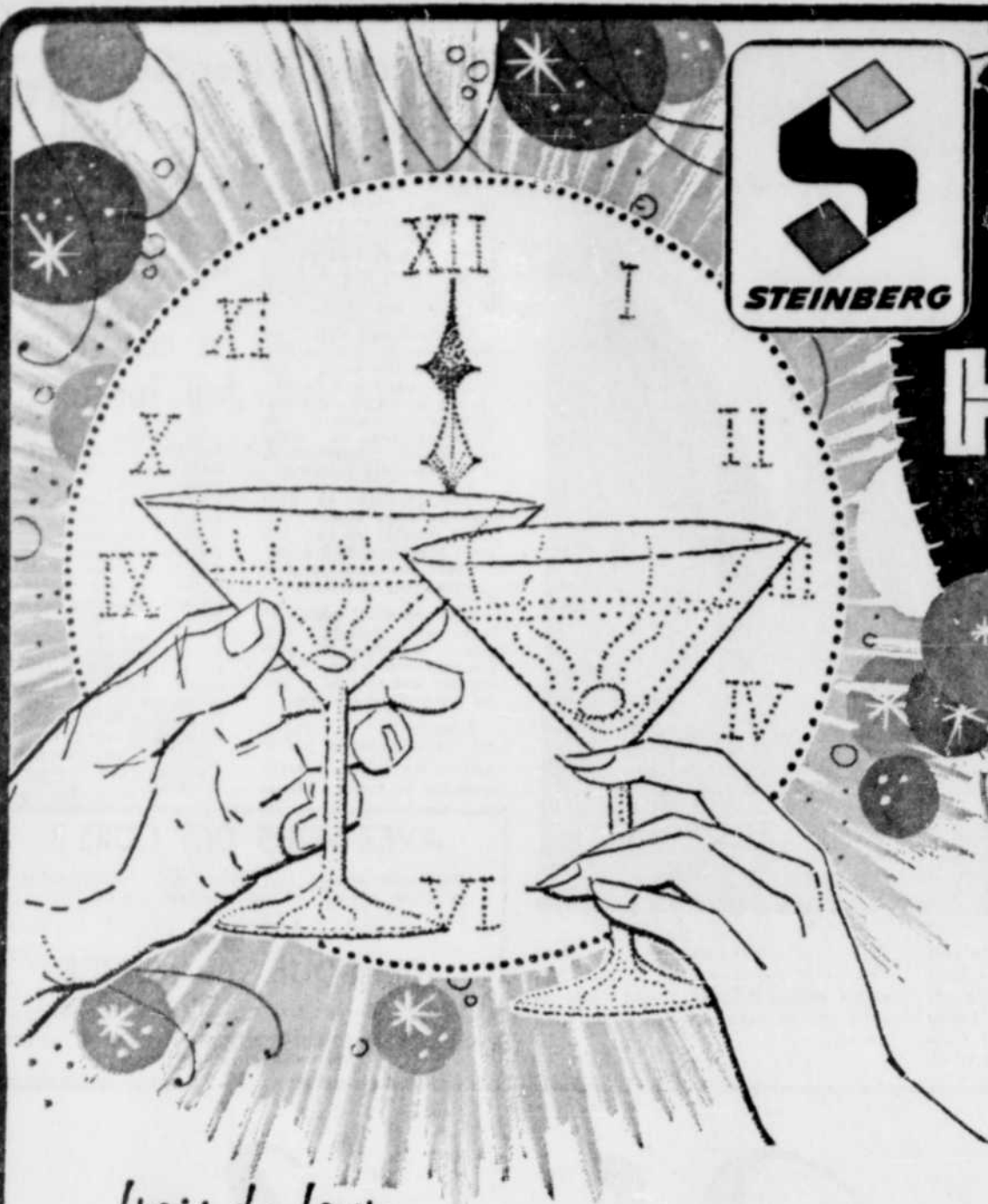
MARIE-FRANCE VARIETE

1031, Ste-Cécile — Trois-Rivières
Tél.: 378-5763





BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



Comme l'année 1966 approche à grands pas, nous vous invitons à vous procurer tous les aliments nécessaires à vos réceptions du Nouvel An à votre amical supermarché Steinberg.

La boulangerie vous offre ses gâteaux, tartes, biscuits, pains et brioches encore tout chauds, frais sortis du four, le rayon des fruits et légumes regorge d'une récolte fraîche du jardin potager et les tablettes débordent de tous les produits indispensables à toute réception réussie. Le comptoir de la charcuterie ?

Il vous offre un choix inimaginable de viandes froides toutes plus savoureuses les unes que les autres. On y trouve toutes les boissons gazeuses, même de mélanges pour cocktail. Venez y fixer votre choix! Que votre sauterie soit un succès. La meilleure recette est de bien mélanger bonne chère et bons amis. Nous avons les deux chez Steinberg!

Tout en y faisant vos emplettes pour vos réceptions de la nouvelle année, nous désirons vous porter un toast et vous souhaiter une Heureuse et Sainte Année!

frais du four



**PETITS PAINS FRAIS
A SALADE DE STEINBERG**
APPETISSANTS ET NUTRITIFS!

12 pains par paquet. **29¢** 4¢ de rabais!

CUITS A LA PERFECTION!

TARTES AU MINCEMEAT Chacune 59¢
Traditionnelles de Steinberg! Epices!

GATEAUX DES FETES A étages! CHACUN 59¢
FRAIS DU FOUR DE STEINBERG!

BUCHES DES FETES CHACUNE \$1.25
Décorées, de Steinberg!

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS!
AUCUN COUPON REQUIS...

Lors de l'achat de l'une ou l'autre des pâtisseries Steinberg suivantes:

PAIN DES FETES GLACES CHACUN 39¢
LEGERES ET TENDRES!

BEIGNES STEINBERG 6 PAR PQT 35¢
A L'ANCIENNE!

frais du jardin de Steinberg



GROSSES NO 138! **DOUZ. POUR**

ORANGES SUNKIST

SUCREES — JUTEUSES

"NAVELS" SANS NOYAU!

DE LA CALIFORNIE!

2 79¢ DANS UN SAC POLY!

NUTRITIVES ET DELICIEUSES DANS VOS JUS, SALADES, COUPES DE FRUITS!

TANGERINES juteuses, gr. 210! 29¢
LA DOUZAINES

BANANES CABANITA, dans un sac POLY 1 LB 8¢
PETITES, MURES ET DOREES!

CELERI PASCAL Grosseur 36! 19¢
LE PIED

POMMES Macintosh 5 LBS PAR SAC POLY 39¢
DE FANTAISIE, CULTIVEES AU QUEBEC!

mets congelés



**FRAISES TRANCHEES
CONGELEES DE STEINBERG**

PAQUET 15 ON. **49¢** Qualité de fantaisie!

BONBONS VARIES DE LOWNEY
BRIDGE MIXTURE

BAS PRIX INCOMPARABLE!

Paquet 13 on. **39¢** Un régal aux Fêtes!

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le vendredi 31 décembre 1965. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

FASCICULE No 14 DE NOTRE
DICTIONNAIRE au bas 99¢
FRANCAIS - ANGLAIS
ANGLAIS - FRANCAIS
En vigueur jusqu'au 4 janv. 1966.
Limite: Un coupon par fascicule!

CREME GLACEE RICHE
LISSE — CREMEUSE — ICE CASTLE
BAS PRIX SPECIAL!
10¢ DE MOINS!

CARTON 1/2 GALLON
79¢



**PATATES
CHIPS**
FRAICHES PINKY

PQT 1 LB. **79¢**



**MENTHES
CLAIRES
STEINBERG**

EN SPECIAL
PAQUET 1 LB. **39¢**

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

Le disque en spécial
RCA VICTROLA
VIC/VICS-1041
Debussy, La Mer; Ravel,
Rhapsodie Espagnole.
Nul après le mardi 4 janv.
1966 aux supermarchés
Steinberg.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

Le disque en spécial
RCA VICTROLA
VIC/VICS-1084
Extraits de ballet.
Nul après le mardi 4 janv.
1966 aux supermarchés
Steinberg.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

UN PAQUET DE 12 (ou plus)
**AMPOULES DE
CAMERA**
DISPONIBLES A PRIX
POPULAIRES!

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

NETTOYEUR LIQUIDE
LESTOIL
Senteur de pin! 17 de moins!
BOUTEILLE 74¢
DE 28 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

CIRAGE à chaussures
SCUFF KOTE
Esquive, couleurs variées!
BOUTEILLE 35¢
DE 2 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

BOISSON
A L'ORANGE
de marque Coronation
GROSSE CRUCHE 65¢
DE 44 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

MELANGE POUR
SOUPES
ST-ARNAUD
2 PAQUETS 35¢
DE 7 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

EAU DE JAVEL
Concentrée Steinberg
BOUTEILLE 69¢
DE 128 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

JUS DE RAISINS
rafraichissant Welch
GROSSE BOUT. 43¢
DE 24 ON.
Nul après le samedi
5 janvier 1966.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

PILES
RAY-O-VAC
Formes variées disponibles
à bas prix!
Nul après le samedi
5 janvier 1966.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

CAFE TORREFIE
FRAIS, CHALET
mouture fine ou à
tout usage!
PAQUET 81¢
1 LB.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

OLIVES QUEEN
Non farcies, Coronation
GROS POT 49¢
DE 12 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

MELANGE POUR
BREVAGE
au chocolat Steinberg
INSTANTANE! 79¢
BOITE 2 LBS
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

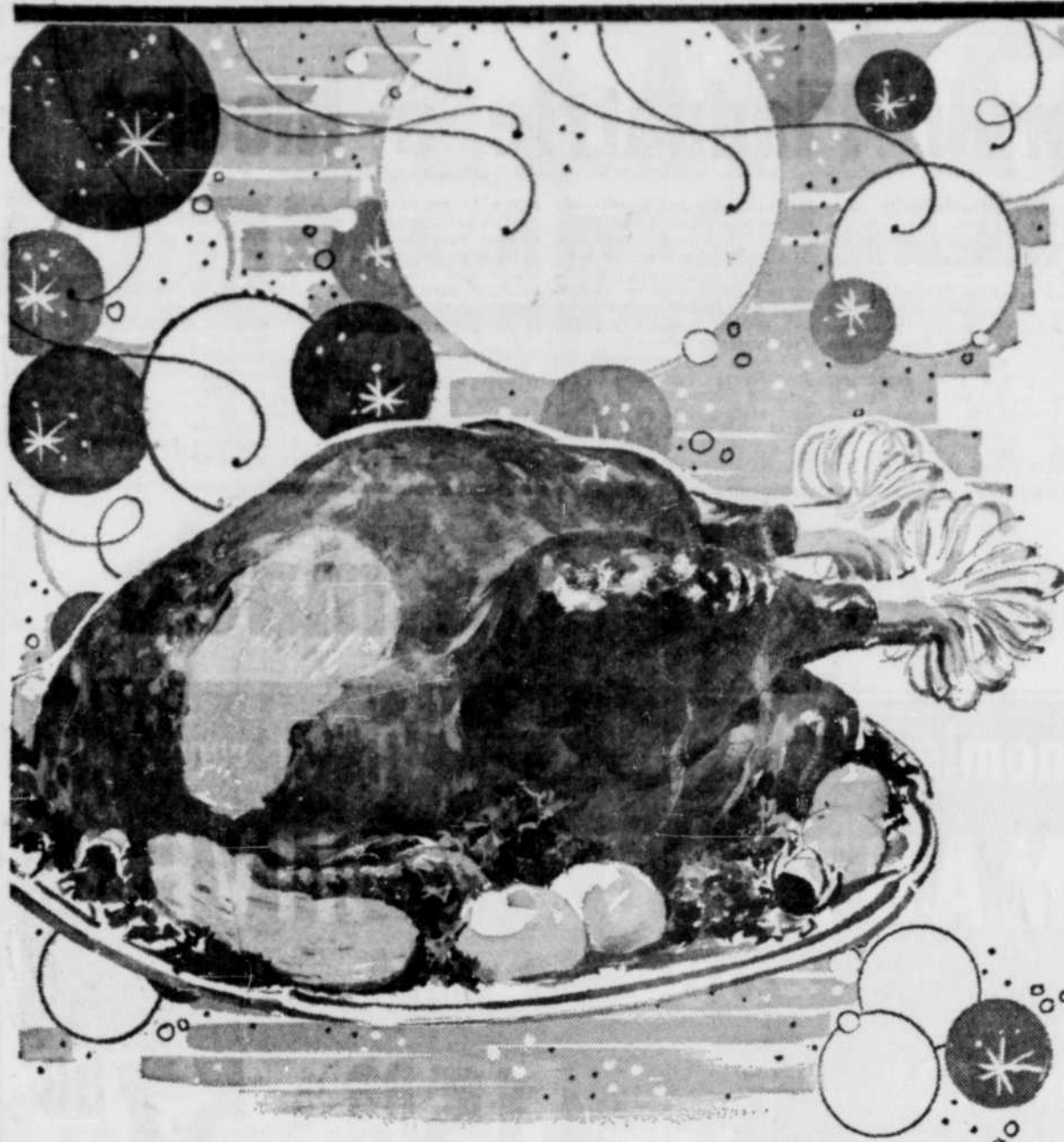
CERISES
CORONATION
AU MARASQUIN 59¢
POT DE 12 ON.
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

Deux boîtes 30 on. (ou plus)
**GARNITURE
A TARTE**
E. D. SMITH
Pâtisseries, cerises,
garnies au fruit!
Nul après le mardi 4 jan. 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:

Fascicule No 14 de notre
DICTIONNAIRE 99¢
AU BAS
FRANCAIS - ANGLAIS
ANGLAIS - FRANCAIS
En vigueur jusqu'au 4 jan. 1966
Limite: Un coupon par fascicule!



DINDES DE CATEGORIE "A"

Jeunes, dodues et tendres, prêtes pour la cuisson et paquetées à vide!

20 LBS ET PLUS

DE 5 A 14 LBS

LA
LB

43¢

LA
LB

47¢

OIES DODUES DE CHOIX

Entièrement nettoyées, tendres, de catégorie "A"

PRETES POUR LA CUISSON

PAQUETEE A VIDE!

LA LB 59¢

PORC HACHE ET MAIGRE

La livre 69¢

POUR VOS TOURTIERES

Haché frais à toutes les heures!

3 lbs pour \$179

POULES AU RIZ PRETES POUR LE FOUR

Succulentes, entièrement nettoyées, de marque VIBO - Chacune 79¢

6 pour \$459

SMOKED MEAT SAVOUREUX COORSH

Rapide et facile à préparer!

FORMAT SANDWICH 4 ppts 2 on.

99¢

SAUCISSES FUMEEES JUTEUSES

Délicieux repas... en quelques minutes!

DE MARQUES DIVERSES!

Paquet 1 lb - POUR

59¢

SALAMI AU BOEUF DE STEINBERG

Succulente charcuterie pour vos réceptions!

Saucisson de 24 on. POUR SEULEMENT

89¢

TOURTIERES FRAICHES

Nouvelle saveur délicieuse et piquante! Réchauffez et servez!

DES CUISINES STEINBERG

AMELIOREE!

Chacune 65¢

FESSE de JAMBON FUMEE

DECOUENNE, DEGRAISSE ET SANS JARRET

PRET-A-MANGER! SUR DE PLAIRE!

UN BOUT OU L'AUTRE! COUPESANS PERTE!

LA LB

69¢

formidables spéciaux de la semaine

BOISSONS EN CANETTE 6 Btes 49¢
ESSENCES VARIEES, ICE CASTLE!

NOIX MELANGEES Boîte 14 on. 88¢
STEINBERG, rôties, salées, scellées sous vide!

PRETZELS VILLAGE Paquet 12 on. 29¢
CROUSTILLANTES! EN SPECIAL!

FROMAGE EN CREME Paquet 4 on. 33¢
FOUETTE, VARIE, DE KRAFT.

"PARTY SNACKS" de Kraft 2 Pqts 4 on. 53¢
VARIES!

FROMAGE EN CREME Pqt 4 on. 24¢
VARIE, PHILADELPHIA DE KRAFT!

JUS DE TOMATE Orchard King, boîte 48 on. 33¢
DE FANTAISIE!

SACS de THE PAGODA 10¢ de moins! 49¢
MELANGE ORANGE PEKOE!

COCKTAIL DE FRUITS "HENLEY" Bte 20 on. 39¢
QUALITE DE CHOIX!

DEMI-PECHES Qualité de choix 3 Btes 28 on. \$1.00
JAUNES, HUNT!

POINTES D'ASPERGES Bte 12 on. 41¢
DE FANTAISIE, ORCHARD KING!

POIS VERTS SUCRES 2 Btes 20 on. 39¢
NON-CLASSES, DE CHOIX, ORCHARD KING!

CORNICHONS SUCRES Pot 15 on. 49¢
CORONATION 8¢ DE MOINS!

OIGNONS HOLLANDAIS Pqt 15 on. 49¢
DE MARQUE CORONATION!

MARINADES SUCREES Pqt 24 on. 39¢
DE MARQUE ORCHARD KING!

HEURES D'AFFAIRES DES FETES: Steinberg à Trois-Rivières sera
OUVERT TARD CE SOIR ET JEUDI SOIR,
fermera à 6 p.m. le vendredi, veille, du Jour de l'An.

**FERME TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI, JOUR DE L'AN, ET
LE LUNDI 3 JANVIER.**

**FERME JUSQU'A 1 P.M. le jeudi 6 janvier,
Fête de l'Épiphanie.**

CAFE INSTANTANE

Cream-O, 10¢ de moins!

100% pur, saveur
riche et corsée!

En spécial!
Pot de 6 on.

79¢

JELLO

DESSERTS à la GELEE

JELL-O, 17¢ DE MOINS!

POUR SALADES ET DESSERTS!

ESSENCES
VARIEES!

10 PQTS \$1.00
3 ON.

quelle
agréable
différence



25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MIEL LIQUIDE
BLANC, NO 1
de marque "Billy Bee"
Paquet 16 on. 41¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Nectar de pruneaux
de marque Bennett
Bouteille 24 onces... 39¢
Bouteille 32 onces... 49¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
GRISINS
de marque Gauthier
naturel ou au fromage!
Délicieux!
Boîte 4 on. 29¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATATES CHIPS
HOSTESS DELICIEUSES
Gros sac
de 13 on. 69¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BITS'N PIECES
Grisol, appétissants
Boîte
de 7 on. 39¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Bûtonnets de fromage
CHEESE TWISTS
croustillants de Jacks
Sac
11 on. 59¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MIMI MALLOWS
STEINBERG
12 Par Paquet 59¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MAIS SOUFFLE
HUMPTY DUMPTY
Sac
5 on. 25¢
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LBS (OU PLUS)
CAROTTES
toute variété
catégorie Canada No 1
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LBS (OU PLUS)
OIGNONS
toute variété
catégorie Canada No 1
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
25 LBS (OU PLUS)
POMMES DE TERRE
toute variété
catégorie Canada No 1
Nul après mardi 4 janvier 1966

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FILETS DE TRUITE
DE MARQUE BOOTH
Paquet
1 lb 91¢
Nul après vendredi 31 déc. 1965

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SALADE DE CHOU
ou de patate de
marque Steinberg
Contenant
de 2 lbs 63¢
Nul après vendredi 31 déc. 1965

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
UN PAQUET 4 LBS
(OU PLUS)
ROTI DE BOEUF
tendre et juteux,
de coupe-sans-perfe!
Nul après vendredi 31 déc. 1965

100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET UNE
COMMANDE DE \$5.00 OU PLUS
de marchandises diverses achetées en une seule fois
(A L'EXCEPTION DES PRODUITS DU TABAC).
EN VIGUEUR LE MARDI 4 JANV. 1966 SEULEMENT
CHEZ STEINBERG DE TROIS-RIVIERES,
ET CAP-DELA-MADELEINE
PARCE QUE LES SUPERMARCHES STEINBERG
SERONT FERMES LE LUNDI 3 JANVIER 1966.
(Limite: un coupon par famille)

Transaction avantageuse, à 2.91 cents le pied carré, selon le conseil

Achat d'un terrain devant servir l'industrie à Nicolet

NICOLET (R.B.) — Passant outre à l'avis d'un échevin anonyme, qui avait fait parvenir ses suggestions écrites au conseil par l'entremise d'un collègue, le conseil de ville de Nicolet a décidé, lundi soir, à l'unanimité de ses membres présents, de se porter acquiescent, au prix de \$17,000, d'un terrain devant servir à des fins industrielles. Il s'agit du terrain offert antérieurement par la compagnie des Cent-Associés de Trois-Rivières.

Les échevins Benoît Poulin et Georges Biron votèrent en faveur du règlement proposé à cet effet par l'échevin Rémi Raiche. Le terrain en question, d'une superficie de 583,425 pieds carrés, est donc vendu au prix de 2.91 cents le pied carré.

L'adoption de ce règlement concrétise un projet qui était caressé depuis quelque temps par les édiles municipaux. On sait qu'au cours de l'automne, deux offres de terrains industriels avaient été faites à la ville. Tout d'abord, M.M. Germain Hébert, Achille Michaud et Jean - Marc Denoncourt offrirent de vendre à la mu-

nicipalité, à dix cents le pied carré, un terrain d'une superficie de 313,500 pieds carrés, situé en bordure du chemin Saint-Michel. Peu après, soit le 1er novembre, M. l'échevin Rémi Raiche présenta au conseil l'offre de la compagnie des Cent-Associés de Trois-Rivières, présidée par M. Guy Bournival, qui se déclarait prête à céder à la ville, à 2.91 cents le pied carré, un terrain d'une superficie de 583,425 pieds carrés et situé à proximité du premier terrain offert. A la même séance, M. Germain Hébert, l'un des trois propriétaires qui, avec M.M. Achille Michaud et Jean - Marc Denoncourt, avaient offert du terrain industriel à dix cents le pied carré, écrivait au conseil pour lui offrir cette fois au prix coûtant sa partie de terrain.

A ce moment, les échevins et le maire avaient accepté en principe l'offre de la compagnie des Cent-Associés. Lundi soir, l'échevin Raiche présenta un règlement à cet effet, tel qu'annoncé par plusieurs avis de motion.

Le règlement Le règlement décrète l'a-

chat du terrain de 583,425 pieds carrés, offert par la compagnie des Cent-Associés au prix de 2.91 cents le pied carré, c'est-à-dire pour un montant de \$17,000. Pour ce faire, la municipalité empruntera, à même le fonds industriel de \$100,000, la somme de \$18,000, devant couvrir le coût d'achat et les frais de transaction. Les obligations émises par la ville à cet effet seront à échéance de 20 ans et comporteront un taux d'intérêt n'excédant pas 6 pour cent.

Par ailleurs, conformément à la législation qui oblige une ville à imposer une taxe chaque fois qu'elle vote un règlement d'emprunt, la municipalité de Nicolet fixera une taxe spéciale sur tous les biens-fonds imposables. Cependant, son taux variera selon les besoins.

Enfin, la ville de Nicolet s'engage, toujours en vertu d'une loi provinciale, à revendre le terrain à un prix au moins égal à celui qu'il lui a coûté. Ce montant minimum com-

prendra, outre le coût d'achat et les frais de transaction, les sommes dépensées par la ville pour desservir le terrain, etc.

Les échevins favorables à cette transaction importante y voient plusieurs avantages. D'abord, le prix du terrain est très abordable. Ensuite, on pourra y avoir facilement accès par la rue Ball, dans le développement Laquerre.

Enfin, l'implantation éventuelle d'une industrie sur le terrain acheté par la ville per-

mettra le développement du secteur domiciliaire adjacent, qui est déjà tout cadastré. Le maire Vigeant a tenu à féliciter les échevins présents après l'adoption de ce règlement qui, dans l'esprit du conseil, devrait faciliter la venue d'industries à Nicolet.

Au cours des discussions qui précéderont l'adoption du règlement d'emprunt, un incident assez inusité se produisit et c'est un échevin anonyme qui en fit les frais. En effet, M. l'échevin Georges Bi-

ron a lu au conseil le texte que lui avait remis un échevin et dans lequel ce dernier, anonymement, suggérait à ses collègues que l'on retarde de quelques mois l'adoption du règlement d'emprunt, présenté par l'échevin Raiche.

Selon l'échevin - mystère, il faudrait, avant de voter le règlement, prévoir les coûts nécessaires à l'ouverture des rues qui donneront accès au terrain, ainsi que les autres

travaux d'aménagement. Ensuite, dit-il, "nous avons des industries qui ont actuellement leur terrain et que la ville devra acheter pour que ces industriels puissent bénéficier du fonds industriel." Il conclut en disant que, pour toutes ces raisons, "il serait préférable d'attendre un peu soit quelques mois dans l'intérêt du contribuable "et présenter à ce moment un seul règlement d'emprunt couvrant toutes les dépenses mentionnées dans son texte.

Le Dr MacLure accusé d'un délit de fuite

SOREL (L.B.) — Le chauffard qui avait renversé un jeune homme de 17 ans sur la rue Principale de St-Ours sur Richelieu, le 23 novembre dernier, et qui s'était enfui après l'accident, a subi son enquête préliminaire au Palais de Justice de Sorel.

Il s'agit du Dr Raymond MacLure de St-Guilhem, comté d'Yamaska, qui a été accusé de délit de fuite. Le juge Paul-A. Pélouquin, qui a présidé l'instruction, a envoyé MacLure à son procès aux Assises criminelles du 14 janvier.

Le Dr MacLure a été arrêté par le détachement de Sorel de la police provinciale après une longue enquête. Un témoin oculaire a mis la police sur la piste. Il avait remarqué que l'auto impliquée était une Cadillac. Après une inspection de toutes les voitures de ce modèle dans la région, ils ont fini par découvrir celle du Dr MacLure qui portait une bosse sur l'aile.

Les morceaux de peinture retrouvés sur les lieux de l'accident, de même que des fils de laine relevés sur l'aile de la voiture et provenant du paletot du jeune homme, ont

fourni à la police des preuves suffisantes pour amener l'arrestation du Dr MacLure. Le jeune Ritchot, fils de M. et Mme Laurier Ritchot de Sorel, marchait en bordure de la route quand il a été heurté par l'automobile et projeté sur un banc de neige.

Quant à la voiture, elle a dévié de sa route et est entrée dans un banc de neige. Le chauffard a réussi à faire marche arrière et a repris sa route sans s'occuper du blessé.

Un voisin, M. Claude Hébert, qui a eu connaissance de l'accident, s'est empressé de porter secours au blessé. Le jeune homme a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sorel où il a été hospitalisé pendant 11 jours, souffrant d'une fracture de la clavicule gauche et de nombreuses autres blessures.

Plusieurs témoins ont été entendus à l'enquête préliminaire, dont les agents de la police provinciale, Richard Gauthier, Denis Morin, Pierre Gendron, Clermont Nadeau, de même que le témoin oculaire de l'accident, M. Claude Hébert de St-Ours. La couronne était représentée par Me Paul-A. Bélanger. Quant à l'accusé, il n'avait pas d'avocat.

Un accident de la route fait six blessés à St-Zéphirin

NICOLET (R.B.) — Un accident de la route impliquant trois automobiles a fait six blessés, au cours de la nuit de Noël, sur une route secondaire près de Saint-Zéphirin, dans le comté de Yamaska. Les blessés ont été conduits à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville. On rapporte que leur état est satisfaisant.

Il s'agit de Normand Marois, Huguette et Aline Montmigny, tous trois de Saint-Gilles dans le comté de Lotbinière, Claire Houde de Saint-Zéphirin, Pierre-René Proulx de Sainte-Bri-

gite des Saults et Paul Dumont de Saint-Agapit dans le comté de Lotbinière. L'accident est survenu au moment où une des trois autos impliquées est venue percuter contre les deux autres qui étaient stationnées en bordure de la route.

La Sûreté provinciale ne signale par ailleurs aucun autre accident grave sur la Rive-Sud durant le long congé de Noël. Cependant, plusieurs accrochages et dérapages se sont produits principalement à cause de la chaussée glissante.

dument autorisés par leurs parents, consisteront en 20 heures de théorie, 6 heures de pratique et 12 heures d'observation.

C'est là une initiative très importante puisque les statistiques nous apprennent que les jeunes sont à l'origine de la majeure partie des accidents. Ils causent par leur conduite au volant deux fois et demi plus d'accidents que les adultes.

On note, d'autre part, que les jeunes auxquels on a enseigné à conduire causent cinquante pour cent moins d'accidents et observent davantage le code de la route. Il est donc possible d'obtenir des résultats positifs de ces cours donnés dans les institutions scolaires.

La commission scolaire régionale Carignan généralisera cette formule des cours de conduite d'automobile, dès septembre prochain, en réservant à cette fin des périodes dites d'activités dirigées.

R. CHATILLON
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
Tous les jours de 9 h à 5 h p.m.
le samedi après-midi.
Le soir : sur rendez-vous.
72, Brassard - Nicolet
Tél.: 293-4952

Joffre Gagnon
Comptable public enregistré

Place 21 Mars
Nicolet, Qué.
Tél.: 293-5896

111, rue Georges
Sorel, Qué.
Tél.: 743-7903



A compter de ce matin

Economisez 5⁰⁰-10⁰⁰-15⁰⁰-20⁰⁰ et encore plus

MANTEAUX D'HIVER

POUR DAMES

Bonaprix	prix réguliers	Bas prix	Maintenant
	29 ⁹⁵ à 110 ⁰⁰	22 ⁹⁷ à 77 ⁹⁷	15 ⁸⁸ à 57 ⁸⁸

OUVERT AUJOURD'HUI JUSQU'A MIDI
JEUDI JUSQU'A 9 HRES 30 P. M.

VENDREDI JUSQU'A 5 HRES P. M.
SAMEDI ET LUNDI (1er et 3 JANVIER) FERME



Economisez 5⁰⁰ et 10⁰⁰ !

PALETOTS D'HIVER

POUR HOMMES

Bonaprix	prix réguliers	Bas prix	Maintenant
	24 ⁹⁵ à 99 ⁵⁰	19 ⁹⁷ à 77 ⁹⁷	14 ⁹⁷ à 49 ⁹⁷

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS



Economisez 5⁰⁰ et 10⁰⁰ !

Coupe-vent d'hiver et "car coats" pour hommes

Bonaprix	prix réguliers	Bas prix	Maintenant
	19 ⁹⁵ à 39 ⁵⁰	14 ⁹⁷ à 29 ⁹⁷	9 ⁹⁷ à 19 ⁹⁷

333, ST-ANTOINE

TROIS-RIVIERES



TOUTES NOS ROBES

A MOITIE PRIX

Bonaprix	prix réguliers	MAINTENANT
	7 ⁹⁷ à 19 ⁹⁷	2 ⁹⁹ à 9 ⁹⁷

DANS LE CENTRE DU CARRE DES FORGES

Vol au bureau des postes de La Pêrade

Jugement le 21 janvier dans le cas de Roch et Cloutier

Son honneur le juge Maurice Langlois, de la cour des Sessions de la Paix de Trois-Rivières, a pris en délibéré la cause des Montréalais Robert Cloutier et Gaston Roch, inculpés de s'être introduits par effraction au bureau de poste de Ste-Anne de la Pêrade le 21 janvier 1965, dans le but d'y commettre un vol. Le président du tribunal a fixé la date de son jugement au 4 février 1966.

Témoignant avec la protection de la Cour, deux co-accusés dans cette affaire, Réjean Bellemare et Gérard Gagnon ont tout d'abord affirmé être les seuls responsables du délit reproché avec Fernand Cloutier frère de Robert. Selon eux, Robert Cloutier et Gaston Roch sont étrangers à l'affaire.

Le procureur de la défense, Me Nikita Tumescio, a représenté dans sa plaidoirie qu'il y a au moins un doute sérieux quant à la non participation de ses deux clients et a demandé leur acquittement. Pour sa part, le représentant du Ministère Public, Me Guy Lebrun, a soutenu que plusieurs hasards troublants confirmaient la culpabilité de Robert Cloutier et de Gaston Roch.

Version de Bellemare

Le premier témoin appelé à la barre par la défense, en cette seconde journée d'un procès qui aura duré près de huit heures, a été Réjean Bellemare, résident de 24 ans, originaire du Cap-de-la-Madeleine.

Sur le conseil du réputé cri-

minialiste montréalais, Bellemare s'est assuré de la protection du Tribunal. Il a rappelé avoir quitté la Métropole dans la soirée du 20 janvier 1965 en compagnie de Fernand Cloutier et de Gerry Gagnon. Le trio prenait alors place dans la décapotable 1964 de Gagnon.

Dans son témoignage, Bellemare a raconté dans le détail, ses allées et venues au cours des heures qui ont précédé l'effraction du bureau de poste. Gagnon est venu par la suite corroborer ses affirmations.

Après une tournée d'inspection sur les lieux au cours de l'après-midi du 21 janvier, alors que les "pêcheurs" se sont rendus acheter des timbres-postes, l'on devait y retourner en soirée, vers les 9h. 30, après avoir ingurgité de la bière dans une taverne madeline.

Les trois compères se sont ensuite procuré une poche en jute pour y camoufler leurs outils. Ils se sont dirigés vers le bureau de poste. Pensant avoir été aperçus alors qu'ils tentaient d'ouvrir un châssis à l'arrière de l'édifice, au moyen d'un tournevis, Bellemare, Gagnon et Fernand Cloutier se rendirent dans un restaurant pour revenir environ une heure plus tard.

Cette fois, Bellemare réussit à s'introduire à l'intérieur du bureau de poste et courut aussitôt ouvrir la porte à ses compagnons. Il a juré que Roch et Robert Cloutier n'étaient pas avec eux à ce moment.

A l'arrivée de la Sûreté po-

vinciale, alertée par l'appel téléphonique de M. Jean-Guy Savard, dont le domicile est situé à proximité du bureau de poste et qui a été témoin de l'effraction, Bellemare a expliqué la présence de Robert Cloutier à l'intérieur de l'édifice en affirmant qu'il y était venu chercher son frère Fernand.

Toujours selon Bellemare, Robert Cloutier aurait même fait une terrible colère en prenant brusquement par le bras son frère pour "le sortir de la avant l'arrivée de la police". Fernand Cloutier s'affairait alors à percer le coffre-fort et la meche d'acier de son vilebrequin s'est mise à briser tout au dire de Bellemare, en raison de l'intervention du "grand frère".

Le procureur de la Couronne, Me Guy Lebrun, a mis en doute la crédibilité des témoins Bellemare et Gagnon.

En contre-interrogatoire, il a fait préciser au premier qu'il a déjà été condamné à deux ans de pénitencier pour vol à main armée en plus d'être actuellement sous cautionnement en rapport avec deux tentatives de vol par effraction, y compris celle de Ste-Anne. Le second a déjà bénéficié d'une sentence suspendue pour vol à main armée.

Hasards troublants

Selon Me Lebrun, il existe plusieurs hasards troublants qui pourraient incriminer Robert

Cloutier et Gaston Roch. Il a cité notamment le fait que Fernand et Robert Cloutier, qui demeurent tous deux à Montréal, se soient rencontrés par hasard sur la glace de la rivière Ste-Anne, et par la suite, à l'intérieur du bureau de poste, sans que Fernand ait mentionné à Robert, son intention de commettre un vol.

Le caporal Paul Michaud, et les agents Yves Lamarre, Clément Cossette et Bernard Blais tous du bureau de la PP à Ste-Anne, ont également témoigné au cours du procès en rapport avec l'arrestation des cinq Montréalais et l'enquête policière qui a suivi.

Fernand Richard aux Assises pour viol

Un Trifluvien âgé de 31 ans, Fernand Richard, subira son enquête préliminaire en octobre 1966, à l'ouverture du prochain terme des Assises Criminelles du district de Trois-Rivières, sous l'inculpation d'avoir commis un viol.

Cette décision du juge Léon Girard de la cour des Sessions de la Paix a été prise hier matin, après que le prévenu ait protesté de son innocence. L'acte d'accusation lui reproche d'avoir supposément violé une jeune fille âgée de 25 ans, considérée comme invalide. La prétendue victime est de Trois-Rivières également.

Lors de son enquête préliminaire, Richard sera défendu par Me Réal Legris, en attendant quoi, il pourra reprendre sa liberté provisoirement, en souscrivant à un cautionnement personnel de \$350 ou de \$600 par une autre personne solvable.

Vol à l'étalage chez Lessard & Neilson

La maison Lessard et Neilson, 1530 rue Notre-Dame à Trois-Rivières, a rapporté à la Sûreté municipale qu'un vol à l'étalage s'est produit au cours de la semaine qui vient de s'écouler. On a constaté la disparition d'un radio-transistor de marque Venicia variant \$90.

Les sergents-détectives Fernand Gendron et Fernand Thibault enquêtent.

M. Robert Corbeil se fait voler un moteur de yacht

M. Robert Corbeil, du 378 St-Roch à Trois-Rivières, s'est plaint, hier matin, de la disparition d'un moteur de yacht qui était rangé dans un appartement fermé à clef, à l'intérieur du sous-sol de son domicile.

Selon les constatations faites par les détectives de la Sûreté municipale chargés de l'enquête sur ce vol par effraction, le ou les voleurs ont scié le verrou de la porte. Le moteur est de marque Mercury, et possède 3.9 forces.

Pas de caution à Richard Lamarre

Le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix, a refusé tout cautionnement à Richard Lamarre, de Trois-Rivières, qui comparait devant lui, hier matin, relativement à l'accusation d'avoir participé à un vol de \$350 en cigarettes et d'une radio d'une valeur de \$125, à laquelle il a nié sa culpabilité.

Le président du tribunal a fixé l'enquête préliminaire de Lamarre au 31 décembre prochain. Lorsque l'accusé a demandé au juge la possibilité d'être libéré sous cautionnement, Me Claude Bisson qui occupait pour la Couronne, s'y est opposé, en représentant que Lamarre, au moment de sa supposée participation au vol dont il est accusé, soit le 23 octobre dernier n'en avait pas encore fini avec un engagement personnel auquel il avait antérieurement souscrit, soit en mars 1964, à l'effet de garder la paix durant une période de deux ans.

Par ailleurs, un autre Trifluvien, Delphis Hamel, âgé d'environ 55 ans, a été condamné à deux ans de pénitencier, par son honneur le juge Léon Girard après avoir admis sa culpabilité à une accusation lui reprochant d'avoir enfoncé la porte d'un restaurant.

Le juge, en rendant une sentence aussi sévère, proportionnellement à la gravité de la faute commise par l'accusé, a tenu compte du casier judiciaire du prévenu qui révèle un passé excessivement chargé. Hamel a imploré la clémence du tribunal en argumentant qu'il était, depuis environ trois ans, en bonne voie de réhabilitation, et que le méfait pour lequel il vient d'être condamné à deux ans de pénitencier, s'est produit au moment où ses facultés étaient considérablement affaiblies par l'alcool. La dernière parole du juge a été: "Votre passé est excessivement chargé. Je vais tenter de vous faire prendre conscience une fois pour toutes que vous avez des responsabilités à tenir".

CERTIFICAT AU Dr GROLEAU



Le docteur FERNAND GROLEAU vient de recevoir un certificat de Spécialiste en Anatomie pathologique, du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

Le docteur Groleau a pratiqué la médecine pendant plusieurs années à Saint-Adelphe et Sainte-Thérèse. Il étudia ensuite à Washington D.C. les Sciences de Laboratoire et la Pathologie.

Au début de 1964 il fit construire et organisa le laboratoire de Pathologie et de Cytologie de l'Hôtel-Dieu de Jonquière, pour en faire l'un des plus modernes de la province. Le docteur Groleau est également chef des services laboratoires de cet hôpital.

Collision entre un camion et une auto

Une dame légèrement blessée

Une jeune femme a été légèrement blessée, à la suite d'un accident de la circulation impliquant une automobile conduite par M. l'abbé Zoël Melançon, curé de la paroisse St-Michel des Forges, vers 10 heures 55, mardi matin. La victime est Mlle Marguerite Brûlé, servante du curé Melançon, dans l'auto duquel elle voyageait. Peu après l'accident, elle a été transportée à l'hôpital Ste-Marie de Trois-

Rivières, où on l'a soignée pour contusions à la rotule du genou gauche. Elle a pu regagner son domicile peu après.

Selon la version des policiers, l'automobile de M. le curé voyageait sur le boulevard des Forges, lorsqu'en arrivant à l'intersection du boulevard et de la rue Hamel, un camion de la Boulangerie Lemi-

re et Frères conduit par M. Héroux, du boulevard St-Jean, a glissé pour finalement percuter contre elle. Personne d'autre n'a été blessé au moment de l'impact et les dommages matériels sont peu élevés. Ils atteignent dans l'ensemble, la somme de \$600. Les agents Henri-Paul Veronneau et Benoit Cinq-Mars, du poste de police No 2, ont effectué les constatations d'usage.

QUE LA JOIE DES FETES

régnent dans toutes les familles de nos chers clients et amis.



Merci sincère de votre patronage en 1965 et nous sollicitons de nouveau votre encouragement pour 1966.



M. Marcel Dupont, Propriétaire.

PARCEL DELIVERY

ENR.

4005, rue Chanoine Moreau — FR. 4-7624

BONNE et HEUREUSE ANNÉE



Nous souhaitons que la nouvelle année 1966 apporte dans tous les foyers ces principales raisons de vivre: la paix, la santé et le bonheur. Nous vous remercions vivement pour votre encouragement passé et nous vous assurons de notre coopération totale en 1966 en vue de vous procurer ce qu'il y a de meilleur en ameublement.

Roger Charbonneau.



FUTURS EPOUX

profitez des BAS PRIX PRESTIGE DE ROGER CHARBONNEAU LTEE pour acheter votre AMEUBLEMENT COMPLET

Grand choix de mobiliers de tout style, pour tous les goûts et tous les budgets.

Suggestions de



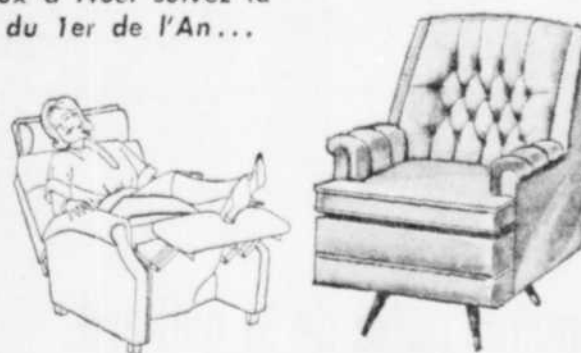
OFFREZ UN CADEAU PRATIQUE:

- FAUTEUILS berçants, pivotants, ou "Lazy-boy"
- TABLES de centre et de bout.
- Peintures • Mirrors • Bahuts
- Radios électriques et à transistors • TELEVISEURS portatifs ou console • STEREOS RCA Victor • Zenith • Philco

NOS BAS PRIX ONT FAIT NOTRE "PRESTIGE"

CADEAUX pour le Jour de l'An

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'offrir des cadeaux à Noël suivez la tradition du 1er de l'An...



LUNDI

notre magasin sera FERME

Membre des Magasins "PRESTIGE" et du "Carrefour Ste-Madeleine"

ROGER CHARBONNEAU LTEE

292, BOUL. STE-MADELEINE

CAP-DE-LA-MADELEINE

TEL.: 378-2841

Livraison par toute la Province.



Grande vente de blanc

Steinberg vous offre la plus formidable vente de blanc jamais vue !

Profitez de ces aubaines de fine toile pour la cuisine ou la chambre à coucher. En plus de ces réels bas prix, Steinberg ajoute des TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES comme boni ! Voyez le vaste choix offert et comparez les prix. Vous admettrez alors que c'est la VENTE de BLANC de l'année !

Une visite vous en convaincra !



50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

OREILLERS EN MOUSSE
DE QUALITE, "FOAM-A-LITE"
Remplis de
morceaux de mousse **99¢** ch.

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

DRAPS A CONTOURS
EN MOUSSELINE
Draps simples, Lady Washington

Emboitant de **\$1.69** ch.

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

COUVERTURES
DE FLANELLETTE, 60" X 80"

Joliment
décorées! Chacune **\$1.49**

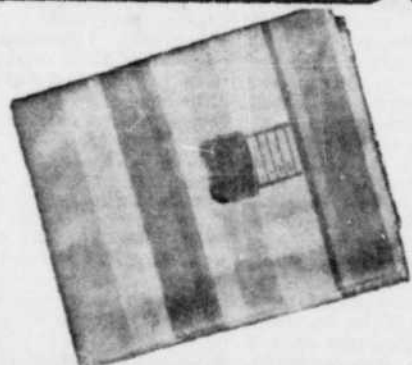
En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

DRAPS A CONTOURS
EN MOUSSELINE
LIT DOUBLE, LADY WASHINGTON

Emboitant de **\$1.89** ch.

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.



50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

DRAPS EN PERCALE
Ajustés, 39" x 76", lit simple

Avec coins
élastiques! Chacun **\$1.99**

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

LINGES A VAISSELLE
Pure toile, à motif barré.

Grandeur
20" x 30" ! **3 pour 97¢**

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

DRAPS EN PERCALE
Ajustés, 54" x 76", lit double

Avec coins
élastiques! Chacun **\$2.29**

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :

NAPPES DE TABLE
Imprimées à la main

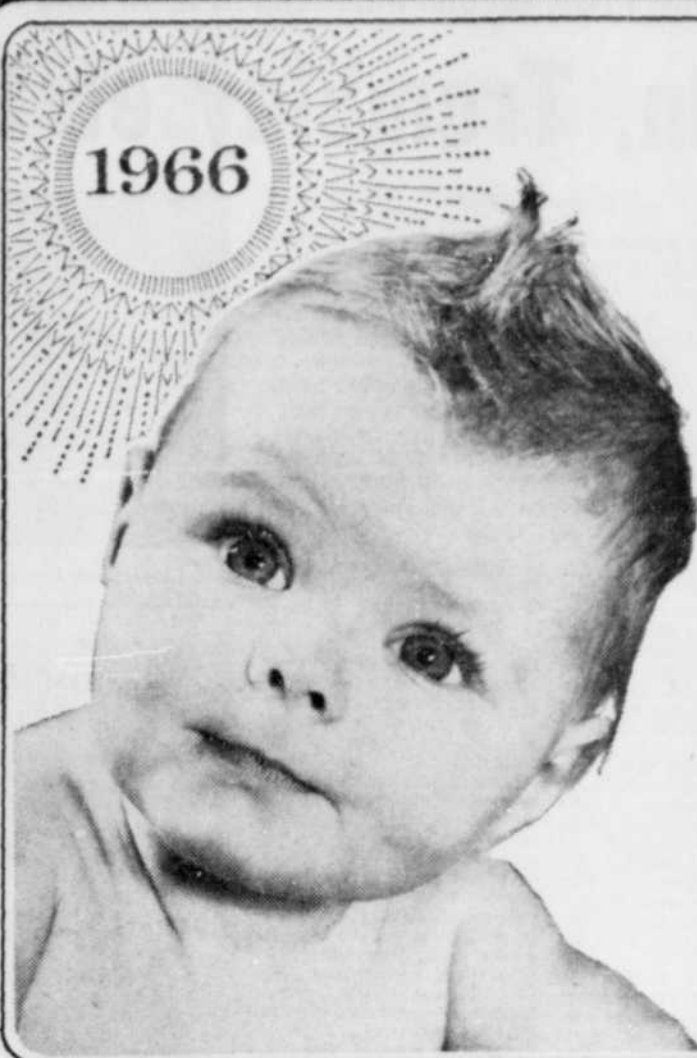
Couleurs vives !
50" x 50" ! Chacune **99¢**

En vigueur jusqu'au samedi 8 janvier 1966 aux supermarchés STEINBERG.



TAIES D'OREILLERS EN PERCALE CHACUNE **49¢**
100% COTON, 36"x42", WINKTITE! 18¢ DE MOINS !

COUVRE-OREILLER à fermeture-éclair Deux par paquet **77¢**
100% COTON, WINKTITE, 21¢ DE MOINS !



1966

C'EST LE

26^{ième} DERBY ANNUEL DE BÉBÉS!



Depuis plus d'un quart de siècle, Steinberg souhaite la bienvenue aux premiers bébés de l'année grâce à son DERBY ANNUEL DES BEBES! Des douzaines de cadeaux sont donnés aux parents dont les poupons naissent aux premières heures de la nouvelle année. Si vous attendez une addition dans votre famille pour

le premier janvier, participez alors au 26e Derby Annuel de Bébés de Steinberg.

Ce nouveau-né sera comblé. Il ne nous reste plus qu'à espérer que Dame Cigogne soit au rendez-vous! Ne tardez pas et bonne chance à toutes les mamans! Pour participer au concours, rien de plus simple:

Règlements du Derby des bébés Steinberg:

- 1) Les parents des 5 premiers bébés nés en 1966 doivent habiter la région des Trois-Rivières.
- 2) Le médecin ou l'infirmière en service devra contresigner le bon d'inscription et attester l'authenticité de l'heure (a.m. ou p.m.) de la minute et de la seconde (Heure Normale de l'Est) ainsi que le sexe du bébé.
- 3) Les bons d'inscription ou les lettres doivent être adressés à: SECTION DU DERBY DES BEBES, STEINBERG LIMITEE, 5400, rue Hochelaga, Montréal 5, P.Q.
- 4) Les inscriptions devront être mises à la poste avant minuit le samedi 8 janvier 1966.
- 5) Les gagnants seront avisés par le retour du courrier.

Les mères des 5 premiers bébés nés dans la région des Trois-Rivières recevront les prix suivants:



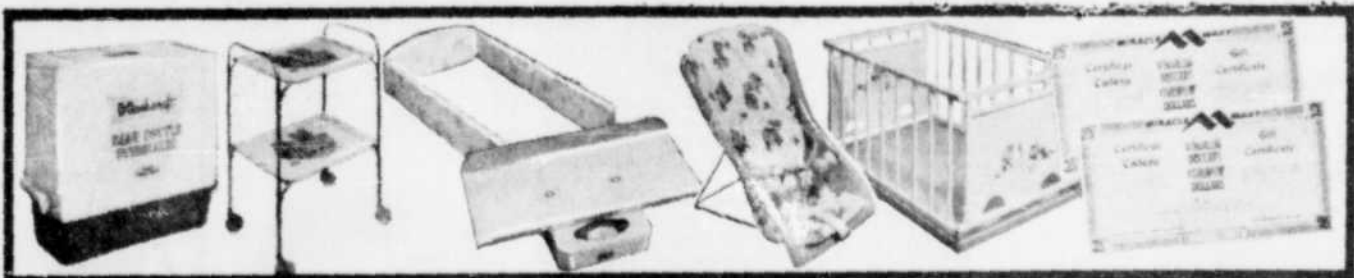
Votre panier-cadeau contient ces marques réputées:

Ensemble-cadeau "Joyeux Bébé" de Johnson (poudre, huile, savon et boudes de coton).
Biscuits nourrissants Farley.
Sirop de maïs Crown Brand.
Céréales de riz Gerber.
Carottes en purée Gerber.
Boeuf en purée Gerber.
Jus d'orange Gerber.

Boeuf en purée Swift.
Savon Ivory Neige.
Savon Ivory.
Céréales mélangées Heinz.
Céréales de riz Heinz.
Carottes en purée Heinz.
Poulet en purée Heinz.
Pêches en purée Heinz.
Dîners de viandes en purée Heinz.

Jus d'orange tamisé Heinz.
Papier de toilette Delsey.
Papiers-mouchoirs Kleenex.
Biberon de verre (8 on.) Curity.
Ensemble Baby's Own pour le bain.
Culottes de caoutchouc Eterna Seal.
Tasse pour bébé Reliance Protect-O.
Livret de timbres Pinky avec 100 timbres Pinky gratuits.

De plus, un de ces cadeaux de prix pour les premiers bébés



Stérilisateur
de biberons
Hanksraft

Voiturette
Cal-Dak
pour nurserie

Protecteur
Lullaby pour
couchettes

Pèse-Bébé
Borg

Chaise
"Baby Sister"
Puritan

Parc
Gradco au
fini emailé

Certificat-
Cadeau de
\$25.00 de
Miracle Mart

Déposez et postez le coupon ci-dessous:

JE DESIRE INSCRIRE LE BEBE SUIVANT: GARÇON ☐ FILLES ☐
AU 26e DERBY ANNUEL DES BEBES STEINBERG

NOM DES PARENTS

(en lettres moulées)

ADRESSE DES PARENTS

VILLE

NE(E) A L'HOPITAL

Heure exacte de la naissance

(jour, heure a.m. ou p.m., minute, seconde)

Médecin ou infirmière en service

Toutes les formulaires d'inscription doivent être postés avant minuit, le 8 janvier 1966 à: SECTION DU DERBY DES BEBES, STEINBERG LTEE, 5400 RUE HOCHELAGA, MONTRÉAL 5, P.Q. LES GAGNANTS SERONT AVISÉS PAR LA POSTE.



actualité SPORTS

A BATONS ROMPUS

Le Trifluvien Gilles Villeneuve vient de réussir son 3e blanchissage de la saison... En effet, lundi soir, les Canucks de Vancouver ont blanchi les Seals de San Francisco par 4-0... On sait pourquoi son père Maurice Villeneuve, le scoreur officiel aux joutes des Reds et des Renards au Collège, se gomme tant quand il fait son entrée sur la glace. ● André Lacroix, des Petes de Peterborough, est présentement le premier compteur de la ligue Junior "A" de l'Ontario... Avec une fiche de 22 buts et de 49 assistances, Lacroix mène ainsi le peloton des compteurs avec 71 points... Il domine de plus pour les assistances avec ses 49. ● Bobby Orr, des Generals d'Oshawa, qui a fortement impressionné les jeunes Reds de Trois-Rivières, dimanche soir au Forum, à leur retour de St-Jérôme, en marquant quatre buts aux dépens des Canadiens Junior, occupe le deuxième rang avec 61 points. ● Danny Grant, du Peterborough également, et un produit de Frédéricton, capitale du Nouveau-Brunswick, mène pour les buts avec 29... Ses 29 assistances lui permettant de plus d'occuper le 3e rang avec 58 points. ● Pendant que le rapide et spectaculaire Henri Richard ressent des douleurs à une épaule, le rondelle Lorne Worsley ressent des douleurs à un genou... A Montréal, samedi soir, le Pocket Rocket est venu en collision avec Doug Barkley, tandis qu'à Détroit, dimanche soir, une collision se produisit entre Worsley et Alex DelVecchio. ● Roger Crozier est redevenu le Roger Crozier des beaux jours de la saison dernière... Depuis quelque temps, il est l'inspiration de l'équipe de la Ville de l'automobile. ● On doit nous laisser connaître le successeur de Jim Trimble, chez les Alouettes de Montréal, cette semaine. ● Les Browns de Cleveland sont favoris pour prendre la mesure des Packers de Green Bay en fin de semaine. ● Le blond Bobby Hull a maintenant 27 buts... S'il s'en tient à sa moyenne actuelle, la Comète blonde terminerait la présente saison avec 51 buts. ● Le jeune George Gardner, propriété des Red Wings de Detroit, a maintenant réussi cinq blanchissages dans la ligue Américaine. ● Alain Caron que les amateurs locaux ont déjà vu évoluer sur la glace du Collège et qui a entrepris la présente saison avec St-Louis, de la ligue professionnelle Centrale des États-Unis, est maintenant avec les Bisons de Buffalo, et mène pour les buts gagnants dans la ligue Américaine avec cinq. ● Billy Dea, dimanche, a joué dans sa 525e partie consécutive dans l'uniforme des Bisons de Buffalo... Si l'on inclut les parties éliminatoires, Dea a maintenant joué dans 573 parties consécutives... Bill Needham a déjà joué dans 525 parties consécutives pour les Bruins de Cleveland... Au milieu de la saison dernière, Needham avait dû s'absenter pour six parties à cause d'une blessure à une jambe... Dea, malgré sa petite taille de 5'7" et de 170 livres, est quand même considéré l'homme de fer de la ligue Américaine... Il serait le joueur le plus populaire auprès des amateurs de Buffalo. ● Dans les 16 dernières parties des Hornets de Pittsburgh, le jeune cerbe Georges Gardner n'a allégué que 26 buts... Gardner, qui aurait tout pour devenir un grand gardien de buts, a un bon professeur, son gérant général "Baz" Bastien, un ancien fameux cerbe de la ligue Américaine... On sait que Bastien a déjà perdu un œil au jeu mais cela ne l'empêche pas de prodiguer de sages conseils au jeune Gardner. ● Les dernières nouvelles veulent qu'André Hinse, l'ancien grande étoile des Reds de Trois-Rivières, soit fort populaire à Charlotte où il évolue pour l'équipe de la ligue de l'Est des États-Unis. ● La démission du président Louis A. LaRoche, de la ligue Junior "A" Provinciale, serait imminente... Il n'y a jamais de fumée sans feu... Quelqu'un serait nommé pour le remplacer jusqu'à la fin de la présente saison et une fois la saison terminée, la nomination officielle d'une personnalité trifluvienne se ferait pour la prochaine saison...

Gaston PÉPIN

Cormier, des Reds, occupe maintenant le 4e rang

Pépin, Tremblay et Vachon en évidence

par Gaston PÉPIN

Avant la partie d'hier soir à St-Jérôme, entre les Alouettes de l'endroit et les Bruins de Shawinigan, cette dernière équipe détenait une confortable avance de dix points en tête sur les As de Thetford-Mines, dans le classement de la ligue Junior "A" provinciale.

En mentionnant cette avance de dix points pour les Bruins de Shawinigan, il faut toutefois s'en tenir au classement non rectifié, c'est-à-dire au classement qui s'établit depuis les débuts de la présente saison, et avant que les Eperviers de Sorel soient relégués au dernier rang, une fois que l'enquête sur l'affaire Michel Landry sera terminée.

Les meneurs sont ceux qui ont réussi le plus grand nombre de buts, jusqu'à cette saison, 144 mais ce sont les As de Thetford-Mines qui en ont alloué le moins, 69. Par contre, ce sont les Eperviers de Sorel qui en ont réussi le moins, 83 et alloué le plus, 139.

Dans le domaine des punitions par équipe, les Reds de Trois-Rivières sont cette fois en vedette comme étant l'équipe la moins punie avec 386 minutes pendant que Thetford-Mines demeure l'équipe la plus punie avec 690 minutes. Les Bruins de Shawinigan suivent de près avec 583 minutes.

Normand Pépin, Jacques Michel et Clément Tremblay se sont maintenus en tête des compteurs avec 55, 54 et 52 points respectivement. Pépin domine en tête avec une fiche de 23-32. Ses 32 assistances lui permettent de mener dans ce domaine pendant que Tremblay a marqué le plus grand nombre de buts avec 28.

Durant ce temps cependant, deux porte-couleurs des Reds de Trois-Rivières ont amélioré leur position respective dans la course au championnat des compteurs. Ce sont l'ailier gauche Michel Cormier et l'ailier droit Jean-Marie Nicol.

Le premier est maintenant au quatrième rang des compteurs avec 38 points pendant que le deuxième défile la sixième place avec 36 points. La fiche de Cormier est de 23-15 tandis que celle de Nicol est de 12-25.

Trois autres des Reds se retrouvent également parmi les 15 premiers échelons des compteurs: André Parke au 10e avec 30 points; François Mongrain et Louis Deveau au 14e avec 26 points chacun. Plus en détails, Normand Pépin, du Shawinigan et Steve Sutherland, du Thetford-Mines, se partagent l'honneur d'avoir marqué le plus grand nombre de buts gagnants, soit chacun.

De plus, Pépin avec son coéquipier Tremblay ont jusqu'ici réussi le plus grand nombre de tours du chapeau, trois chacun. Tremblay a de plus la distinction d'avoir réussi quatre buts dans une partie.

Rogatien Vachon, du Thetford-Mines, conserve présentement la meilleure moyenne chez les cerbères, une moyenne de 2,76, n'ayant alloué que 69 buts en 25 parties. Philippe Myre, du Shawinigan, suit avec une moyenne de 3,20.

	B	A	Pts	Pun.
N. Pépin, Shaw.	23	32	55	19
J. Michel, Shaw.	23	31	54	7
C. Tremblay, Shaw.	28	24	52	68
M. Cormier, T.R.	23	15	38	14
S. Sutherland, T.M.	12	25	37	24
J.-M. Nicol, T.R.	11	25	36	26
Gagné, T.M.	16	19	35	57
M. Ringuette, T.M.	8	25	33	36
J. LePage, T.M.	19	12	31	15
R. Sarrasin, S.J.	16	15	31	29
A. Parke, T.R.	12	17	29	12
D. DeCastro, Shaw.	13	17	30	41
S. Sutherland, T.M.	14	15	29	67
V. Bergeron, T.M.	8	20	28	14
C. Gauthier, St-Jér.	14	14	28	35
G. Farnham, Shaw.	10	17	27	34
J.-P. LeBlanc, Sorel	12	13	25	30
F. Mongrain, T.R.	12	14	26	13
L. Deveau, T.R.	10	16	26	9
A. Boudé, Shaw.	9	17	26	63
R. Pettit, St-Jér.	10	15	25	34

Dans les ligues mineures du Cap-de-la-Madeleine

Les joueurs midget et bantam doivent évoluer à Shawinigan

par Claude MONGRAIN

Plus de 30 clubs de hockey mineur organisés au cours de la saison hivernale au Cap-de-la-Madeleine. C'est ce que nous déclarait André Gendreau, régisseur des sports pour la cité Mariale.

Présentement, plusieurs équipes de calibre midget et bantam ont fait leurs débuts à l'aréna de Shawinigan. Un programme double est présenté chaque samedi soir. La ville paie le coût de la glace pendant que le club Richelieu en assume le transport.

Toutes ces équipes sont sous la responsabilité de Robert "BOB" Léger et Laurent Rochelleau. Tous sont membres de la Confédération des loisirs du Québec (CLQ). Le vainqueur à la fin de la saison rencontrera le champion de Trois-Rivières pour le championnat régional.

De leur côté, les ligues Pee-Wee et mosquitos ouvriront leur saison d'ici quelques jours. Toutes les parties auront lieu sur les patinoires municipales qui ont ouvert leurs activités jeudi dernier.

Le hockey en marche

Dans la catégorie midget et bantam on compte quatre clubs. Ces rencontres sont intéressantes alors que pour les pee-wee et mosquitos les rencontres vont se dérouler dans le secteur même. Les activités se termineront le 13 mars prochain en vue des compétitions régionales.

Un calendrier variant entre 10 et 12 rencontres est tracé. Les séries éliminatoires suivront. Avant le début des activités André Gendreau et ses collaborateurs ont donné aux instructeurs des cours sur la façon de conduire leur équipe. Une attention spéciale a été apportée de ce côté trop souvent négligé.

Denis-Paul Trépanier prend la part du lion

Denis-Paul Trépanier, avec cinq buts et deux assistances, a aidé le St-Séverin à remporter une victoire de 10 à 6 sur le St-Basile dans une joute régulière du circuit hoisvert, présidé par Julien Trodel.

Trépanier, en participant à sept des 10 buts, a été le héros des siens. Gilles Hamelin a aussi sa part du lion dans cette rencontre avec trois buts et trois assistances. Gaëtan Trépanier a marqué les deux autres.

Dans le camp des vainqueurs, Normand Desautels a été le meilleur avec trois buts et deux assistances. Bourassa et G. Bournival ont marqué les autres.

Les patinoires extérieures au nombre de huit cette année sont prêtes à recevoir les patineurs des deux sexes. Depuis près d'un mois, les employés municipaux n'ont cessé de travailler afin d'améliorer le système d'éclairage et d'apporter des réparations aux locaux. De plus, une soufflerie sera en service pour alimenter les préposés à nettoyer la glace lorsque se présentera une tempête de neige. Des locaux propres et chauffés ont été aménagés aux patinoires, ainsi qu'à l'étang du Parc des Chénouans.

Le problème majeur cette année a été l'équipe. Dans plusieurs paroisses, il n'y avait rien dans ce domaine. Les autorités de la commission municipale des loisirs ont aidé à résoudre ce problème en apportant leur aide de différentes façons.

D'ici quelques semaines, d'autres importantes nouvelles concernant le problème du hockey seront annoncées aux amateurs de la cité madeleinoise.

A l'école de plongeon

Une première place pour Michel Dupuis

SOREL (L.B.) — Michel Dupuis, fils de M. Thomas Dupuis du 283 Roi à Sorel, a terminé premier de l'Ecole Canadienne de Plongeon sur 28 candidats.



Michel Dupuis

Michel se mérite un certificat de moniteur en plongeon, la trophée "Tête Première" décerné au meilleur moniteur de la Province et une médaille d'honneur de cette école. Michel a été inscrit à cette école par la Commission Sportive de Sorel sur recommandation du coordonnateur, Bernard Turcotte.

Notre jeune sorelois aura la charge des cours de plongeon de la saison estivale 1966. Ces cours se donneront à la piscine Municipale de Sorel en plus des cours de compétitions et de Water-Polo.



Normand Pépin



Clément Tremblay



Rogatien Vachon



Michel Cormier



Woodlawn Drummond, la meilleure ambleuse

Armro Flight, le cheval de courses sous harnais de l'année 1965 au Canada

Flight, qui a établi un record mondial sur piste d'un demi-mille en septembre dernier, a été choisi comme le cheval de courses sous harnais de

l'année 1965 au Canada à l'issue d'un scrutin conduit par la Canadian Trotting Association.

Haché fait encore des siennes

Mathias Haché, le maître quilleur de La Tuque, et ex-champion à Tête-Quilles, a remporté les honneurs de la 5e des neuf rondes de qualification du circuit professionnel de petites quilles Maurice-Jollette. Haché s'est ainsi assuré une bourse de \$40 et le trophée Dow.

Haché a remporté les honneurs de cette ronde avec un score total de 2,125, soit un pointage de 1,092 en six parties de qualification et de 1,033 en six parties éliminatoires, pour toutefois l'emporter de justesse sur Gilles Vincent, de Louiseville. En effet, Haché ne l'a emporté que par trois quilles sur le quilleur-étoile de Dalcurville. En douze parties, Vincent a réussi un score de 2,122.

Haché a de plus réussi le plus haut simple de la ronde, avec un 269. Vincent en a réussi un de 266.

Cette ronde a été disputée sur les allées du Pavillon des Quilles de Louiseville. La prochaine ronde n'aura lieu que le 22 du mois prochain, cette fois au Salon Baby de Jollette.

Conduit et entraîné par Joe O'Brien, l'excellent conducteur d'Alberton, l'ile-du-Prince-Édouard, Armro Flight est la propriété des frères Elgin, Ted et Charles Armstrong, de Brampton, Ontario. La jument trotteuse de trois ans a dominé les courses sous harnais aux États-Unis au cours de 1965 et elle a rapporté à ses propriétaires la somme de \$232,200 au cours de la saison.

Armro Flight a gagné 22 des 26 courses auxquelles elle a participé en 1965 et elle a établi son record mondial le 20 septembre, à Delaware, Ohio, avec une performance de 1:59 sur piste d'un demi-mille. La U.S. Trotting Association a

choisi Armro Flight comme courreur de trois ans aux États-Unis pour 1965.

Woodlawn Drummond, une pouliche de trois ans appartenant à Gérard Veilleux, de Drummondville, Qué., a été choisie comme meilleure ambleuse pour '65. Gilles Lachance, 27 ans, de Ste-Scholastique, Qué., et Ron Feagan, 23 ans, de Goderich, Ontario, ont été choisis comme co-champions chez les conducteurs de 1965. Les deux conducteurs ont chacun remporté plus de 200 victoires au cours de 1965. Feagan a conduit 213 de ses montures à la victoire et Lachance a conduit 206 vainqueurs.

LA PECHE AUX PETITS POISSONS



Lorsque vous visiterez STE-ANNE-DE-LA-PERADE, surveillez le STUDIO MOBILE DE RADIO NO 1. Nous diffuserons les vendredis soir de 8:30 à 11:00, les samedis soir de 8:30 à 2:00 et les dimanches de 1:00 à 6:00 p.m. Inutile de dire qu'il y aura de la gaieté... qu'il y aura de l'entraînement... qu'il y aura du plaisir... ce, à compter du 2 JANVIER.



CARRIERES PLEINES D'AVENTURE

POUR OFFICIERS
SOLDATS
MARINS
AVIATEURS

BELLES OPPORTUNITÉES
PENSEZ-Y

CENTRE DE RECRUTEMENT DES
FORCES CANADIENNES

NOUVELLE ADRESSE
1435, rue Royale Tél.: 374-3510
TROIS-RIVIERES

LES FORCES CANADIENNES

Leur victoire, en finale de la coupe Stanley, la sensation de l'année

Les Canadiens de Montréal, l'équipe de l'année 1965

Sous une chaleur de 114 degrés

L'Australie conserve la coupe Davis aux dépens de l'Espagne

SYDNEY, AUSTRALIE (P.A.F.P.) — Donc, pour la deuxième année consécutive et pour la 13e fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la coupe Davis, emblème de la suprématie mondiale au tennis amateur, reposera en Australie.

Avec leur victoire remportée ce matin dans le match de doubles, les Australiens ont pris une avance insurmontable de 3-0 dans le challenge round

d'une série de trois de cinq. Les deux matches de simples de mercredi ne sont plus maintenant qu'une formalité. Sur le grand court central du club de tennis de Sydney, où un soleil de plomb a fait monter le mercure à 114 degrés dans le cours du match, John Newcombe et Tony Roche ont scellé l'issue de la série avec leur victoire en doubles, un triomphe de 6-3, 4-6, 7-5, 6-2 aux dépens de Manuel Santana et Luis Arilla.

Santana, l'as de l'équipe espagnole, a semblé fatigué dans le troisième set du match de doubles, probablement des vestiges de son long match de simple de la veille, alors qu'il avait été battu par Fred Stolle en 60 parties, 10-12, 3-6, 6-1, 6-4, 7-5. Les Australiens avaient ensuite porté leur avance à deux matches contre aucun avec la victoire de 6-3, 6-2, 6-2 remportée par Roy Emerson aux dépens de Jean Gisbert.

Le retour des Canadiens de Montréal au sommet du monde du hockey professionnel après une absence de cinq ans, a valu au tricolore un double honneur dans le 31e scrutin annuel de fin d'année, conduit par la Presse Canadienne auprès des chroniqueurs et commentateurs sportifs du pays.

Les 141 chroniqueurs et commentateurs consultés ont opté pour les Canadiens, comme l'équipe par excellence pour 1965 et ont jugé que leur victoire en sept parties sur les Black Hawks de Chicago dans la finale pour la coupe Stanley, a été la sensation de l'année dans le monde du sport au Canada.

Dans chacune des deux catégories mentionnées, les Canadiens l'ont emporté sur les Tiger-Cats de Hamilton, les champions de la coupe Grey en 1965.

Après avoir fini en deuxième place dans le classement final de la ligue Nationale, les Montréalais ont éliminé les Leafs de Toronto dans la semi-finale pour la coupe Stanley. Les Leafs, qui avaient gagné la coupe trois ans d'affilée, se sont inclinés en six parties. L'issue de deux de ces joutes n'a été décidée qu'en période supplémentaire.

Stanley trois fois comme joueur, deux fois avec les Canadiens et une fois avec les défunts Maroons de Montréal.

Dans le scrutin pour la sensation de l'année dans le monde du sport canadien, la victoire du Tricolore dans la finale pour la coupe a eu un léger avantage de 19-5 sur la victoire de 22-6 remportée par les Tiger-Cats de Hamilton sur les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale pour la coupe Grey, à Toronto le 27 novembre.

Howe et Mlle Burka

Les Tiger-Cats, eux-mêmes, n'ont décroché la deuxième place que par un seul vote sur une autre grande performance dans le hockey, le 600e but de la fabuleuse carrière de Gordie Howe, des Red Wings de Détroit.

Neuf des rédacteurs consultés ont accordé leur préférence dans ce domaine au champion mondial remporté par Petra Burka, de Toronto, en patinage artistique. Huit d'entre eux ont jugé que la plus sensationnelle performance a été la série d'exploits de Bill Crothers, de Markham, Ont., qui est reconnu comme le plus brillant coureur du demi-mille au monde entier.

Malgré leur défaite aux mains des Tiger-Cats, les Blue Bombers n'ont pas été oubliés au chapitre des performances sensationnelles. Six des participants au scrutin ont tenu compte de leur superbe retour contre les Stampede de Calgary, après avoir perdu la première joute

dans la finale de la Conférence de l'Ouest, une série de deux de trois. Aux yeux de cinq rédacteurs, le plus sensationnel événement a été la course de touché de 109 verges réussie par la recrue Ken Nielsen dans la joute décisive contre Calgary.

Divers autres événements sportifs ont frappé les rédacteurs comme performances sensationnelles: les 200 victoires remportées par Ron Fagan, conducteur de chevaux de courses sous harnais; les épreuves internationales gagnées par les pur-sang George Royal et Whistling Sea, le triomphe de l'équipe de Bobleigh du Canada et les exploits de Nancy Greene, de Rossland, Colombie-Britannique, contre des skieuses de réputation internationale.

Victoire décisive

Sur une base de trois points pour un premier choix, deux pour un deuxième et un pour un troisième, le triomphe des Canadiens dans le scrutin pour l'honneur d'être choisis comme l'équipe de l'année, a été plus décisif.

Les Canadiens ont recueilli un total de 276 points et 58 votes de première place. Les Tiger-Cats ont recueilli 40 votes de première place et 223 points. Loin en troisième place, se trouvent les champions mondiaux du bobleigh avec 101 points et 17 votes de première place.

Les Blue Bombers ont recueilli 74 points, bons pour la quatrième place.



Jean Beliveau



Hector "Toe" Blake



Gordie Howe



Petra Burka



Bill Crothers



Nancy Greene

4e coup de pinceau de Crozier

BOSTON (P.A.) — Le gardien de buts Roger Crozier, avec un tout petit peu d'aide de la part de Hank Bassen, a enregistré hier soir, son deuxième blanchissage consécutif et son quatrième de la saison, alors que les Red Wings de Détroit ont défait les Bruins de Boston par 1-0 grâce à un but de Paul Henderson à la troisième période.

Crozier, ébranlé dans la première période, s'est reposé durant les huit dernières minutes de l'engagement, puis est revenu à son poste au début de la deuxième période.

Bassen n'a eu à effectuer que deux arrêts au cours de son bref séjour dans les filets des Wings.

Henderson, qui n'a marqué que huit buts la saison dernière, a donné aux Wings leur marge de victoire avec son neuvième de la campagne. Il a pris une passe de Jimmy Peters et a lancé haut dans le coin supérieur de la cage à 4:47.

Cet unique but de la joute a été organisé par Pete Mahovich, le jeune frère de Frank, des Leafs de Toronto.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: Marshall 2:58, Barkley 5:01, Awway 9:03.

DEUXIEME PERIODE
1. Détroit, Henderson 9 4:47
(Peters, Mahovich)
Punitions: Howe 8:50, Green 15:41.

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions: Green 9:51, Barkley 4:53, Ullman majeure 7:33.

Lancers: —
Detroit 13:37
Boston 13:10

Assistance: 13,367.
13 11 15-39
13 10 3-34

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Détroit 1 Boston 0

LIGUE AMERICAINE

Cleveland Baltimore

LIGUE JUNIOR "A"

Shawinigan 8 St-Jérôme 6

LIGUE JUVENILE

STR 3 St-Jean-de-Brébeuf 3

Sénateurs 3 St-Philippe 0

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Montréal à Toronto

Chicago à New York

LIGUE AMERICAINE

Providence à Buffalo

Rochester à Cleveland

Québec à Hershey

LIGUE JUVENILE

St-Cécile à Sénateurs

Brébeuf à St-Philippe

Il a jusqu'ici réussi 14 buts cette saison

La tête d'Eddie Shack ne serait plus mise à prix maintenant qu'il est plus sérieux

La tête d'Eddie Shack a-t-elle été mise à prix et si oui, à quel prix? Si tel est le cas, qui sera le premier à toucher cette récompense? C'est là quelques questions qui pourraient bien surgir n'importe quand maintenant que le pittoresque ailier droit des Leafs de Toronto est en voie de connaître sa meilleure saison en neuf ans dans la ligue Nationale.

Tout le monde sait que Shack s'est fait des ennemis avec son style rude et bizarre pendant son séjour avec les Rangers de New York, de 1958 à 1961 et depuis qu'il s'est joint aux Leafs il y a cinq ans. Shack a eu plus que sa part de batailles sur la glace. Au nombre de ses adversaires réguliers on compte des noms bien connus: Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, Bobby Hull et Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, et Reggie Fleming, des Bruins de Boston.

Il ne faudrait pas non plus oublier que M. Shack, maintenant âgé de 28 ans, a eu quelques différends assez orageux avec le joueur de centre Henri Richard, des Canadiens de Montréal, qui visitent les Leafs ce soir au Gardens de Toronto.

Pas peureux

La seule autre joute au calendrier de ce soir met aux prises les Black Hawks et les Rangers à New York. Depuis le premier jour où Eddie Shack a commencé à faire pirouetter ses adversaires à coups de genoux, de coudes et de bâton, il y a eu à son endroit maintes menaces de représailles. Jusqu'ici, cependant, aucune de ces menaces n'a été mise à exécution. Shack n'est pas le meilleur batailleur de la ligue, mais le droit poigneur des Leafs n'a pas peur. Personne ne saurait l'accuser d'être un timide.

Il n'y a pas beaucoup de joueurs dans la ligue Nationale qui ont le culot d'aller darder Gordie Howe. Pour Shack, c'est une affaire de routine. Chaque fois que les Leafs rencontrent les Wings, c'est à Shack que revient la tâche de couvrir Howe et tout le monde au Gardens et à l'Olympia de Détroit sait jusqu'à quel point il a le don de faire sortir le grand ailier droit de ses gonds.

La dernière menace de représailles est venue de Billy Reay, l'instructeur des Black Hawks, à la suite d'un incident survenu dans la joute de la semaine dernière et à l'issue de laquelle Stan Mikita a accusé Shack de l'avoir dardé. L'arbitre Frank Udvari a décidé d'ignorer les plaintes de Mikita et imposa à Shack une simple punition de deux minutes, pour avoir enjôlé.

Howie Young

"Dites à Shack qu'il va y goûter" s'est crié Billy Reay en furie après la partie. "Il peut s'attendre de se faire frapper sur la tête".

C'est bien entendu que Shack ne va pas perdre le sommeil à cause de cette dernière menace. Il en a entendu bien d'autres avant celle-ci et aucune ne l'a jamais beaucoup bouleversé. Et il en entendra bien d'autres encore.

Les amateurs se souviennent qu'il y a quelques années, un certain Howie Young, sous les couleurs de Détroit et de Chicago, distribuait des coups de toutes sortes à gauche et à droite, au premier venant. Young ne semblait avoir que des ennemis dans la ligue et les menaces de représailles étaient nombreuses. Avant de prendre le chemin des mineurs, Young a multiplié les coups, mais personne ne l'a jamais beaucoup malmené. Ses pires châtimens ont été les punitions que lui imposaient les arbitres pour toutes sortes d'offenses.

Reay s'est plaint du fait qu'un "joueur de rien" — parlant évidemment de Shack —

jection à compter sur plus de ces "joueurs de rien" parce que Shack a tout de même marqué 14 buts depuis le début de la saison.

Deux blessés

Pour revenir à la joute de ce soir, il est douteux que Richard puisse jouer pour les Canadiens contre les Leafs. Richard accompagnera cependant le club, mais une blessure subie dimanche soir à une épaule le fait souffrir. Henri a été frappé par Bill Gadsby, des Red Wings, et il se ressent d'un coup depuis.

Un autre Canadien dont on doute de la présence dans la joute de ce soir est le gardien de buts Lorne Worsley qui a été blessé à un genou dans la première période de cette joute de dimanche. Il est bien probable que Toe Blake lui substituera Charlie Hodge.

Les Leafs attendent cette joute avec confiance. Ils n'ont

Alors que Shawinigan défait St-Jérôme par 8-6

Tour du chapeau de Jacques Michel

ST-JEROME — Les p'tits pots, les meilleurs onguents! Ceci s'applique bien pour Jacques Michel, qui y est allé du tour du chapeau hier soir, à l'occasion de la victoire de 8-6 sur les Alouettes de St-Jérôme, dans la seule joute au programme de la ligue Junior "A" Provinciale de hockey.

Par suite de cette victoire, les Bruins portent ainsi leur avance à 12 points en tête sur les As de Thetford-Mines. Les protégés de Claude Dolbec menaient par 2-1 à la fin de la première période et par 6-2 à la fin du second engagement.

Jean-Claude Marcotte, Clément Tremblay, Normand Pépin, Alain Beaulé et Dominic DeCastris ont également compté pour Shawinigan. En plus de son but, Pépin, au premier

rang des compteurs, a fourni quatre assistances, pendant que le brillant joueur de défense Beaulé en récoltait deux.



Jacques Michel

Marc Fortin et Claude Gauthier ont marqué deux buts chacun pour St-Jérôme. Jim

Niekamp et Richard Carrier ont été les autres compteurs. Carrier a de plus fourni deux assistances.

Les Bruins ont conservé un fort avantage du jeu durant toute la rencontre, à l'exception de la dernière minute de jeu alors qu'il y eut relâchement de la part des meneurs. La partie n'a été marquée que de neuf punitions, quatre aux Alouettes, cinq aux Bruins.

Tremblay a marqué son but alors que son coéquipier Marcotte purgeait une punition.

Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE

1. Shawinigan, Marcotte 9:28

2. Shawinigan, Tremblay 13:17

3. St-Jérôme, Niekamp 14:39

Punitions: Niekamp 2:40, Sarra-Bour-

net 4:18, Marcotte 11:44, Letour 18:10.

DEUXIEME PERIODE

4. Shawinigan, Pépin 2:03

5. St-Jérôme, Fortin 7:23

6. Shawinigan, Michel 8:44

Punitions: Myre 11:05, Mair 19:48.

7. Shawinigan, Michel 15:01

8. Shawinigan, Beaulé 18:30

Punitions: Niekamp 14:25, Houde

19:27, DeCastris 19:27.

TROISIEME PERIODE

9. Shawinigan, Michel 0:28

10. Shawinigan, DeCastris 1:31

11. St-Jérôme, Carrier 2:21

12. St-Jérôme, Fortin 16:39

13. St-Jérôme, Gauthier 19:13

14. St-Jérôme, Gauthier 19:25

15. Shawinigan, Michel 19:48.

Abran et Coates en vedette

Les punitions n'ont pas aidé la cause du St-Jean-de-Brébeuf dans la ligue Juvenile, hier soir, alors que ces derniers annulèrent 3 à 3 avec le STR. Cette dernière équipe a mis à profit ses erreurs de l'adversaire pour compter leurs trois buts.

Une nulle

Les clubs du STR et St-Jean-de-Brébeuf ont pratiqué un jeu ouvert, hier soir, pour donner une excellente exhibition de leur savoir-faire. Le STR n'a pas patiné comme cela s'est déjà vu pendant que les hommes de M. l'abbé Yvon Marin ont été erratiques devant les filets ennemis. Rejean Coates, avec deux buts et une assistance, a brillé pour les siens alors que Pierre Dumont se fit aussi valoir avec un filet et deux aides.

Pour le St-Jean-de-Brébeuf, Jacques Abran a joué une partie colossale tant à l'offensive qu'à la défensive. Ce dernier a marqué deux buts tout en obtenant une assistance sur le but de Michel Boisvert. Une fois de plus, le gardien Michel Paquin a frustré l'adversaire d'une couple de buts avec plusieurs beaux arrêts.

Deux buts de Jacques Toupin ont donné aux Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine une victoire par blanchissage. Les jeunes Madellois ont joué superbement. Michel Pépin, J.

Bastien et Jean Dauphinais ont réussi les autres buts.

Le hockey mineur

Pee-Wee CLO

Notre-Dame 9 St. Pat's 0
Gagnants: Pierre Labranche (3 buts), Louis Tessier et Raymond Pépin (2), Pierre Grenier (1), J.-P. Rheault (1-2).

Pee Wee QAHA

Notre-Dame 1 St-Sacrement 0
Vainqueurs: Claude Beaudoin, St-Cécile 12 Normanville 1
Vainqueurs: Gaston Desrochers (4), André Duplessis (3), Serge Paquin (2), D. Giroux (1), C. Lebel (1-3) S. et A. Desilets (1).

Normanville: Alain Bellemare assisté d'Alain Boisvert et Louis Héroux.

Bantam QAHA

St-Philippe 10 Normanville 1
Gagnants: Pierre Provencher (3 buts), J.-P. Nadeau (3), Denis Duval (2), Gilles Bourassa et Marcel Bergeron (1 chacun).
Normanville: Palmer Noël, St-Sacrement 4 St-Marguerite 0.
Gagnants: Denis Verville, Jean Tessier, Denis Gosselin et Alain Baril. Michel John et Yves Magny (2 assistances).

Bantam CLO

La Paix 3 Les Forges 2
Gagnants: René Bourassa et J.-P. Neault.

Les Forges: Luc Desaulniers et Jean Blais.
Notre-Dame 5 St-Thérèse 0
Vainqueurs: A. Trempe, A. Marchand, L. Abran (2) et M. Bourassa.

Midjet QAHA

STR 3 St-Marguerite 2
Vainqueurs: René Guimond (2 buts), B. Gaillardet.
Pendants: Renaud Robert et Yves Raymond.

Midjet CLO

St-Cécile 1 La Paix 0
Vainqueurs: André Desilets assisté d'Yvon Beaudoin.

la vie est belle

quand on va pêcher des petits poissons des cheneaux



M. Jean-Paul TRUDEL

agent de Dow

à Trois-Rivières

un des promoteurs des activités de la pêche aux petits poissons, vous rappelle...

- de bien vous habiller,
- de bien vous équiper,
- de bien vous amuser!

DOW...toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



CONVOICATIONS

Mercredi, le 29 décembre 1965

TROIS-RIVIÈRES

18.30 p.m. — A l'Église St-François d'Assise, service anniversaire de M. et Mme Dollard-Duval, curé de la paroisse décédé au lendemain de Noël l'an dernier.

SHAWINIGAN

8 h.30 a.m. — Hôtel des Châliques, déjeuner hebdomadaire du conseil d'administration de la Chambre de Commerce.

LA TUQUE

7 h.30 — Au sous-sol de la salle paroissiale, réunion régulière de l'Association des jeunes travailleurs.

Les cancellations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures p.m. le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et 11 h.30 a.m. le samedi.

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Annonces classées

2- CARTES D'AFFAIRES

Urgent besoin

Avisons besoin immédiatement de bonnes propriétés, à la vente, nous payons comptant, communiqué aujourdhui même avec JEAN-PAUL FAUCHER, COURTIER.

FR 4-7725

F 2 T 47-52

4- PROPRIETES A VENDRE

TRUST GENERAL DU CANADA
Courtier en immobilier

Boul. Bourassa

TROIS-RIVIÈRES-OUEST, PROPRIÉTÉ 2 LOGEMENTS DONT 1 DE 7 PIÈCES AVEC SYSTÈME DE CHAUFFAGE AIR CLIMATISÉ ET 1 LOGEMENT DE 3 PIÈCES. FINITION EXTERIEURE PIERRE ET BRIQUE.

Trois-Rivières

RUE NOTRE-DAME, PROPRIÉTÉ COMPRENANT 4 GRANDES PIÈCES DONT LE SALON, SALLE À MANGER ET CUISINE EN BAS, 3 CHAMBRES ET SALLE DE BAIN AU 2^e ÉTAGE. SITUÉE PRÈS DU CENTRE DE LA VILLE. POUR RENSEIGNEMENTS

Philippe Caron, agent
378-4875 — SOIR 5-4182
F 4 T 50

CAP-DE-LA-MADELEINE, Plateau La-

ferrière, bungalow pierre et brique, 5 pièces, grande cuisine, fenêtres panoramiques, grand terrain paysagé, \$12,500. Pas d'agent nécessaire. Libre le 1^{er} janvier. Appeler: 6-3344.

TERRASSE DUVERNAY, 2145, An-

jou, Bungalow neuf, pierre et brique, 5 pièces, toutes commodités. Salle de bain céramique. Prix incomparable. FR 4-6691.

J.-P. Faucher

PAROISSE ST-SACREMENT, près Boul. St-Louis, bon 2^e logement de 5 pièces, système de chauffage automatique, brique, 2 garages, grand terrain adjoint. Comptant requis: \$2,500.00.

FR 4-7725

F 4 T 47-52

TRUST GENERAL DU CANADA
courtier en immobilier

BUNGALOW

Trois-Rivières-Ouest
BOULEVARD MAURICEN, BUNGALOW DE 5 PIÈCES AINSI QUE GARAGE CHAUFFÉ. SYSTÈME DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD. EXTERIEUR PIERRE ET BRIQUE. AMOUBLEMENTS. PRIX \$14,900 INCLUANT TAXES, CAPITAL ET INTERETS. POUR RENSEIGNEMENTS

JACQUES BELIVEAU

agent
TEL: 378-4875 SOIR: 378-4728
F 4 T 50

RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER

Bonne propriété fine brique et pierre, 3 logements, 1^{er} étage 3 pièces avec chauffage central, 2^e étage, 3 logements de 4 pièces. — Pour renseignements

Maurice Faucher
courtier en immobilier
FR 4-9961
F 4 T 50-52

STE-FLORE, Bungalow à pièces avec

10 pièces plus 1 1/2 salle de bain, entrée en terrasse, sous-sol semi-fini, chemin poêle, terrain 133 x 533. LE 8-8322.

6- PROPRIETES A LOUER

A SOUS-LOUER, au Cap-de-la-Madeleine, entrée 225, eau chaude, laveuse, sècheuse. Libre pour louer. Téléphonez 378-1456.

PROPRIETE A LOUER, 1115 de L'Es-

planante, quartier Jean-Baptiste-de-la-Salle, 1^{er} étage, 3 chambres à coucher, non chauffé, 895 par mois. Libre le 1^{er} février. Téléphonez soir FR 4-2204.

7- COMMERCES A VENDRE

BANQUE DE QUEBEC, Auberge et Motel à vendre ou échanger, comptant, \$9,000. Balance \$200.00 par mois. Case postale 133, Limoulu, Québec 3.

Motel

4 milles de Trois-Rivières, 10 unités 5 x 10, doubles, restaurant 100 places, cocktail lounge, ameublement neuf, licence complète, logement 5 grandes pièces, terrain de 410 x 800. Prix d'opération \$32,000.00. Comptant requis \$15,000.00. Balance payable en 12 ans à 7% d'intérêt. — Pour autres renseignements: Gaston Lacerte, agent

Gaston Lacerte
bureau 530 Bonaventure
378-2757
F 7 T 50

27- CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES MODERNES, entièrement meublées, cuisine, laveuse, sècheuse automatique, système de chauffage central, entrée privée. Pour dames et gentlemen seulement. Appeler: FR 4-5041, Trois-Rivières.

CHAMBRE confortable avec eau cou-

rente, au double, à partir de \$10 par semaine. S'adresser: M. Lavoie, 281, Lavoie, FR 4-8025.

"Des Annonces bien rédigées donnent de meilleurs résultats."

27- CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE pour jeune fille, près hôpital Ste-Marie, cuisine équipée, salle de bain, laveuse, entrée privée, système. — 281 Lavoie, T.R. 374-8435.

35- MEUBLES NEUFS

DESIRE MEUBLES: Champion vendeur d'ameublements, spécialités: Meubles, Radios, Electrophones, Speed Queen, Coleman, Findlay, etc. 70, St-Jacques, Trois-Rivières. Tél. FR 5-3523.

36- MEUBLES USAGES

VASTE CHOIX, meubles usages, divers, aussi meubles neufs, McCarty Easy, Tappan, Gurney, téléviseur, Admiral, 1174, Chapin, FR 5-4483. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir.

37A- MANUFACTURIERS

AVIS AUX industriels qui songent à faire réparer leurs matériels. "Provincia" Matériaux, Inc. FR 5-3888, Guy Rich, 11613, Chapin, Trois-Rivières. Spécialité: matériels à ressorts.

38- AMEUBLEMENT DE

BUREAU & MAG. PAY-MASTER DE LUXE, presque neuf, valeur de \$289.00 pour \$150. Une caisse enregistreuse "National" très propre, valeur de \$850 pour \$350. Aussi coffre-fort "Cary Safe" en très bon état. Valeur de \$925 pour \$475. Machine à Coké automatique presque neuve, valeur de \$1,095, pour seulement \$550. S'adresser 229 St-Maurice, Trois-Rivières, 378-2863.

47- MACHINES A BUREAU

Donnez une "ROYAL" CADEAU DISTINCTIF POUR TOUS ETUDIANTS. A vendre ou à louer

La seule machine fabriquée dans la province de Québec.

LIBRAIRIE MORIN Inc.

TEL: 378-4841
397, Boul. Ste-Madeleine - Cap-de-la-Madeleine - Cap

50- RADIOS TELEVISIONS

SIMARD T.V. ENR, 294 St-Georges, Trois-Rivières. Service de 9 h.30 à 9 h.30 P.M. — Vente et service. Tél: 4-2638.

TELEVISIONS "VENDRE OU LOUER"

Pour toutes réparations "ouvrage garanti", termes faciles, bas prix. — S'adresser 1111 Père-Frédéric, Appeler: FR 4-9812, Trois-Rivières.

62- LINGERIE - MERCERIE

ÉPARGNEZ 33 1/3% robes filles, 2 à 14 ans — Habits tricot, 2 à 6 ans — Habits noirs, 2 à 6 ans, x garçons, filles, Géraud Laverigne, 406, 54 Rue, 7-7579.

82- BOIS & MATERIAUX

"LUCIEN DEFOY", marchand de bois de charbon et d'huile à chauffage — Qualité — Quantité — Courtoisie — S'adresser 491, rue Hertel, Trois-Rivières, FR 5-9666.

98- DIVERS

SPECIAL AVANT LES FÊTES. Nettoyage, tapis, chaudières, 50% réduction. Ouvrage garanti. — Appeler: Trois-Rivières, FR 5-5985. Shawinigan, 537-0255.

SPECIAL temps des fêtes. Nettoyage tapis à domicile. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. — Ainsi, un laveuse Secord, meilleure marque, en spécial. Appeler: 5-9249.

VENDRAIS cours complet d'anglais,

centre bilingue de l'Université de Montréal. Moitié prix. Tél: Gentilly, 296-3481. Province, FR 2-4753.

PLUSIEURS fournaises à l'huile \$25.00

à \$35.00. Téléviseur 21" \$25.00. Aussi portatif 19". Le tout bonne condition. 1370 St-Denis, Trois-Rivières.

VERVEUX à petits poisons des che-

vaux à vendre. Téléphonez FR 4-095.

FOURNAISE A L'HUILE au bois et

charbon presque neuve. — Téléphonez FR 5-4164, Cap-de-la-Madeleine.

COMPTOIR-LUNCH 27 pièces de linge-

luz à vendre en très bonne condition. — Téléphonez FR 5-7368 ou FR 5-4332.

BOULE DE FEU à vendre, prix

\$20.50. Pour de plus amples renseignements, s'adresser 957 Ste-Angèle (à gauche), Trois-Rivières.

ATTENTION: prix spéciaux pour sou-

dure de chaises, chaises, réparation de tricycles, bicyclettes, Armus, Bagnole, 857, St-Honoré, Trois-Rivières, 374-2055. Livraison gratuite.

99- PRETS

A 25%, sans autres frais, nous prêtons sur titre et de hypothèque, sans obligation de votre part. Consultez "LE PRÊT LAURENCE" 362, Redissor, Trois-Rivières. Tél: 4-7584.

104- OCCASIONS D'AFFAIRES

BUANDERIE — Devenez votre patron, nous 1^{er} nous votre commerce à 80%. Buanderie commerciale "Maytag". Leve automatique à 25 cents. Territoire exclusif. Distributeur Laurier Inc. 904, Madeleine de Verchères, Québec 6, téléphone: 527-6332.

111- HOMMES DEMANDES

HOMME ou FEMME pouvant fournir clientèle pour Produits Watkins dans la ville de LA TUQUE. Aucun déboursé nécessaire. Gagner \$75.00 ou plus par semaine. Temps partiel ou plein. Ecrire à J. Gauthier, 350, rue St-Roch, Montréal 14, Québec.

HOMME ou FEMME pouvant four-

nir clientèle pour Produits Watkins dans la ville de Nicolet. Aucun déboursé nécessaire. Gagner \$75.00 ou plus par semaine. Temps partiel ou plein. Ecrire à J. Gauthier, 350, rue St-Roch, Montréal 14, Québec.

111A- HOMMES-FEMMES DEMANDES

RECHERCHONS hommes et femmes ambitieux que nous allons entraîner. Age 18 à 35 ans. — S'adresser 345 Des Forges, de 1 à 8 h.30 P.M.

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT

— Hommes et femmes demandés immédiatement. Faites environ \$3 de l'heure. Faux produits Rawleigh, Ciments, etc. Ecrivez Rawleigh, Dept. 4-6284, 603 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

112- ON DEMANDE

JEUNE FILLE demandée, entre 20 et 25 ans, propre, discrète, pour partager grand logement dans un 1^{er} étage. — S'adresser 857 Ste-Cécile, Trois-Rivières.

117- VENDEURS DEMANDES

3 JOURS sur la route, à partir de la maison. Travail pour homme de 40 ans et plus, voyageant près de Trois-Rivières et les environs. Salaire \$4,000 par année. Ecrire B. G. Dickerson Pres. Southern Petroleum Corp. 304 N. Main et 4^e North Texas.

118- SERVICES DE BONNES

DEMANDE aide familiale, famille anglaise, banlieue de Toronto, 2 enfants. Ecrire Mme Wilkinson, 42 Fenelon Drive, Don Mills, Ontario. Références exigées.

118 T 50-53

118- SERVICES DE BONNES

AIDE FAMILIALE avec expérience demandée pour famille 2 enfants. Chambre seule. Travail à l'année. Références exigées. Appeler 8-3346, Cap-de-la-Madeleine. 378 T 50-52

113- POSITIONS OFFERTES

demandé par une importante imprimerie locale.

REPRESENTANT

AVANTAGES:
• Salaire selon expérience.
• Clientèle établie.
• Vacances annuelles.
• Congés statutaires.
• Assurance-vie - maladie - salaire - hospitalisation.
• Semaine de 5 jours.
• et autres avantages.

S.V.P. faire votre demande par écrit en fournissant tous les détails sur votre expérience à:

CASIER 6690
LE NOUVELLISTE
TROIS-RIVIÈRES
Toute demande sera confidentielle.
F 113 T 41-52

COMPTABLE

Subsidaire d'une compagnie de pâte et papier requiert les services d'un comptable au Cap-de-la-Madeleine pour comptabilité et prix de revient.

LE CANDIDAT DOIT ETRE:

• MOINS DE 30 ANS.
• BILINGUE
• BACHELIER EN COMMERCE
• R.I.A.
• OU L'EQUIVALENT.
• EXPERIENCE EN COMPTABILITE INDUSTRIELLE.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Casier 9706
Le Nouvelliste
Trois-Rivières
E 113 T 50-51

125- AUTOS ET CAMIONS A VENDRE

Garantie 100%
1965 BARRACUDA, 4 vitesses, transmission au plancher, tout équipée.
1964 FORD Galaxie — 1964 CHRYSLER hard top 4 portes — 1963 FORD Fairlane V-8 — 1963 OLDSMOBILE Starline — 1962 CHEVROLET Impala — 1961 PONTIAC tout équipée — 1961 CHRYSLER — 1960 DODGE Station wagon — 1960 VAUXHALL — 1960, 2 FORD V-8 — 1959 PONTIAC V-8, aut. — 1959 3 FORD — 1957, 2 PICK-UP 1/2 tonne, Chevrolet.
Aussi plusieurs autres modèles.

Vente Spéciale Réduction 33 1/3 %

62 Volkswagen, en très bonne condition \$990. à \$660.
38 Chrysler New-Yorker tout équipée \$595. à \$400.
TOUTES CES VOITURES SONT EN PARFAITE CONDITION ET PRETES A PRENDRE LA ROUTE.

Garage
Bruno Quessy
880, Lavenderdyre FR 8-2354
B 125 T 50-52

125- AUTOS-CAMIONS A VENDRE

OLDSMOBILE 1957 pneus neufs, radio, 3^e porte, en très bonne condition. Pour de plus amples renseignements, tel: FR 5-4454.
D 125 T 48-50

DODGE 1964 à vendre, toit rigide, 6 cylindres, automatique, 2 portes, en parfaite condition, très bon mileage. — Téléphonez 378-4848 — 375-8542.
D 125 T 50-51

Les Annonces classées coûtent peu et rapportent beaucoup.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE ST-CELESTIN

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Célestin, Co. Nicolet. Avis public vous est donné par les présentes, par le soussigné secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à sa séance régulière du 6 décembre 1965 a passé et adopté un règlement portant le No 17 pour autoriser l'émission de permis de vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs le 10 janvier 1966.

La votation, par scrutin secret, sera tenue au sous-sol de l'église, de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures du soir.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et les procédures s'y rapportant, et tout intéressé pourra en prendre connaissance.

Donné à St-Célestin ce 12 décembre 1965.

HENRI HOULE,
Sec.-trésorier.

x F Avis T 50

125- MACHINERIE EQUIPEMENT

SOUFLEUR A NEIGE, presque neuf, à vendre, en très bonne condition. Cauter, en bon état. Valeur \$550.00. Vraie affaire. — S'adresser M. Conrad J. Savard, près, Alexander Mine Granite Co. Inc., Cercle St-Barre, Vermont, U.S.A.
B 125 T 46-53

125 T 46-53

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE ST-CELESTIN

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Célestin, Co. Nicolet. Avis public vous est donné par les présentes, par le soussigné secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à sa séance régulière du 6 décembre 1965 a passé et adopté un règlement portant le No 17 pour autoriser l'émission de permis de vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs le 10 janvier 1966.

La votation, par scrutin secret, sera tenue au sous-sol de l'église, de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures du soir.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et les procédures s'y rapportant, et tout intéressé pourra en prendre connaissance.

Donné à St-Célestin ce 12 décembre 1965.

HENRI HOULE,
Sec.-trésorier.

x F Avis T 50

125- MACHINERIE EQUIPEMENT

SOUFLEUR A NEIGE, presque neuf, à vendre, en très bonne condition. Cauter, en bon état. Valeur \$550.00. Vraie affaire. — S'adresser M. Conrad J. Savard, près, Alexander Mine Granite Co. Inc., Cercle St-Barre, Vermont, U.S.A.
B 125 T 46-53

125 T 46-53

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE ST-CELESTIN

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Célestin, Co. Nicolet. Avis public vous est donné par les présentes, par le soussigné secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à sa séance régulière du 6 décembre 1965 a passé et adopté un règlement portant le No 17 pour autoriser l'émission de permis de vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs le 10 janvier 1966.

La votation, par scrutin secret, sera tenue au sous-sol de l'église, de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures du soir.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et les procédures s'y rapportant, et tout intéressé pourra en prendre connaissance.

Donné à St-Célestin ce 12 décembre 1965.

HENRI HOULE,
Sec.-trésorier.

x F Avis T 50

125- MACHINERIE EQUIPEMENT

SOUFLEUR A NEIGE, presque neuf, à vendre, en très bonne condition. Cauter, en bon état. Valeur \$550.00. Vraie affaire. — S'adresser M. Conrad J. Savard, près, Alexander Mine Granite Co. Inc., Cercle St-Barre, Vermont, U.S.A.
B 125 T 46-53

125 T 46-53

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE ST-CELESTIN

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Célestin, Co. Nicolet. Avis public vous est donné par les présentes, par le soussigné secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à sa séance régulière du 6 décembre 1965 a passé et adopté un règlement portant le No 17 pour autoriser l'émission de permis de vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la municipalité.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs le 10 janvier 1966.

La votation, par scrutin secret, sera tenue au sous-sol de l'église, de 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures du soir.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et les procédures s'y rapportant, et tout intéressé pourra en prendre connaissance.

Donné à St-Célestin ce 12 décembre 1965.

HENRI HOULE,
Sec.-trésorier.

x F Avis T 50

125- MACHINERIE EQUIPEMENT

SOUFLEUR A NEIGE, presque neuf, à vendre, en très bonne condition. Cauter, en bon état. Valeur \$550.00. Vraie affaire. — S'adresser M. Conrad J. Savard, près, Alexander Mine Granite Co. Inc., Cercle St-Barre, Vermont, U.S.A.
B 125 T 46-53

125 T 46-53

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE ST-CELESTIN

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Célestin, Co. Nicolet. Avis public vous est donné par les présentes, par le soussigné secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à sa séance régulière du 6 décembre 1965 a passé et adopté un règlement portant le No 17 pour autoriser l'émission de permis de vente de liqueurs alcooliques dans

A brève échéance

Le bilinguisme
ne peut devenir
un fait accompli

TORONTO (PC) — Le premier ministre Robarts de l'Ontario est d'avis qu'il faut être peu réaliste pour penser que le bilinguisme au Canada peut devenir un fait accompli à brève échéance.

Dans une interview à la télévision — The Pierre Berton Show — M. Robarts a touché une foule de sujets, entre autres celui de l'opinion qu'il a de son habileté à mener le pays s'il est élu premier ministre. M. Robarts ne doute pas du tout qu'il soit capable de présider aux destinées du Canada, d'autant plus que pour le faire, a-t-il dit à M. Berton, "je m'entourerais d'hommes compétents".



M. John Robarts

M. Robarts a tenu à préciser qu'il ne voulait pas que ses propos soient interprétés comme une invitation à une offre de candidature au poste de premier ministre.

En matière de bilinguisme, M. Robarts a déclaré qu'il n'y a pas lieu d'être satisfait de la part réservée au français en Ontario.

"D'autre part, a ajouté M. Robarts, je ne suis pas sûr que tous les \$50,000 francophones de l'Ontario veulent des écoles françaises. Je crois que souvent des intentions qui ne sont pas toujours les leurs sont prêtées aux gens."

M. Robarts a dit qu'il n'est pas satisfait du fait qu'il y a dans la province des enfants canadiens-français qui ne sont pas en mesure de poursuivre leur éducation dans des écoles françaises, et que bon nombre de ceux qui peuvent le faire ne peuvent parler français dans ces écoles.

Au cours des années, a-t-il enchaîné, nous avons ouvert des écoles françaises, peut-être pas autant que nous aurions dû, mais en tout cas, les choses changent.

M. Robarts a dit savoir qu'un grand nombre d'Ontariens unilingues anglais souhaiteraient que leurs enfants soient bilingues. Personnellement, il voudrait que ses enfants soient bilingues.

"Mais, a-t-il ajouté, mes enfants vivent dans un milieu entièrement anglais. Ils peuvent bien apprendre le français à l'école, mais ils n'ont pas l'occasion de le parler une fois sortis de l'école".

Un ex-diplomate
ordonné prêtre

CITE DU VATICAN (AFP) — Un ancien diplomate chinois, M. Louis Wei Tsing-sing, de Changhaï, a reçu, en la cathédrale de la Storta, l'ordination sacerdotale des mains du cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège. A la cérémonie ont assisté de nombreuses personnalités ecclésiastiques dont Mgr Joseph Gerard, procureur de St-Sulpice, et M. Paul Mazars, économiste de la procure.

La colonie ecclésiastique française de Rome était aussi largement représentée.

Le nouveau prêtre, âgé de 55 ans, était venu à pied de Changhaï à Rome en pèlerinage à l'occasion de l'année jubilaire de 1953. Après avoir été attaché à l'ambassade de Chine à Paris, il avait entrepris ses études ecclésiastiques à Paris et à Rome.

Il y a 900 ans

L'abbaye de
Westminster
était consacrée

LONDRES (AFP) — Les cérémonies marquant le 900ème anniversaire de la consécration de l'abbaye de Westminster ont commencé hier matin, par un service religieux célébré en l'abbaye en présence de la reine Elizabeth, du duc d'Edimbourg et d'une douzaine de membres de la famille royale ainsi que d'une centaine de pairs du royaume et de 100 membres de la chambre des Communes.

Les cérémonies qui ont débuté le jour anniversaire de la consécration de l'abbaye, le 28 décembre 1065, se prolongeront pendant toute l'année prochaine, associant au centenaire toutes les Eglises représentées en Grande-Bretagne. Les célébrations se situent en effet sous le signe de la paix et de l'unité de la famille humaine.

Mozart
LIMITÉE
1500, NOTRE-DAME

**VENTE
APRES NOEL**

33 1/3 à 50% DE RABAIS

TOUTE NOTRE MARCHANDISE DES FETES SERA REDUITE DEMAIN ET VENDREDI

Ouvert jeudi de 9 hres a. m. à 9.30 p.m. -Vendredi de 9 hres a.m. à 5.30 p.m.

Fermé samedi Jour de l'An — et lundi le 3 Janvier.

COMPLETS ET MERCERIE POUR HOMMES

186 COMPLETS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Tailles 35 à 44

Régulier :

\$49.95 à \$79.50
REDUIT A

34⁸⁸

138 COMPLETS

A 2 PANTALONS

TAILLES

35 à 44

RÉGULIER

\$59.95 à \$85.00
REDUIT A

44⁸⁸

46 PALETOTS D'HIVER

Pour hommes et jeunes gens

Grandeurs 34 à 42

Régulier jusqu'à \$75.

\$39⁸⁸

ÉCOULEMENT FINAL

39 PALETOTS D'HIVER

Pour hommes et jeunes gens.

Grandeurs 34 à 44.

Rég.: \$39.95 à \$59.50

REDUIT A

\$19⁸⁸

POUR FILLETES ET GARÇONS

248 CARDIGANS ET GILETS

Fillettes 8 à 14 ans.

Garçons 4 à 15 ans.

RÉGULIER JUS. \$6.98

\$2⁴⁸

130 MANTEAUX FILLETES

Grandeurs 3 à 6x — 7 à 14

RÉG. \$29.98 à \$45.00

\$22⁹⁸

PANTALONS ET FUSEAUX

Pour garçons et fillettes

Pantalons gris, garçons, 12 et 14

ans.

Pantalons "Struch" fillets 6 à 14 ans

"Slacks" velours 10, 12 et 14 ans

"Slacks" lainage, 12 et 14 ans

Pantalons suédine 3, 6, 6x ans

VAL. RÉG. DE \$2.98 à \$7.98

93 PAIRES ET TOUTE

\$1⁰⁰

SPECIAL

1 MANTEAU DE MOUTON

DE PERSE GRIS GARNI DE
VISON SAPHIR. GRANDEUR 12 ANS

RÉG. \$528.00

\$169⁰⁰

ÉCOULEMENT
CHAPEAUX
POUR DAMES

RÉG. \$8.95 à \$35.00

1/2 PRIX

LIQUIDATION

278 GAINES ET SOUTIENS-GORGE

LIGNES DISCONTINUÉES DE MARQUES

REPUTÉES TELLES QUE :

EXQUISITE-FORM — WONDER-BRA

SARONG — DAISY FRESH — GOTHIC, ETC.

VALEURS JUSQU'À \$23.00

\$2⁰⁰ CHACUN

162 SOUS-VETEMENTS

PENMANS "71"

POUR GARÇONS

GRANDEURS: 4 à 18 ANS

RÉGULIER 2.98 à 3.39

\$1⁰⁰ CHACUN

CASQUETTES ET TUQUES

POUR GARÇONS ET FILLES

LAINE, MOHAIR ET CUIRETTE

RÉG. \$1.98 à \$4.98

\$1⁰⁰ CHACUNE

MANTEAUX ET ROBES POUR DAMES

600 ROBES

UNE ET DEUX PIÈCES DANS LES TRICOTS, CREPE, ETC.
UN BEAU CHOIX. GRANDEURS: 5 à 15 - 10 à 20 - 14 1/2 à 24 1/2

RÉGULIER \$16⁹⁵ à \$19⁹⁵ **\$12.**

RÉGULIER \$25⁰⁰ à \$29⁹⁵ **\$17.**

RÉGULIER \$35⁰⁰ à \$45⁰⁰ **\$24.**

MANTEAUX

GARNIS DE VISON SAPHIR, PASTEL ET RANCH,
RENARD, LYNX, MOUTON DE PERSE GRIS ET NOIR

RÉGULIER **\$29⁰⁰**
\$49⁹⁵ à \$139⁹⁵

RÉGULIER **\$99⁰⁰**
\$159⁹⁵ à \$219⁹⁵

MANTEAUX SIMILI FOURRURES **\$19⁰⁰**
OU GARNIS SIMILI MOUTON
RÉG. JUS. 55.00

AU RAYON DE LA LINGERIE POUR DAMES

PYJAMAS DE FLANELLETTE

ET ROBES DE NUIT

GRANDEURS P.M.G.

RÉG. \$2.98

\$1⁸⁹

22 MANTEAUX 3/4

"CAR COATS"

POUR DAMES

Grandeurs: 8 à 20 ans

RÉG. \$29.95 à \$45.00

\$19⁰⁰

57 GILETS DE LIT

EN NYLON, NYLON BROUSSE ET

COTON. GRANDEURS: P.M.G.

RÉG. JUSQU'À \$8.98

\$1⁰⁰

284 GILETS

CARDIGANS,
PULLOVERS, TRICOTS
ÉPAIS, ETC., ETC.

RÉGULIER

\$7.95 à \$24.95

1/2 Prix

PATINS: HOMMES, GARÇONS, ET FILLETES A 1/2 PRIX